



BILAN D'ACTIVITÉ
des missions locales
2017

Remerciements aux directeurs des missions locales et aux services des directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DIRECCTE), qui ont permis le recueil de ces informations.

Les données du bilan sont extraites du système d'information des missions locales I-milo mis en place depuis 2015. Les données relatives à l'insertion professionnelle des jeunes, renseignées quotidiennement par les conseillers, ont été traitées par la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social) en étroite collaboration avec le DMML. Les données relatives aux structures, renseignées annuellement via le portail ICARE (Information collectée sur l'activité du réseau) ont été traitées par le DMML.

Comité de rédaction

Jean-Marc Seijo-Lopez : délégué ministériel aux missions locales

Vincent Bosc : responsable du bilan et des systèmes d'information

Anthony Buisson : chargé de projets SI (apprenti)

DARES : Clément Cohen et Solène Hilary

SOMMAIRE

L'édito de la délégué générale à l'emploi et la formation professionnelle	4
Le mot du délégué ministériel aux missions locales	6
L'essentiel du réseau des missions locales en 2017	9
Méthodologie de recueil des données 2017	10
Index des tableaux	70

1

L'activité
d'insertion
professionnelle
des jeunes

P. 11

2

Le droit universel
à l'accompagne-
ment : PACEA et
Garantie jeunes

P. 19

3

Le partenariat
renforcé avec
Pôle emploi

P. 27

4

Organisation
territoriale
et activité

P. 31

5

Les ressources
humaines

P. 37

6

Le financement
des missions
locales

P. 43

7

La convention
pluriannuelle
d'objectifs (CPO)

P. 65

Annexe 1 :
Enquête sur l'offre
de service des
missions locales
en 2017

P. 71

Annexe 2 :
Chiffres clés
nationaux

P. 103

L'ÉDITO DE LA DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE À L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Carine Chevrier

L'édition 2017 du bilan d'activité des missions locales est l'occasion pour moi de saluer le travail accompli par l'ensemble des missions locales mais également par le Délégué ministériel aux missions locales et son équipe depuis octobre 2016.

Ce travail s'est traduit notamment d'un point de vue métier par le lancement du PACEA (Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie) et la généralisation de la Garantie jeunes mais également, du point de vue de l'animation nationale du réseau des missions locales, par l'élaboration du programme national d'animation et d'évaluation des missions locales, la mise en place de la conférence nationale des financeurs, et l'accompagnement du réseau dans l'appropriation de son système d'information.

Le parcours d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie au cœur de l'activité des missions locales en 2017

L'activité des missions locales en 2017 s'est articulée autour du déploiement du PACEA, nouveau cadre unique d'accompagnement des jeunes qui intègre la Garantie jeunes, modalité la plus intensive de ce parcours. 261 000 jeunes sont entrés dans cette démarche dont 86 000 en Garantie jeunes désormais généralisée sur tout le territoire.

Cette nouvelle approche par le parcours a d'ores et déjà montré des résultats dynamiques avec une progression sensible de l'accès à l'emploi (+3%) essentiellement grâce au recours aux emplois classiques (+13%) et à l'alternance (+8%).

L'augmentation des solutions d'insertion dans l'emploi apportées ne peut que nous encourager à poursuivre les efforts, conduits depuis la mise en place des premières conventions pluriannuelles d'objectifs, pour une action des missions locales centrée autour d'une offre de service proposant un accompagnement global socio-professionnel aux jeunes les plus vulnérables.

Dans ce cadre, l'Etat accompagne cette mise en œuvre de la politique d'insertion sociale et professionnelle des jeunes en tant que premier financeur du réseau des missions locales. En 2017, avec la généralisation de la Garantie jeunes, la contribution de l'Etat à l'action des missions locales a ainsi très fortement progressé et représente désormais 51,4% des ressources des missions locales.

Les missions locales jouent, sur leur territoire, un rôle d'ensemblier essentiel pour les jeunes les plus en difficulté qui s'appuie, à la fois, sur les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, sur les entreprises et sur les élus.

Ces résultats sont le fruit de l'engagement quotidien des 436 missions locales et des 13 600 salariés du réseau auprès des jeunes de notre pays, notamment les plus vulnérables en risque d'exclusion professionnelle.

De nouveaux enjeux à porter dans la future période 2019-2022

La transformation des politiques de l'emploi, et avec elle, du service public de l'emploi, comme la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté placent une nouvelle fois les missions locales au cœur des priorités collectives et invitent à un renforcement de leur efficacité.

Nous devons ainsi nous atteler à faire avancer différents chantiers tels que le renforcement de l'offre de service proposée aux jeunes les plus vulnérables et aux entreprises. Les missions locales ont également vocation à être un acteur essentiel de la mise en œuvre du Plan d'investissement dans les compétences et le développement de l'apprentissage.

Dans ce contexte, à compter du 1er novembre 2018, les missions exercées par le Délégué ministériel aux missions locales (DMML) et son équipe sont reprises par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), et pour certaines, confiées à l'Union nationale des missions locales (UNML).

Carine Chevrier
Déléguée générale à l'emploi et la formation professionnelle

LE MOT DU DÉLÉGUÉ MINISTÉRIEL AUX MISSIONS LOCALES,

Jean-Marc Seijo-Lopez

2017, les missions locales déploient le droit universel à l'accompagnement des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Le PACEA et la généralisation de la Garantie jeunes

L'année 2017 a été marquée par la mise en place par le Gouvernement d'un nouveau cadre contractuel d'accompagnement pour les jeunes : le PACEA (Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie). Au 31 décembre 2017, l'engagement des missions locales a permis à 271 000 jeunes de contractualiser un PACEA à l'issue d'un diagnostic approfondi, avec les missions locales qui les accompagnent.

De même, après quatre années d'expérimentation, la Garantie jeunes a fait la démonstration qu'elle est un atout pour notre jeunesse. Sa généralisation a mobilisé les 439 missions locales couvrant l'ensemble de notre territoire. 81 000 jeunes ont ainsi pu bénéficier de cet accompagnement intensif vers l'emploi.

Une nouvelle circulaire pour les associations régionales des missions locales

Dans le cadre de la finalisation de l'écosystème et de la gouvernance du réseau, une nouvelle circulaire de conventionnement pour les trois prochaines années entre l'État et les associations régionales des missions locales a été élaborée avec la DGEFP et l'UNML, renforçant ainsi leur rôle opérationnel de coordination et d'animation des missions locales.

Le lancement de la conférence des financeurs

La première conférence des financeurs des missions locales qui réunit l'État, Régions de France, l'Assemblée permanente des départements de France, l'Association des maires de France, la DGEFP, l'UNML et le DMML s'est tenue le 18 octobre 2017. Cette mission, confiée au DMML, a permis de mettre en place quatre groupes de travail : « État des lieux, besoins et attentes des financeurs et acteurs », « Efficience et territoires », « Construction du nouveau protocole 2018-2022 des missions locales » et « Retour d'expériences des précédentes CPO et construction de la nouvelle CPO 2019/2022 ».

Le nouveau protocole des missions locales, socle de la conférence des financeurs dans sa déclinaison nationale et son déploiement régional, permettra d'asseoir le rôle des missions locales auprès des financeurs historiques du réseau et de stabiliser leurs financements.

L'élaboration du programme national d'animation et d'évaluation des missions locale

Enfin, 2017 est également l'année de l'élaboration du programme national d'animation et d'évaluation des missions locales (PNAE) pour les années 2018, 2019 et 2020. Validé par la conférence des Présidents des associations régionales des missions locales le 28 mars 2018, ce programme national incarne la volonté de l'État d'animer, d'évaluer et de capitaliser les actions à la fois opérationnelles et structurelles des missions locales, en lien avec leurs instances représentatives.

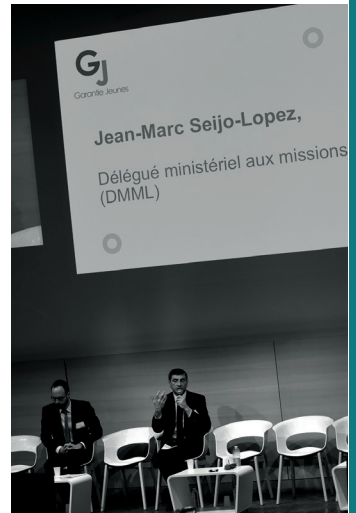
La Délégation ministérielle aux missions locales aura clos ses travaux en 2018. S'inscrivant dans la continuité de la Délégation interministérielle à l'insertion des Jeunes (DIJ) et du Conseil national des missions locale (CNML), la Délégation aura permis l'émergence d'un cadre rénové de gouvernance du réseau. Elle aura participé au côté des missions locales et de la DGEFP à la mise en œuvre des priorités et des stratégies nationales pour la jeunesse. Au côté de la DJEPVA, elle aura soutenu l'installation du Conseil d'orientation des politiques de jeunes (COJ), notamment à travers l'animation de la commission de l'insertion des jeunes.

Au terme de cette mission, je tenais en mon nom propre et au nom de toute mon équipe à vous remercier pour votre formidable et permanent investissement auprès de la jeunesse de France.

Jean-Marc Seijo-Lopez,
Délégué ministériel aux missions locales



L'équipe du délégué ministériel aux missions locales. De gauche à droite, Nathalie Plasse, Frantz Siboly, Vincent Bosc, Samantha David, Amaria Sekouri, Jean-Marc Seijo-Lopez, Etienne Sumonja, Karine Brard-Guillet et Rose Mazéas (abs. sur la photo).



L'ESSENTIEL DU RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES EN 2017



1 298 000
JEUNES
en contact

1 109 000
jeunes reçus en entretien

400 000
jeunes en premier accueil

680 000
jeunes en demandes d'insertion

531 000
jeunes entrées en situation
professionnelle



584 000
ENTREES
en emploi
dont **40 000** contrats
en alternance.



186 000
entrées
en formation



16 000
retours en formation
initiale



223 000
immersions
en entreprise



439
MISSIONS
locales

271 000
jeunes entrés en
PACEA
dont **81 000** entrées
en Garantie jeunes

143 000
jeunes entrés en délégation
de PPAE en partenariat avec
Pôle emploi

6 857
lieux d'accueil

13 608
professionnels de l'Insertion
des jeunes (12 295 ETP)

MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL DES DONNÉES 2017

Données relatives à l'insertion professionnelle des jeunes

Les données relatives à l'insertion professionnelle des jeunes pour 2017, renseignées quotidiennement par les conseillers, ont été extraites d'I-milo et traitées par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social (DARES), en collaboration avec le DMML. L'objectif est d'assurer une continuité dans les définitions des principaux indicateurs d'observation de l'activité du réseau.

Pour l'année 2017, les données ont été extraites au 31 mars de l'année n +1, permettant ainsi de tenir compte de rétro-saisies effectuées par les conseillers.

Conformément à la Charte nationale de recueil de données d'I-milo, seuls les dossiers « justifiés, complets et archivés » ont été comptabilisés, les dossiers « partiels » ou « fiches d'inscription » ont été exclus du champ de l'étude, comme les dossiers « brouillon » ou « fiches d'inscription » des études réalisées auparavant dans Parcours 3. Les entrées en situation professionnelle de l'année ne concernent que les jeunes reçus en entretien individuel, collectif ou atelier dans l'année et les entrées postérieures au premier accueil du jeune.

Les données relatives à la garantie jeunes sont extraites du système d'information de l'Agence de service de paiements (ASP) NOE et d'I-milo. Elles ont été traitées par la DGEFP (Mission du pilotage et de la performance). Les données relatives aux entrées en délégation de PPAE sont extraites du système d'information de Pôle emploi et traitées par la DGEFP (Mission du pilotage et de la performance).

Données relatives aux structures

Chaque année, au cours du premier semestre, chaque mission locale est tenue de renseigner son compte-rendu d'activité ICARE (Information collectée sur l'activité du réseau) relatif à l'organisation, l'activité, le bilan des ressources humaines et le bilan financier de l'année précédente. Chaque compte-rendu fait l'objet d'un contrôle de conformité avant clôture par la DIRECCTE de la région dont dépend la mission locale.

Au 20 août 2018, date d'export des données Structure/BRH, les 439 missions locales en activité au 31 décembre 2017 avaient clôturé la partie Structure/BRH du compte-rendu d'activité ICARE. 437 avaient été validées par les DIRECCTE et 2 étaient encore en cours de validation.

Les Direccte ayant jusqu'au 31 août 2018 pour valider les parties financières, ces données seront traitées dans un second temps.

1.

L'ACTIVITÉ D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

- **Tableau 1 :**
Accueil des jeunes dans les missions locales entre 2008 et 2017 10
- **Tableau 2 :**
Les contacts avec la mission locale par nature 11
- **Tableau 3 :**
Caractéristiques des jeunes en premier accueil en 2017 12
- **Tableau 4 :**
Situations professionnelles des jeunes suivis en 2017 13
- **Tableau 5 :**
Contrats de travail signés en 2017 par les jeunes suivis en 2017 14
- **Tableau 6 :**
Évolution des jeunes en demande d'insertion de 2008 à 2017 14
- **Tableau 7 :**
Ratio premiers accueils / jeunes en demande d'insertion
de 2008 à 2017 15
- **Graphique 1 :**
Âge des jeunes au premier accueil en mission locale 11
- **Graphique 2 :**
Évolution mensuelle des JDI de 2014 à 2017 15

Tableau 1 : Accueil des jeunes dans les missions locales entre 2008 et 2017

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'entretiens individuels	3 674 000	3 885 000	3 924 000	4 073 000	4 240 000	4 379 000	4 550 000	4 507 000	4 485 000	4 520 230
Jeunes en contact	1 213 000	1 323 000	1 365 000	1 385 000	1 446 000	1 428 000	1 446 000	1 404 000	1 370 000	1 298 000
Jeunes reçus en entretien	1 021 000	1 098 000	1 137 000	1 147 000	1 165 000	1 229 000	1 258 000	1 206 000	1 182 000	1 109 000
Jeunes reçus en entretien individuel	1 011 000	1 088 000	1 110 000	1 134 000	1 151 000	1 223 000	1 251 000	1 198 000	1 157 000	1 085 000
Jeunes accueillis pour la première fois	467 000	515 000	515 000	487 000	507 000	534 000	515 000	462 000	427 000	400 000
Dont femmes	52 %	50 %	51 %	52 %	50 %	49 %	49 %	49 %	49 %	49 %
Dont mineurs	17 %	15 %	15 %	16 %	16 %	15 %	15 %	15 %	16 %	18 %
Dont personnes en recherche d'emploi inscrites à Pôle emploi	44 %	50 %	49 %	47 %	47 %	48 %	44 %	43 %	39 %	39 %
Dont personnes en recherche d'emploi non inscrites à Pôle emploi	37 %	34 %	34 %	36 %	37 %	37 %	38 %	39 %	40 %	42 %

Source : I-milo (extractions 2017), traitement DARES.

Définitions

- Les jeunes sont dits « en contact » lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année, avec une mission locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers, et ce par quelque moyen que ce soit : entretien individuel, atelier, information collective, téléphone, lettre, intermédiation, mail, sms...
- Les jeunes sont dits « reçus en entretien » lorsqu'ils ont bénéficié durant l'année d'au moins un entretien individuel, ou participé à un atelier ou une information collective.
- Les jeunes sont dits « accueillis pour la première fois » ou « reçus en premier accueil » ou simplement « en premier accueil » lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel avec un conseiller du réseau des missions locales.

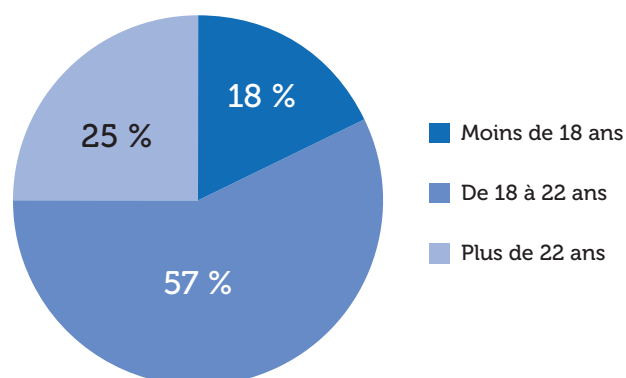
Tableau 2 : Les contacts avec la mission locale par nature

Nature de contact	2016		2017		Évolution du nombre d'évènements
	Nombre d'évènements	Nombre de jeunes concernés	Nombre d'évènements	Nombre de jeunes concernés	
Entretien individuel	4 485 000	1 157 000	4 520 000	1 086 000	1 %
Atelier	1 668 000	187 000	2 106 000	195 000	26 %
Courrier	429 000	263 000	380 000	234 000	-11 %
Mails du jeune	119 000	81 000	133 000	89 000	12 %
Mails de la structure	2 099 000	622 000	2 789 000	720 000	33 %
Entretien par un partenaire	254 000	157 000	252 000	149 000	-1 %
Information collective	284 000	161 000	268 000	147 000	-6 %
Médiation (entretien par un tiers)	77 000	48 000	65 000	41 000	-16 %
Sms du jeune	12 000	10 000	14 000	11 000	17 %
Sms de la structure	2 290 000	704 000	3 130 000	864 000	37 %
Téléphone	1 668 000	676 000	1 559 000	643 000	-7 %
Visite	536 000	268 000	507 000	248 000	-5 %
Total	13 920 631	1 370 154	15 723 000	1 298 000	13 %

- Champ : Contacts avec le réseau par nature d'évènement dans I-milo. Les mails et SMS descendant vers le jeune ne sont pas comptabilisés pour le calcul du nombre de jeunes en contact en raison de la fonctionnalité d'envoi groupé dans I-milo, qui ne traduit pas un contact effectif entre le jeune et la structure mais une action proactive de la structure en direction du public.

- Source : I-milo (extractions 2017), traitement DARES.

Graphique 1 : Âge des jeunes au premier accueil en mission locale



Source : I-milo (extractions 2017), traitement DARES.

Tableau 3 : Caractéristiques des jeunes en premier accueil en 2017

	Femmes	Hommes				
Ensemble	49,0 %	51,0 %				
	2016			2017		
	Ensemble	Dont hommes	Dont femmes	Ensemble	Dont hommes	Dont femmes
Âge au premier accueil						
Moins de 18 ans	16 %	57 %	43 %	18 %	59 %	41 %
De 18 à 22 ans	57 %	51 %	49 %	57 %	50 %	50 %
Plus de 22 ans	27 %	47 %	53 %	25 %	48 %	52 %
Niveau de formation						
Au moins BAC+2	9 %	38 %	62 %	9 %	38 %	62 %
Baccalauréat (Niveau IV avec diplôme)	32 %	42 %	58 %	32 %	43 %	57 %
Niveau Baccalauréat sans diplôme (niveau IV sans diplôme, niveau V validé)				2 %	51 %	49 %
Niveau Baccalauréat sans diplôme (niveau IV sans diplôme validé IV)	10 %	51 %	49 %	8 %	55 %	45 %
CAP-BEP (Niveau V avec diplôme)	15 %	53 %	47 %	13 %	58 %	42 %
Niveau CAP-BEP sans diplôme (niveau V sans diplôme)	13 %	57 %	43 %	13 %	53 %	47 %
Première année de CAP-BEP, sortie de troisième (niveau V bis)	13 %	59 %	41 %	13 %	60 %	40 %
Sortie avant la troisième générale (Niveau VI)	8 %	62 %	38 %	9 %	65 %	35 %
Niveau non renseigné				1 %	61 %	39 %
Type d'hébergement						
Chez les parents	59 %	54 %	46 %	59 %	54 %	46 %
Logement autonome	18 %	34 %	65 %	17 %	33 %	67 %
Chez un autre membre de la famille	10 %	53 %	47 %	10 %	54 %	46 %
Chez des amis	6 %	48 %	52 %	6 %	49 %	51 %
En foyer, en centre d'hébergement et de réinsertion sociale, en hôtel	4 %	59 %	41 %	5 %	66 %	34 %
Autre	2 %	65 %	35 %	2 %	65 %	35 %
Sans hébergement, en hébergement nomade	1 %	67 %	33 %	1 %	67 %	33 %
Situation familiale						
Célibataire	90 %	52 %	48 %	90 %	53 %	47 %
Séparé, divorcé, veuf	0 %	22 %	78 %	0 %	26 %	74 %
Marié, Pacsé, vie maritale	10 %	30 %	70 %	9 %	30 %	70 %
Non renseigné				1 %	53 %	47 %
Pas d'enfant	93 %	52 %	48 %	94 %	53 %	47 %
Au moins un enfant à charge	7 %	25 %	75 %	6 %	25 %	75 %
Nationalité						
France	89 %	50 %	50 %	88 %	50 %	50 %
Hors UE	8 %	52 %	48 %	9 %	58 %	42 %
UE	3 %	50 %	50 %	3 %	50 %	50 %
Non renseigné				1 %	51 %	49 %
Zone d'habitation						
Hors QPV et zone rurale	73 %	51 %	49 %	73 %	51 %	49 %
Zone rurale	13 %	50 %	50 %	12 %	50 %	50 %
Quartier prioritaire (QPV)	14 %	51 %	49 %	15 %	51 %	49 %

	2016			2017		
	Ensemble	Dont hommes	Dont femmes	Ensemble	Dont hommes	Dont femmes
Mobilité						
Aucun moyen de transport	64 %	48 %	52 %	62 %	48 %	52 %
Automobile personnelle	31 %	48 %	52 %	32 %	48 %	52 %
Moto ou cyclomoteur	5 %	80 %	20 %	6 %	80 %	20 %
Permis B	37 %	49 %	51 %	39 %	49 %	51 %

Champ : Ensemble des jeunes reçus en premier accueil en 2017.

Source : I-milo (extractions 2017), traitement DARES.

Les niveaux de formation

Niveau I et I : diplômés des premier et deuxième cycles de l'enseignement supérieur (licence universitaire ou davantage), d'une école de commerce ou d'ingénieur.

Niveau III : diplômés d'une formation de niveau bac +2 : premier cycle de l'enseignement supérieur (DEUG, BTS...), de formations du secteur de la santé, paramédical, social.

Niveau IV : sorties de terminale ou d'un niveau équivalent avec ou sans baccalauréat, de l'enseignement supérieur sans diplôme, de classes préparatoires sans avoir réussi à intégrer une école de commerce ou d'ingénieur.

Niveau V : sorties à l'issue de la dernière année de CAP ou BEP (avec ou sans diplôme) ou d'une classe de seconde ou de première.

Niveau V bis : sorties du système éducatif avant la dernière année de CAP ou de BEP, après une classe de troisième générale ou une classe de quatrième ou de troisième d'enseignement non général.

Niveau VI : sorties du système éducatif avant une classe de troisième générale ou avant une classe de quatrième non générale.

Les jeunes dits « sans qualification » sont les jeunes de niveaux VI ou V bis. Les jeunes dits « peu ou pas qualifiés » sont les jeunes de niveau VI, V bis ou V sans diplôme. Les jeunes dits « peu ou pas diplômés » sont les jeunes de niveau VI, V bis ou V.

Tableau 4 : Situations professionnelles des jeunes suivis en 2017

Jeunes reçus en entretien dans l'année	2016		2017	
	1 182 000		1 109 000	
Catégories de situations	Nombre de situations	Nombre de jeunes concernés	Nombre de situations	Nombre de jeunes concernés
Emploi	529 000	344 000	544 000	328 000
Alternance	37 000	36 000	40 000	39 000
Formation	250 000	200 000	186 000	155 000
<i>Dont qualifiante</i>	54 000	52 000	50 000	48 000
Immersion en entreprise	141 000	94 000	223 000	131 000
Retour en formation initiale	15 000	14 000	16 000	16 000
Total situations/jeunes concernés	971 000	549 000	1 009 000	531 000

*Champ : Ensemble des jeunes reçus en entretien individuel, collectif ou atelier en 2016 et 2017.

Source : I-milo (extractions 2017), traitement DARES.

Lecture : en 2017, 328 000 jeunes ont bénéficié d'au moins un emploi au cours de l'année, pour un total de 544 000 contrats conclus dans l'année, un jeune pouvant bénéficier de plusieurs contrats différents sur la période. Seules les entrées en situations postérieures au premier accueil des jeunes reçus en entretien individuel, collectif ou en atelier dans l'année ont été comptabilisées.

Tableau 5 : Contrats de travail signés en 2017 par les jeunes suivis en 2017

Année	2016			2017		
Jeunes reçus en entretien individuel	1 182 000			1 109 000		
Contrats de travail signés	Part (en %)	Nombre de contrats	Nombre de jeunes concernés	Part (en %)	Nombre de contrats	Nombre de jeunes concernés
Emplois classiques	74 %	421 000	258 000	82 %	479 000	280 000
CDI	9 %	53 000	52 000	10 %	60 000	59 000
CDD	38 %	217 000	155 000	39 %	230 000	161 000
Intérim	22 %	127 000	64 000	28 %	161 000	77 000
Contrat saisonnier	4 %	20 000	18 000	4 %	22 000	19 000
Autres contrats	1 %	3 000	3 000	1 %	6 000	6 000
Emplois aidés	19 %	108 000	99 000	11 %	65 000	58 000
Emploi d'avenir CDD non marchand	8 %	47 000	46 000	4 %	25 000	24 000
Emploi d'avenir CDD marchand	1 %	5 000	5 000	0 %	2 000	2 000
Emploi d'avenir CDI non marchand	0 %	2 000	2 000	0 %	1 000	1 000
Emploi d'avenir CDI marchand	2 %	10 000	9 000	1 %	3 000	3 000
CUI-CAE	4 %	20 000	19 000	2 %	14 000	13 000
CUI-CIE	1 %	6 000	6 000	0 %	2 000	2 000
Insertion par l'activité économique	3 %	16 000	11 000	3 %	16 000	12 000
Autres contrats aidés	0 %	2 000	2 000	0 %	2 000	2 000
Alternance	7 %	37 000	36 000	7 %	40 000	39 000
Contrat d'apprentissage	5 %	24 000	23 000	4 %	26 000	25 000
Contrat de professionnalisation	2 %	12 000	12 000	2 %	13 000	13 000
Inconnu	0 %	1 000	1 000	0 %	1 000	1 000
Ensemble	100 %	566 000	364 000	100 %	584 000	360 000

*Champ : Ensemble des jeunes reçus en entretien individuel, collectif ou en atelier en 2017.

Source : I-milo (extractions 2017), traitement DARES.

Lecture : En 2017, 280 000 jeunes reçus en entretien individuel, entretien individuel, collectif ou en atelier ont signé au moins un contrat en emploi classique (CDD, intérim, CDI, contrat saisonnier, ou autre). Au total, 479 000 contrats en emploi classique sont signés par les jeunes reçus en entretien individuel, collectif ou en atelier.

Tableau 6 : Évolution des jeunes en demande d'insertion de 2008 à 2017

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Janvier	636 753	672 855	721 943	745 684	745 728	777 386	830 735	831 232	781 248	762 431
Février	620 647	651 738	693 763	720 716	717 120	764 110	810 565	793 910	753 180	727 227
Mars	596 986	642 662	689 263	715 582	708 871	739 908	785 259	774 985	741 734	714 169
Avril	591 911	639 800	675 864	698 965	687 589	730 916	775 968	760 212	719 491	679 360
Mai	591 534	636 069	667 850	705 091	677 504	729 788	764 346	734 750	706 672	666 911
Juin	590 507	643 966	677 737	693 889	675 595	727 442	755 776	733 464	711 181	660 938
Juillet	591 791	645 333	675 845	680 978	682 893	740 014	759 053	724 677	700 305	660 252
Août	568 489	613 283	644 209	649 551	659 115	715 317	726 779	675 573	673 086	628 557
Septembre	604 463	657 625	690 668	695 045	699 059	754 967	769 589	707 052	713 873	659 278
Octobre	649 974	699 739	722 195	705 545	749 186	802 497	812 139	744 788	732 679	680 421
Novembre	648 940	700 242	721 119	718 189	755 864	808 953	811 851	744 310	734 440	686 153
Décembre	643 499	697 292	720 827	721 167	745 708	793 758	802 429	749 006	736 529	680 203
Moyenne	611 291	658 384	691 774	704 200	708 686	757 088	783 707	747 830	725 368	683 825

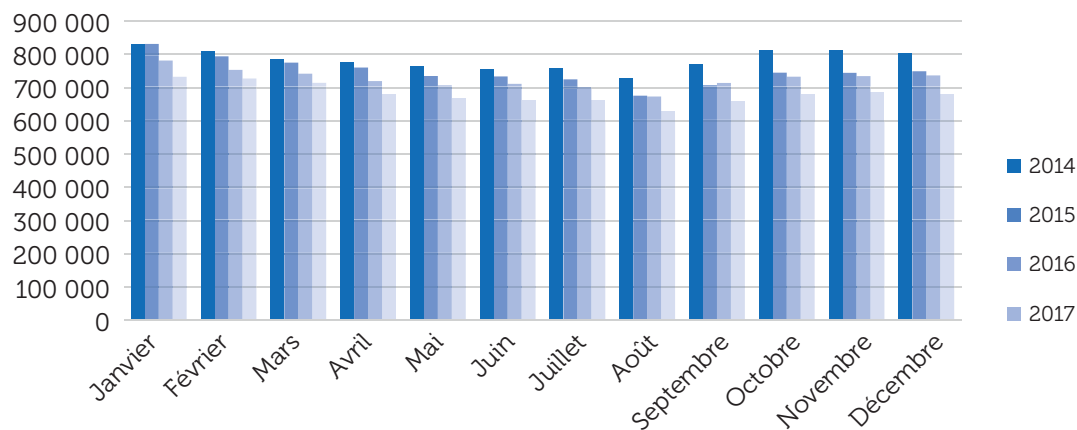
Source : I-milo (extractions 2017), traitement DARES.

Tableau 7 : Ratio premiers accueils/jeunes en demande d'insertion de 2008 à 2017

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Premiers accueils par an	467 000	515 000	515 000	487 000	507 000	534 000	515 000	462 000	427 000	400 000
Moyenne annuelle jeunes en demande d'insertion	611 291	658 384	691 774	704 200	708 686	757 088	783 707	747 830	725 368	683 825
Ratio premiers accueils/JDI	76 %	78 %	74 %	69 %	72 %	71 %	66 %	62 %	59 %	58 %

Source : I-milo (extractions 2016), traitement DARES.

Graphique 2 : Évolution mensuelle des JDI de 2014 à 2017



Source : I-milo (extractions 2017), traitement DARES.



2.

LE DROIT UNIVERSEL À L'ACCOMPAGNEMENT : PACEA ET GARANTIE JEUNES

- **Tableau 8 :**
La mise en œuvre du PACEA en 2017 :
entrées et sorties par région 19
- **Tableau 9 :**
Les motifs de sortie du PACEA en 2017 20
- **Tableau 10 :**
La montée en charge de la Garantie jeunes
et sa généralisation 21
- **Tableau 11 :**
Suivi des entrées Garantie jeunes au niveau national 22
- **Tableau 12 :**
Ressources humaines consacrées
à la Garantie jeunes en 2017 par région 23

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé par l'article 46 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, qui rénove le droit à l'accompagnement des jeunes, le **parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)** est, depuis le 1^{er} janvier 2017, le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales.

La **Garantie jeunes**, accompagnement intensif et collectif d'une durée de douze mois des jeunes accompagnés par les missions locales, **constitue une modalité spécifique** du PACEA.

L'engagement des jeunes dans le PACEA se matérialise par la signature d'un contrat avec la mission locale du parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (formulaire Cerfa N°15656*01). À noter qu'aucun jeune ne peut entrer en Garantie jeunes sans avoir, simultanément ou au préalable, intégré un PACEA et donc effectué un diagnostic initial.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. À l'entrée dans le PACEA, le conseiller détermine, au moyen des conclusions du diagnostic initial, la durée de la ou des premières phases d'accompagnement. Ces phases sont adaptées aux projets et aux attentes du jeune.

Les objectifs et le contenu de chaque phase sont définis avec le jeune. Ils font l'objet d'une évaluation à leur terme, afin de mesurer avec lui sa progression vers l'emploi et l'autonomie.

Au moment de l'entrée du jeune en PACEA, puis à chaque renouvellement du parcours par la décision prise avec le jeune de l'ouverture d'une nouvelle phase, cette dernière peut être de deux natures :

- soit il s'agit d'une phase correspondant au seul PACEA, dont le conseiller détermine la durée prévisionnelle ;
- soit il s'agit d'une phase correspondant à la Garantie jeunes, qui obéit alors aux règles de durée et de déroulement de la Garantie jeunes.

Chaque phase d'accompagnement peut comporter :

- des périodes de formation ;
- des situations professionnelles, y compris des périodes de mise en situation en milieu professionnel ;
- des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel ;
- des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement.

Le conseiller peut mobiliser l'ensemble de l'offre de services de la mission locale, dans le cadre du PACEA : accompagnement à la création d'activité, parrainage, mission de service civique... ainsi que les outils de la formation professionnelle.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéficiaire d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. L'allocation est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie.

Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement.

L'allocation est versée pendant les périodes durant lesquelles le bénéficiaire ne perçoit ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. L'allocation PACEA n'est pas cumulable avec l'allocation Garantie jeunes.

Au moment de la conclusion du contrat d'engagements réciproques entre le jeune et la mission locale, le conseiller précise dans le plan d'action annexé au contrat si le jeune est susceptible de toucher l'allocation au titre du premier mois d'accompagnement et pour quel montant. Cette mention est indicative et peut être revue tous les mois en fonction des évolutions de la situation et des besoins du jeune, notamment au moment des évaluations qui ont lieu à la fin de chaque phase d'accompagnement.

Tableau 8 : La mise en œuvre du PACEA en 2017 : entrées, sorties et stocks par région

Région	Entrées du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2017	Sorties sur la période	Stock à fin décembre 2017
Auvergne-Rhône-Alpes	20 586	1 470	19 116
Bourgogne-Franche-Comté	8 157	787	7 370
Bretagne	10 054	635	9 419
Centre-Val de Loire	9 809	691	9 118
Corse	1 348	327	1 021
Grand Est	24 315	2 255	22 060
Hauts-de-France	41 688	2 901	38 787
Île-de-France	41 685	2 295	39 390
Normandie	12 721	909	11 812
Nouvelle-Aquitaine	24 388	3 878	20 510
Occitanie	27 538	2 563	24 975
Pays de la Loire	8 966	637	8 329
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27 806	3 303	24 503
Métropole	259 061	22 651	236 410
Guadeloupe	1 802	14	1 788
Guyane	723	6	717
La Réunion	5 488	228	5 260
Martinique	3 196	23	3 173
Mayotte	1 600	127	1 473
DOM	12 809	398	12 411
France entière	271 870	23 049	248 821

Source : I-milo (extractions 2017), traitement DARES.

Tableau 9 : Les motifs de sortie du PACEA en 2017

Région	Abandon du jeune	Accès à l'autonomie « avec situation active »	Accès à l'autonomie « sans situation active »	Décès	Déménagement	Fin de la durée maximale du parcours	Limite d'âge (26 ans)	Non-respect des engagements	Total sorties
Auvergne-Rhône-Alpes	433	512	54	4	268	1	61	137	1 470
Bourgogne-Franche-Comté	235	313	25	2	125	0	33	54	787
Bretagne	141	313	19	0	118	0	28	16	635
Centre-Val de Loire	180	275	24	1	140	1	27	43	691
Corse	59	167	51	1	20	0	5	24	327
Grand Est	509	1 109	69	5	325	0	122	116	2 255
Hauts-de-France	495	1 694	44	3	376	2	160	127	2 901
Île-de-France	626	1 037	80	2	268	0	188	94	2 295
Normandie	283	353	21	0	149	1	34	68	909
Nouvelle-Aquitaine	896	2 088	133	3	515	1	93	149	3 878
Occitanie	633	1 188	69	9	409	0	101	154	2 563
Pays de la Loire	195	238	17	0	117	0	30	40	637
Provence-Alpes-Côte d'Azur	732	1 848	157	1	331	2	106	126	3 303
Métropole	5 417	11 135	763	31	3 161	8	988	1 148	22 651
Guadeloupe	1	5	1	0	6	0	0	1	14
Guyane	.	1	0	0	4	0	1	0	6
La Réunion	43	154	5	1	21	0	1	3	228
Martinique	4	7	0	0	11	0	0	1	23
Mayotte	4	107	4	0	11	0	0	1	127
Outre-mer	52	274	10	1	53	0	2	6	398
France entière	5 469	11 409	773	32	3 214	8	990	1 154	23 049
%	23,7 %	49,50 %	3,35 %	0,14 %	13,94 %	0,03 %	4,30 %	5,01 %	100,00 %

Source : I-milo (extractions 2017), traitement DARES.

La Garantie jeunes : expérimentation et généralisation à partir de 2017

Mesure emblématique du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de janvier 2013, la Garantie jeunes est également la déclinaison française de la stratégie européenne de lutte contre le chômage des jeunes.

Mise en œuvre à titre expérimental de 2013 à 2016 dans les missions locales, la Garantie jeune est généralisée à l'ensemble du territoire et donc aux 339 missions locales à partir de janvier 2017.

Tableau 10 : La montée en charge de la Garantie jeunes et sa généralisation

	Expérimentation				Généralisation	Total
	2013	2014	2015	2016	2017	
Objectifs d'entrée en Garantie jeunes	0	10 000	37 660	57 612	86 049	143 661
Entrées en Garantie jeunes	402	8 241	34 246	53 986	81 251	135 639
Taux de réalisation	0	82 %	91 %	94 %	94 %	94 %
Jeunes présents en fin de période	397	7 599	38 036	51 436	76 676	0

Source : I-milo (extractions 2017), traitement DGEFP/MPP.

Tableau 11 : Suivi des entrées Garantie jeunes au niveau national

Région	2013			2014			2015			2016			2017		
	Réalisé	Objectifs annuels	Taux de réalisation	Réalisé	Objectifs annuels	Taux de réalisation	Réalisé	Objectifs annuels	Taux de réalisation	Réalisé	Objectifs annuels	Taux de réalisation	Réalisé	Objectifs annuels	Taux de réalisation
Auvergne-Rhône-Alpes	112	1 094	88 %	965	4 628	85 %	3 954	6 402	85 %	6 295	8 585	98 %	8 379	8 585	98 %
Bourgogne-Franche-Comté					1 145	87 %	992	2 282	87 %	2 015	3 250	88 %	2 947	3 250	91 %
Bretagne	41	1 003	82 %	819	3 410	85 %	2 884	3 500	85 %	3 039	2 873	87 %	3 048	2 873	106 %
Centre-Val-de-Loire					734	92 %	676	1 760	92 %	1 661	3 128	94 %	3 065	3 128	98 %
Corse					195	99 %	194	335	99 %	293	511	87 %	454	511	89 %
Grand Est	79	528	88 %	463	2 409	97 %	2 326	3 380	97 %	3 329	6 277	98 %	6 074	6 277	97 %
Hauts-de-France					6 493	92 %	5 954	9 845	92 %	9 514	13 853	97 %	13 246	13 853	96 %
Île-de-France	9	1 101	81 %	893	2 539	95 %	2 416	4 842	95 %	4 519	10 318	93 %	9 700	10 318	94 %
Normandie	31	812	470	470	3 050	58 %	2 780	3 176	91 %	3 074	5 930	97 %	5 335	5 930	90 %
Nouvelle Aquitaine	12	468	279	279	3 290	60 %	2 987	6 620	91 %	5 806	9 199	88 %	7 402	9 199	80 %
Occitanie	34	544	501	501	3 087	92 %	2 966	6 295	96 %	5 830	9 012	93 %	8 738	9 012	97 %
Pays de la Loire					910	95 %	867	2 529	95 %	2 536	3 696	100 %	3 440	3 696	93 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35	2 611	2 005	2 005	2 460	77 %	2 136	2 951	87 %	2 500	4 730	85 %	4 608	4 730	97 %
Métropole	353	8 161	6 395	6 395	34 350	78 %	31 132	53 917	91 %	50 411	81 362	93 %	76 436	81 362	94 %
Guadeloupe					325	127	127	250	39 %	142	280	57 %	329	280	118 %
Guyane					75	64	64	125	85 %	105	200	84 %	205	200	103 %
La Réunion	49	1 839	1 846	1 846	2 040	100 %	2 037	1 960	100 %	1 961	2 561	100 %	2 592	2 561	101 %
Martinique					870	886	886	1 360	102 %	1 367	1 446	101 %	1 489	1 446	103 %
Mayotte								200		200		100 %	200		100 %
Outre-mer	49	1 839	1 846	1 846	3 310	100 %	3 114	3 695	94 %	3 575	4 687	97 %	4 815	4 687	103 %
France Entière	402	10 000	8 241	8 241	37 660	82 %	34 246	57 612	91 %	53 986	86 049	94 %	81 251	86 049	94 %

Source : I-milo (extractions 2017), traitement DGEFP/MPP

Tableau 12 : Montée en charge des ressources humaines consacrées à la Garantie jeunes en 2017 par région

Région	Nombre de conseillers dédiés à la Garantie jeune			Nombre d'ETP dédiés à la Garantie jeunes		
	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017
Auvergne-Rhône-Alpes	119	182	215	104	152	171
Bourgogne-Franche-Comté	37	52	76	35	48	60
Bretagne	75	74	70	74	72	67
Centre-Val-de-Loire	30	46	68	29	45	66
Corse	8	13	11	7	10	8
Grand Est	62	80	131	61	79	125
Guadeloupe	6	6	4	6	6	4
Guyane	5	0	6	5	0	6
Hauts-de-France	179	204	266	169	193	239
Île-de-France	59	111	214	57	101	198
La Réunion	46	35	54	46	33	54
Martinique	11	17	16	11	17	16
Mayotte	0	0	4	0	0	4
Normandie	68	78	123	66	75	120
Nouvelle Aquitaine	108	131	164	102	127	151
Occitanie	105	135	184	103	127	166
Pays de la Loire	40	76	86	38	72	78
Provence-Alpes-Côte d'Azur	58	55	93	51	52	91
Total	1 016	1 295	1 785	964	1 211	1 622

Source : Comptes-rendus d'activité 2017 des missions locales I-milo-ICARE (extractions 2017), traitement DMML.



3.

LE PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC PÔLE EMPLOI

- **Tableau 13 :**
Entrées en délégation de PPAE en 2017 par région

26

Tableau 13 : Entrées en délégation de PPAE en 2017 par région

Jeunes, DE, – 26 ans (25 ans révolus) catégorie A et B, ayant fait leur premier entretien	Jeunes entrés en délégation de PPAE en 2017	Poids de la région France entière	Jeunes entrés en délégation de PPAE en 2016	Poids de la région France entière	Évolution 2016-2017
Auvergne-Rhône-Alpes	15 208	10,6 %	14 427	9,42 %	5,41 %
Bourgogne-Franche-Comté	5 890	4,1 %	6 164	4,03 %	-4,45 %
Bretagne	5 353	3,7 %	5 251	3,43 %	1,94 %
Centre-Val de Loire	5 643	3,9 %	5 958	3,89 %	-5,29 %
Corse	970	0,7 %	918	0,60 %	5,66 %
Grand Est	12 798	8,9 %	12 913	8,44 %	-0,89 %
Guadeloupe	116	0,1 %	356	0,23 %	-67,42 %
Guyane	249	0,2 %	193	0,13 %	29,02 %
Hauts-de-France	14 892	10,4 %	15 483	10,11 %	-3,82 %
Île-de-France	17 644	12,3 %	17 381	11,35 %	1,51 %
La Réunion	4 528	3,2 %	4 311	2,82 %	5,03 %
Martinique	367	0,3 %	501	0,33 %	-26,75 %
Mayotte	0	0	0	0	0
Normandie	8 067	5,6 %	8 923	5,83 %	-9,59 %
Nouvelle-Aquitaine	13 727	9,6 %	12 854	8,40 %	6,79 %
Occitanie	15 255	10,6 %	14 855	9,70 %	2,69 %
Pays de la Loire	8 788	6,1 %	7 950	5,19 %	10,54 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 875	9,7 %	13 293	8,68 %	4,38 %
Total France Entière	143 370	100,0 %	141 731	92,59 %	1,16 %

Source : Pôle emploi, traitement DGEFP-MPP.

Pour rappel, l'accord cadre de partenariat renforcé signé le 10 février 2015 pour une durée de trois ans par l'État, Pôle emploi, le CNML et l'UNML s'inscrit dans la continuité du partenariat entre Pôle emploi et les missions locales depuis 2001. Cet accord a pour objet de dynamiser et de structurer la coopération dans un principe de concertation et de complémentarité d'action. Il favorise ainsi une démarche commune de diagnostic partagé, une intervention concertée en direction des entreprises, des partenaires, et des actions de communication valorisant le partenariat.

Il prend en compte et répond mieux au Plan national garantie européenne pour la jeunesse, et « aux difficultés des jeunes qui ne sont ni en formation, ni en étude, ni en emploi (NEET) ».

Une globalisation du concours financier

L'accord cadre de partenariat renforcé 2015-2017 propose une globalisation du concours financier. Dans l'accord précédent de 2010 (article 11), les moyens mobilisés pour la mise en œuvre de la délégation du PPAE s'élevaient à 34,5 millions d'euros. Ce concours financier était complété par la valorisation de 325 postes correspondant à des agents affectés par Pôle emploi en missions locales, à hauteur de 14,6 millions d'euros.

Pôle emploi a réservé dans ce nouvel accord une subvention globale de 49,1 millions d'euros, qui inclut la valorisation des ETP affectés par Pôle emploi. (Article 3.1 – Globalisation du concours financier, Accord-cadre sur le partenariat renforcé entre l'État, Pôle Emploi, le CNML, l'UNML – 2015 – 2017).

Le suivi de l'accord en 2017

Le comité stratégique réunissant la DGEFP, Pôle emploi, l'UNML et le DMML s'est réuni le 8 novembre 2017. Les principaux points abordés étaient les suivants :

- Présentation du **tableau de bord de l'accord cadre** (cf. tableau 13 : Entrées en délégation de PPAE en 2016 par région).
- **Interopérabilité des systèmes d'information** : réalisation d'un questions/réponses afin de clarifier les types d'accompagnement compatibles ou non entre les partenaires et éviter les doubles accompagnements. Depuis octobre 2017, SIMILO envoie le flux « jeunes en PACEA » à Pôle emploi et depuis novembre 2017, Pôle emploi a mis en place le flux des « jeunes en AIJ ». L'information sera disponible sur I-milo pour le conseiller de mission locale en avril 2018.
- **Validation de l'avenant de prolongation de l'accord et répartition de la subvention** : le comité stratégique a décidé de prolonger l'accord jusqu'au 31 décembre 2018. Les modalités de répartition de la subvention seront appliquées suivant la clé de répartition prévue dans l'accord. Pour éviter des baisses importantes de financement pour certaines régions, Pôle emploi a proposé de limiter les baisses de financement à - 3 %, en effectuant un lissage.
- **Évaluation de l'accord cadre** : la DGEFP a présenté un projet de lettre de mission à l'IGAS, qui est le résultat des échanges au sein du comité technique I-milo (COTECH). Le rapport d'évaluation est prévu pour la fin du premier semestre 2018.
- **Proposition de feuille de route pour 2018**
 - Axe 1 : évaluation de l'accord cadre actuel et élaboration du prochain
 - Axe 2 : travaux relatifs aux indicateurs du tableau de bord dont l'indicateur « nombre de retours à l'emploi » et poursuite des travaux sur la clarification du processus de délégation du PPAE.
 - Axe 3 : poursuite des échanges de données entre les systèmes d'information.

Des travaux sont prévus afin d'expertiser et d'échanger sur les « pratiques émergentes » en matière d'accompagnement et de recrutement des jeunes.



4.

ORGANISATION TERRITORIALE ET ACTIVITÉ

● Tableau 14 : Composition du réseau et statut	30
● Tableau 15 : Couverture territoriale des missions locales	30
● Tableau 16 : Activités portées par la structure	31
● Tableau 17 : Maisons de l'emploi et missions locales par région	31
● Tableau 18 : Le parrainage des jeunes Missions locales animatrices d'un réseau de parrain	32
● Tableau 19 : Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)	33

Définitions : les lieux d'accueil selon la Charte nationale I-milo

Siège : site principal de la structure (par défaut, le domicile de la personne morale). Il est identifié de façon univoque par le code Insee de la commune.

Antenne : lieu d'accueil fixe, géographiquement distinct du siège, géré par la même personne morale, et bénéficiant d'un équipement permanent (y compris ouvert à temps partiel, et antenne de type bus).

Permanence : lieu d'accueil temporaire ou chronique (avec équipement « nomade » ou mis à disposition : mairie, centre social, etc.).

Relais : lieu d'accueil géré par une autre personne morale liée par convention.

Avec 6 867 sites, les 439 missions locales couvrent l'ensemble du territoire national au 31 décembre 2017. Les missions locales assurent ainsi un véritable service de proximité pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Les missions locales peuvent être porteuses d'autres projets tels que les PLIE, les Maisons de l'emploi (MDE), les organismes de formations etc. Elles travaillent aussi en collaboration avec nombre d'organismes, toujours dans le but de parfaire l'insertion des jeunes en situation précaire.

Tableau 14 : Composition du réseau et statut

	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017
Nombre de missions locales	442	439
Statut associatif	417	413
Statut GIP	23	26

Source : Comptes-rendus d'activité 2017 des missions locales I-milo-ICARE (extractions 2017), traitement DMML.

Tableau 15 : Couverture territoriale des missions locales

Région	Nombre de missions locales	Nombre de sites	Dont nombre d'antennes	Dont nombre de relais et de lieux de permanence	Nombre moyen de communes par structure
Auvergne-Rhône-Alpes	61	646	105	480	67,9
Bourgogne-Franche-Comté	26	278	58	194	147,1
Bretagne	17	441	57	367	74,0
Centre-Val de Loire	20	349	25	304	90,2
Corse	4	79	11	64	90,0
Grand Est	43	564	74	447	120,5
Guadeloupe	1	37	9	27	34,0
Guyane	1	18	11	6	8,0
Hauts-de-France	42	882	173	667	91,0
Île-de-France	75	603	140	388	17,3
La Réunion	4	57	31	22	6,0
Martinique	3	39	17	19	11,3
Mayotte	1	28	6	21	17,0
Normandie	24	663	92	547	129,5
Nouvelle-Aquitaine	43	862	106	713	105,6
Occitanie	26	572	108	438	175,8
Pays de la Loire	20	334	83	231	105,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28	415	96	291	34,7
Total général	439	6 867	1 202	5 226	84,5

Source : Comptes-rendus d'activité 2017 des missions locales I-milo-ICARE (extractions 2017), traitement DMML.

Tableau 16 : Activités portées par la structure

Région	Total de missions locales	La mission locale est-elle le seul objet de la structure juridique ? (Nombre de missions locales concernées par région)	Autres activités portées par la structure*					
			PLIE	MDE	DLA	Centre de bilans	Organisme de formation	Autres
Auvergne-Rhône-Alpes	61	51	2	1	0	0	1	7
Bourgogne-Franche-Comté	26	21	3	1	0	0	1	4
Bretagne	17	16	0	0	0	0	0	1
Centre-Val de Loire	20	17	0	0	0	0	0	3
Corse	4	4	0	0	0	0	0	0
Grand Est	43	38	0	0	0	0	2	5
Guadeloupe	1	1	1	1	1	1	1	0
Guyane	1	1	0	0	0	0	0	0
Hauts-de-France	42	25	12	16	2	1	1	3
Île-de-France	75	58	5	10	0	0	4	8
La Réunion	4	4	0	0	0	0	0	0
Martinique	3	3	0	0	0	0	0	0
Mayotte	1	1	0	0	0	0	0	0
Normandie	24	20	2	1	1	0	0	2
Nouvelle-Aquitaine	43	36	2	4	1	0	0	4
Occitanie	26	26	0	0	0	0	0	0
Pays de la Loire	20	20	0	0	0	0	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28	28	0	0	0	0	0	0
Total	439	370	27	34	5	2	10	37

Source : Comptes-rendus d'activité 2017 des missions locales I-milo-ICARE (extractions 2017), traitement DMML.

*PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi), (MDE) Maison de l'emploi, DLA (Dispositif local d'accompagnement). Principales autres activités portées par les missions locales : accompagnement des bénéficiaires du RSA de plus de 25 ans, Cellule clause d'insertion, Cité des métiers, CLLAJ (Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes), Comité de Bassin d'Emploi (CBE). École de la deuxième chance. Espace Insertion. Espace public numérique. Espace santé jeunes. MIFE (Mission d'information sur les formations et l'emploi). PIJ Point Information Jeunesse. Plateforme de service RH. Point Relais Conseil VAE.

Point Ressources Économie Sociale et Solidaire. SAPP (structure d'accueil préprofessionnel).

Tableau 17 : Maisons de l'emploi et missions locales par région

Région	Maisons de l'emploi		
	Maison de l'emploi sur le territoire	Dont la mission locale est un membre constitutif	Dont la mission locale est un membre associé
Auvergne-Rhône-Alpes	12	5	6
Bourgogne-Franche-Comté	8	2	4
Bretagne	12	4	9
Centre-Val de Loire	3	2	2
Corse	0	0	0
Grand Est	10	2	5
Guadeloupe	0	0	0
Guyane	0	0	0
Hauts-de-France	34	9	9
Île-de-France	29	9	6
La Réunion	1	0	1
Martinique	0	0	0
Mayotte	0	0	0
Normandie	2	0	1
Nouvelle-Aquitaine	12	6	6
Occitanie	12	6	12
Pays de la Loire	6	0	4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13	4	6
Total	154	49	71

Source : Comptes-rendus d'activité 2017 des missions locales I-milo-ICARE (extractions 2017), traitement DMML.

Le parrainage des jeunes

Le parrainage vise à faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, en les faisant accompagner par des bénévoles, professionnels en activité ou retraités, qui partagent leur expérience et leurs réseaux. Le parrainage permet de renforcer l'égalité des chances en matière d'insertion professionnelle. Le parrainage est destiné aux personnes volontaires et motivées, engagées dans une démarche active de recherche d'emploi et dont le projet professionnel est défini ou en cours de l'être.

Textes de référence

Circulaire de juillet 2014 prévoyant une constitution des réseaux de parrainage à partir des missions locales et PAIO.

Circulaire du 15 mars 1999 extension du développement du réseau à l'ensemble du territoire national.

Circulaire du 04/05/2005 DGEFP favorisant l'accès à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion.

Instruction du 13 août 2015 relative à la mise en œuvre du plan de développement du parrainage prévu par le Comité interministériel pour l'Égalité et la Citoyenneté.

Instruction interministérielle DGEFP/CGET du 8 mars 2016.

Tableau 18 : Le parrainage des jeunes
Missions locales animatrices d'un réseau de parrain

Région	Parrainage	
	Mission locale animatrice d'un réseau de parrainage	Nombre de parrains
Auvergne-Rhône-Alpes	47	1 017
Bourgogne-Franche-Comté	22	496
Bretagne	16	605
Centre-Val de Loire	11	292
Corse	0	
Grand Est	40	754
Guadeloupe	1	30
Guyane	0	
Hauts-de-France	34	544
Île-de-France	56	837
La Réunion	4	54
Martinique	3	111
Mayotte	0	
Normandie	18	1 040
Nouvelle-Aquitaine	23	682
Occitanie	21	684
Pays de la Loire	14	225
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27	945
Total	337	8 316

Source : Comptes-rendus d'activité 2017 des missions locales, I-milo-ICARE (extractions 2017), traitement DMML.

Les FAJ : Fonds d'aide aux jeunes

Créés en 1989 pour compenser notamment le nonaccès des moins de 25 ans au RMI, les FAJ constituent une aide de dernier recours pour lutter contre l'exclusion des jeunes connaissant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle, l'objectif étant de sécuriser les parcours d'insertion en tenant compte des situations d'urgence.

Tableau 19 : Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

Région	FAJ		
	La mission locale assure le secrétariat de la commission d'attribution	La mission locale assure tout ou partie de la gestion financière du fonds	Nombre de dossiers FAJ de la mission locale présentés dans l'année
Auvergne-Rhône-Alpes	23	29	10 922
Bourgogne-Franche-Comté	3	5	3 098
Bretagne	12	11	7 827
Centre-Val de Loire	1	0	3 791
Corse	0	3	342
Grand Est	14	15	7 379
Guadeloupe	1	1	570
Guyane	1	1	300
Hauts-de-France	10	3	5 536
Île-de-France	7	7	7 759
La Réunion	0	0	886
Martinique	3	3	85
Mayotte	0	0	
Normandie	13	10	4 607
Nouvelle-Aquitaine	16	13	8 791
Occitanie	6	5	6 542
Pays de la Loire	11	10	5 564
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15	10	9 164
Total	136	126	83 163

Source : Comptes-rendus d'activité 2017 des missions locales, I-milo-ICARE (extractions 2017), traitement DMML.



5.

LES RESSOURCES HUMAINES

● Tableau 20 : Effectif des missions locales au 31 décembre 2017	36
● Tableau 21 : Évolution de l'effectif total en pourcentage de 2010 à 2017	36
● Tableau 22 : Répartition des missions locales par taille en équivalent temps plein (ETP)	37
● Tableau 23 : Répartition des temps partiels et temps plein	37
● Tableau 24 : Répartition des types de contrats	37
● Tableau 25 : Emplois repères, métiers et répartition par sexe	38
● Tableau 26 : Répartition régionale des effectifs salariés, mis à disposition, détachés ou affectés	39
● Tableau 27 : Répartition régionale des effectifs moyens	40
● Tableau 28 : Répartition régionale des effectifs selon le métier par ETP	40

Tableau 20 : Effectif des missions locales au 31 décembre 2017

	2014	2015	2016	2017	Évolution	
					2016-2017	2014-2017
Effectif total	12 615	13 495	13 501	13 608	0,8 %	7,9 %
ETP	11 250	12 207	12 225	12 294	0,6 %	9,3 %
Effectif Salariés	11 916	13 011	13 066	13 185	0,9 %	10,6 %
Dont contrat de remplacement	305	384	321	352	9,7 %	15,4 %
ETP Salariés	10 721	11 856	11 919	11 999	0,7 %	11,9 %
Effectif mis à disposition, détaché ou affecté	699	484	435	423	-2,8 %	-39,5 %
ETP mis à disposition, détaché ou affecté	529	351	306	295	-3,5 %	-44,1 %

Source : Comptes-rendus d'activité 2017 des missions locales, I-milo-ICARE – Traitement DMML.

Tableau 21 : Évolution de l'effectif total en pourcentage de 2010 à 2017

Variation année n/n+1	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Effectif total	-3,1 %	-0,6 %	4,1 %	3,1 %	7,0 %	0,0 %	0,8 %
Effectif salarié	-3,3 %	-0,3 %	4,6 %	3,5 %	9,2 %	0,4 %	0,9 %
Effectif mis à disposition, détaché ou affecté	0,3 %	-4,3 %	-4,0 %	-2,8 %	-33,7 %	-10,1 %	-2,8 %

Source : Comptes-rendus d'activité 2017 des missions locales, I-milo-ICARE – Traitement DMML.

Tableau 22 : Répartition des missions locales par taille en équivalent temps plein (ETP)

Nombre d'ETP/Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
De 5 à 10	11,1 %	9,6 %	9,4 %	6,7 %	5,0 %	5,7 %
De 11 à 20	46,1 %	43,0 %	41,8 %	39,3 %	38,0 %	39,2 %
De 21 à 30	24,4 %	25,7 %	25,2 %	27,2 %	31,9 %	29,2 %
De 31 à 50	11,1 %	14,5 %	15,7 %	16,9 %	14,3 %	15,0 %
Plus de 51	6,7 %	7,2 %	7,6 %	9,9 %	10,6 %	10,9 %

Source : Comptes-rendus d'activité 2017 des missions locales, I-milo-ICARE – Traitement DMML.

Tableau 23 : Répartition des temps partiels et temps plein

	Part dans l'effectif total	Proportion Hommes (%)	Proportion Femmes (%)
Contrats de travail à temps partiel	20,6 %	8,4 %	91,6 %
Dont contrats de remplacement	2,5 %	11,8 %	88,2 %
Contrats de travail à temps plein	79,4 %	24,0 %	76,0 %
Dont contrats de remplacement	2,7 %	17,3 %	82,7 %

Source : Comptes-rendus d'activité 2017 des missions locales, I-milo-ICARE – Traitement DMML.

Tableau 24 : Répartition des types de contrats

	Part dans l'effectif total	Proportion Hommes (%)	Proportion Femmes (%)
CDD	18,5 %	19,3 %	80,7 %
Dont contrats de remplacement	14,4 %	16,2 %	83,8 %
Contrats en alternance	0,3 %	32,4 %	67,6 %
CDI	81,2 %	21,1 %	78,9 %

Source : Comptes-rendus d'activité 2017 des missions locales – I-milo-ICARE – Traitement DMML.

Tableau 25 : Emplois repères, métiers et répartition par sexe

Emploi repères et métier	Répartition en temps de travail (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Chargé d'accueil	9,0 %	8,9 %	91,1 %
Conseiller niveau 1	20,8 %	19,3 %	80,7 %
Conseiller niveau 2	38,5 %	21,8 %	78,2 %
Chargé de projets	6,2 %	31,5 %	68,5 %
Total insertion sociale et professionnelle	74,6 %	20,4 %	79,6 %
Chargé d'animation	1,0 %	27,5 %	72,5 %
Chargé de documentation	0,4 %	13,0 %	87,0 %
Chargé d'information et de communication	0,8 %	26,5 %	73,5 %
Total Information, communication	2,2 %	24,3 %	75,7 %
Assistant administratif	5,1 %	7,6 %	92,4 %
Assistant de gestion	2,0 %	11,5 %	88,5 %
Assistant de direction	2,5 %	3,6 %	96,4 %
Assistant financier	1,5 %	13,5 %	86,5 %
Assistant Informatique	0,9 %	70,0 %	30,0 %
Total Gestion	12,0 %	12,9 %	87,1 %
Responsable de secteur	5,3 %	31,4 %	68,6 %
Directeur	3,9 %	46,0 %	54,0 %
Total Encadrement	9,2 %	37,6 %	62,4 %
Autres salariés exerçant un emploi non spécifique à la branche professionnel	2,0 %	25,7 %	74,3 %
Total effectif salarié affecté aux activités de la mission locale	100,0 %	21,3 %	78,7 %

Source : Comptes-rendus d'activité 2017 des missions locales, I-milo-ICARE – Traitement DMML.

La logique de compétence dans les emplois exercés en mission locale

Le système de classification de la branche professionnelle des missions locales organise les parcours professionnels et fonde la rémunération sur la maîtrise et l'évaluation des compétences professionnelles du salarié. 48 domaines de compétences sont définis et décrits avec les activités correspondantes. 14 emplois repères sont répartis dans quatre métiers homogènes (Insertion sociale et professionnelle ; Information communication ; Gestion ; Encadrement).

Un exemple, les domaines de compétence pour l'emploi repère de Conseiller niveau 1 :

Recevoir le public en entretien ; établir un diagnostic individuel sur la situation du public reçu ; informer et aider à l'orientation du public cible ; accompagner l'élaboration du parcours d'insertion ; coopérer avec des partenaires extérieurs ; assurer une veille sur l'activité d'insertion ; assurer un suivi administratif.

Tableau 26 : Répartition régionale des effectifs salariés, mis à disposition, détachés ou affectés

Région	Effectif total	Insertion pro	Information communication	Gestion	Encadrement	Autre hors branche prof	Effectif mis à disposition détaché ou affecté
Auvergne-Rhône-Alpes	1 357	74,0 %	1,8 %	10,3 %	9,2 %	1,3 %	3,4 %
Bourgogne-Franche-Comté	475	70,0 %	1,7 %	13,0 %	9,0 %	2,2 %	4,0 %
Bretagne	532	71,8 %	2,5 %	14,7 %	8,5 %	1,8 %	0,8 %
Centre-Val de Loire	425	74,6 %	0,6 %	11,7 %	8,0 %	1,5 %	3,5 %
Corse	5	70,1 %	0,0 %	14,3 %	10,2 %	5,4 %	0,0 %
Grand Est	962	75,6 %	1,7 %	10,3 %	9,5 %	1,3 %	1,6 %
Guadeloupe	67	73,1 %	1,5 %	9,0 %	11,9 %	1,5 %	3,0 %
Guyane	33	66,7 %	0,0 %	9,1 %	15,2 %	0,0 %	9,1 %
Hauts-de-France	1 688	71,1 %	1,8 %	13,5 %	8,2 %	2,6 %	2,9 %
Île-de-France	1 678	71,4 %	2,2 %	9,2 %	11,7 %	2,3 %	3,2 %
La Réunion	350	71,8 %	4,3 %	13,4 %	6,9 %	3,7 %	0,0 %
Martinique	130	80,0 %	0,8 %	10,0 %	6,9 %	1,5 %	0,8 %
Mayotte	58	62,1 %	3,4 %	12,1 %	8,6 %	10,3 %	3,4 %
Normandie	705	75,7 %	1,1 %	13,0 %	7,4 %	2,0 %	0,9 %
Nouvelle-Aquitaine	1 146	73,3 %	3,2 %	12,3 %	8,9 %	1,4 %	0,9 %
Occitanie	1 096	71,2 %	2,6 %	13,7 %	7,5 %	1,9 %	3,1 %
Pays de la Loire	573	74,2 %	2,7 %	11,4 %	9,3 %	0,3 %	2,1 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	964	73,2 %	2,2 %	10,6 %	9,1 %	2,5 %	2,5 %
Total	12 294	72,8 %	2,1 %	11,8 %	9,0 %	2,0 %	2,4 %

Source : Compte-rendu d'activité des missions locales 2017 – I-milo-ICARE – Traitement DMML.

Tableau 27 : Répartition régionale des effectifs moyens

Région	Nombre de structures au 31/12	Effectif total	Effectif moyen
Auvergne-Rhône-Alpes	61	1 556	26
Bourgogne-Franche-Comté	26	557	21
Bretagne	17	579	34
Centre-Val de Loire	20	460	23
Corse	4	59	15
Grand Est	43	1 064	25
Guadeloupe	1	69	69
Guyane	1	33	33
Hauts-de-France	42	1 975	47
Île-de-France	75	1 831	24
La Réunion	4	356	89
Martinique	3	130	43
Mayotte	1	62	62
Normandie	24	758	32
Nouvelle-Aquitaine	43	1 266	29
Occitanie	26	1 179	45
Pays de la Loire	20	626	31
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28	1 048	37
Total	439	13 608	31

Source : 2017 I-milo-ICARE, traitement DMML.

Tableau 28 : Répartition régionale des effectifs selon le métier par ETP

Région	Effectif total	Insertion pro	Information communication	Gestion	Encadrement	Autre hors branche prof	Effectif mis à disposition détaché ou affecté
Auvergne-Rhône-Alpes	1 383	71,9 %	1,9 %	11,2 %	9,3 %	2,6 %	3,1 %
Bourgogne-Franche-Comté	473	69,2 %	1,8 %	12,7 %	8,3 %	3,7 %	4,3 %
Bretagne	548	72,1 %	1,7 %	14,7 %	8,3 %	1,9 %	1,4 %
Centre-Val de Loire	412	71,7 %	1,0 %	13,3 %	8,4 %	1,9 %	3,7 %
Corse	60	76,8 %	0,0 %	8,2 %	10,0 %	5,0 %	0,0 %
Grand Est	94	74,2 %	2,0 %	11,7 %	9,4 %	1,5 %	1,3 %
Guadeloupe	8	71,3 %	1,1 %	9,2 %	8,0 %	1,1 %	9,2 %
Guyane	3	61,5 %	0,0 %	10,3 %	25,6 %	2,6 %	0,0 %
Hauts-de-France	1 688	72,8 %	1,6 %	13,6 %	7,7 %	2,3 %	2,1 %
Île-de-France	1 656	70,8 %	2,7 %	9,0 %	11,5 %	2,3 %	3,8 %
La Réunion	33	69,7 %	5,0 %	12,2 %	7,1 %	6,0 %	0,0 %
Martinique	132	78,0 %	1,5 %	10,6 %	7,6 %	1,5 %	0,8 %
Mayotte	50	61,5 %	4,0 %	14,0 %	6,0 %	10,5 %	4,0 %
Normandie	692	75,1 %	1,1 %	13,7 %	7,7 %	1,2 %	1,2 %
Nouvelle-Aquitaine	1 171	73,8 %	3,0 %	11,9 %	8,3 %	1,7 %	1,3 %
Occitanie	1 072	69,1 %	2,6 %	15,4 %	7,1 %	2,2 %	3,6 %
Pays de la Loire	575	73,1 %	3,2 %	11,6 %	8,4 %	1,4 %	2,3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	905	73,0 %	2,2 %	10,3 %	9,3 %	2,4 %	2,8 %
Total	12 225	72,2 %	2,2 %	12,1 %	8,8 %	2,3 %	2,5 %

Source : 2017 I-milo-ICARE, traitement DMML.

6.

LE FINANCEMENT DES MISSIONS LOCALES

- **Méthodologie de recueil des données** 42
- **Une progression significative du financement du réseau de 6% tous financeurs confondus pour atteindre 690 M€ en 2017** 43
- **Avec la généralisation de la Garantie jeunes, l'activité principale progresse fortement et représente 86% des financements.** 43
- **L'Etat avec 354,9 M€, assure 51,4 % du financement des missions locales** 43
- **Régions : baisse légère de 1,2% (100,8 M€ en 2017)** 43
- **Communes et EPCI : augmentation de 3% (119,4 M€ en 2017)** 44
- **Départements : légère baisse de 1,9% (25,6 M€ en 2017)** 44
- **Autres établissements publics et privés : légère progression de 1,7% (58,4 M€ en 2017)** 44
- **Fonds européens : progression de 8,5% des financements européens (30,3 M€ en 2017)** 44
- **Partenaires sociaux : des financements très résiduels depuis la fin de l'ANI (0,5 M€ en 2017)** 45
- **Des comptes de résultats majoritairement équilibrés : 13,4 M€ d'excédents cumulés en 2017** 46
- **Les modalités de financement du réseau des missions locales par l'Etat** 47

Méthodologie de recueil des données

Chaque année, au cours du 1^{er} semestre, chaque mission locale est tenue de renseigner sur un portail dédié dans i-milo son compte-rendu d'activité ICARE (Information Collectée sur l'Activité du Réseau) relatif à l'organisation, l'activité, le bilan des ressources humaines et le bilan financier de l'année précédente. Chaque compte-rendu fait l'objet d'un contrôle de conformité avant clôture par la DIRECCTE de la région dont dépend la mission locale.

Au 22 octobre 2017, date d'export des données, sur les 439 missions locales en activité au 31 décembre 2017, toutes les missions locales avaient clôturé leur compte-rendu d'activité et les DIRECCTE en avaient validé 407.

Les données ont été retraitées par le DMML quand les conventions nationales n'étaient pas correctement affectées. En effet, avant chaque campagne ICARE, une liste des conventions nationales nécessitant une observation particulière (CPO, Accompagnement Garantie jeunes...) est déterminée avec la DGEFP et intégrée à ICARE.

Les tableaux de financement des missions locales sont constitués d'agrégation des éléments extraits des remontées ICARE des structures auprès du CNML entre 2010 et 2017.

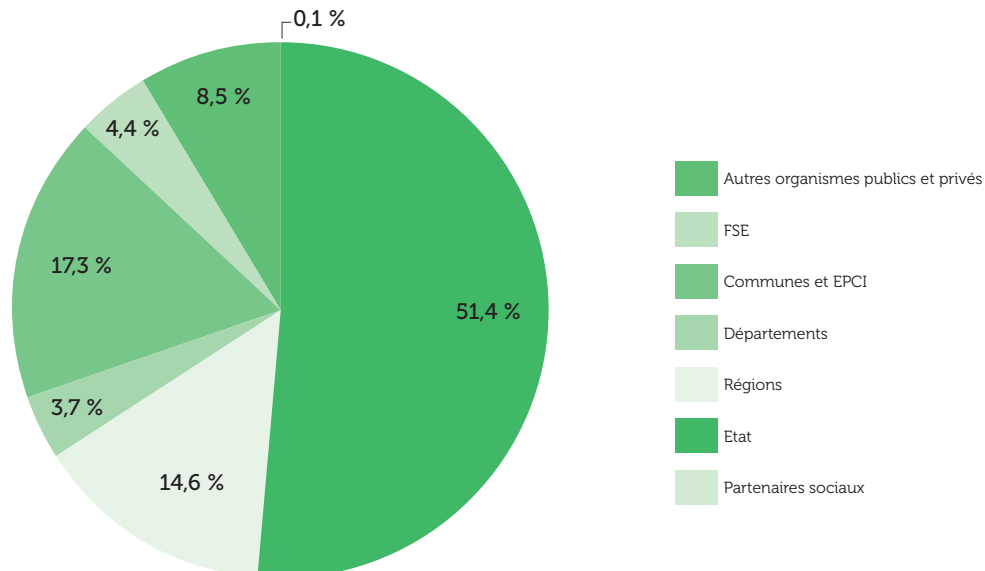
Une distinction est faite, pour chaque financeur, entre les financements pour activité principale (FAP) et les financements pour activité spécifique (FAS).

Les FAP correspondent à des financements de fonctionnement récurrents alors que les FAS correspondent à des financements sur projet et peuvent n'être que ponctuels.

Chaque année, une affectation « principale » ou « spécifique » des principales conventions nationales est effectuée dans Icare, à charge aux missions locales d'affecter leurs conventions locales en fonction de ce principe.

Les contributions volontaires en nature (mise à disposition de locaux, de personnels...) ont été intégrées au financement pour activité principale.

Graphique 3 : Répartition des principaux financeurs en 2017



Une progression significative du financement du réseau de 6% tous financeurs confondus pour atteindre 690 M€ en 2017

Le financement du réseau des missions locales progresse de manière significative : il était de 651,5 M€ en 2015, il est de 690 M€ en 2017.

Depuis 2010, excepté une baisse de 7,7% en 2011, la progression des financements est conséquente puisqu'elle représente 24,3% sur l'ensemble de la période.

Avec la généralisation de la Garantie jeunes, l'activité principale progresse fortement et représente 86% des financements.

Généralisée le 1^{er} janvier 2017, la Garantie jeunes n'est plus une activité spécifique mais fait désormais partie de l'activité principale des missions locales dont la part progresse fortement passant de 67,2% en 2016 à 85,7% en 2017.

L'activité spécifique hors Garantie jeunes représentait en volume en 2016, 123,7 M€. Elle passe à 98 M€ en 2017 soit une baisse significative. Une partie est liée à la baisse des financements spécifiques des régions non compensés par des financements principaux. L'autre partie est liée à la baisse des financements spécifiques des communes et EPCI largement compensée par des financements principaux de ces collectivités (meilleure affectation de ces sommes dans ICARE également).

L'Etat avec 354,9 M€, assure 51,4 % du financement des missions locales

Pour la première fois depuis 2010, avec 51,4%, l'Etat représente plus de la moitié du financement des missions locales.

En 2017, les crédits de l'Etat progressent de 11,5% par rapport à 2015. Cela traduit des évolutions contrastées selon les types de financement :

- Augmentation de la Garantie jeunes : 119,8 M€ contre 82,7 M€ (+44,9%),
- Augmentation de La convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) : 203,1 M€ contre 191,7 M€ (+5,9%),
- Augmentation du parrainage Etat et Politique de la ville : 4,3 M€ contre 3,6 M€ (+19,4%),
- Baisse de l'accompagnement des emplois d'avenir : 9,4 M€ contre 19,3 M€ (-51,3%),
- Fin du de l'action réussite apprentissage : 0,5 M€ contre 3,3 M€ (-84,8%),
- Baisse des financements Contrat de ville : 1,5 M€ contre 2 M€ (-25%),
- Un nouveau financement ETP justice : 1,6 M€,
- L'ensemble des financements spécifiques Etat hors Garantie jeunes et CPO passent de 23,7 M€ à 21,7 M€ (-8,4%).

Régions : baisse légère de 1,2% (100,8 M€ en 2017).

Après une progression régulière de 2010 à 2015, les régions, dans un contexte de mise en place des nouvelles régions depuis le 1^{er} janvier 2016, baissent de nouveau légèrement leur participation au financement des missions locales en 2017. Avec 100,8 M€, elles demeurent le 3^{ème} financeur des missions locales et représentent 14,6% des financements.

Les subventions de fonctionnement des Conseils régionaux progressent de 82,9 M€ à 84 M€ (+1,3%) quand les financements spécifiques régionaux baissent de 17,8 M€ à 14,6 M€ (-18%).

Communes et EPCI : augmentation de 3% (119,4 M€ en 2017)

Après une légère baisse en 2016, les financements des communes et EPCI progressent de nouveau. Ils passent de 115,9 M€ à 119,4 M€ (+3%). Elles demeurent le 2^{ème} financeur des missions locales.

La part des EPCI est pour la deuxième année supérieure à celle des communes : 56% des financements locaux accordés aux missions locales.

Notons la part toujours importante des contributions volontaires en nature des communes et EPCI (mises à disposition de locaux et personnels essentiellement). Cette part représente 10,5 M€ en 2017 contre 9,7 M€ en 2016 sur un total de 12,6 M€ de contributions volontaires en nature en 2017 contre 11,9 M€ en 2016.

Départements : légère baisse de 1,9% (25,6 M€ en 2017)

Tous les départements ne financent pas le fonctionnement des missions locales ou ne leurs confient pas de missions spécifiques.

Après une baisse sensible en 2017, ces financements semblent cependant se stabiliser. Le financement de l'activité principale se maintient, seuls les financements spécifiques baissent légèrement.

Les principales activités financées par les conseils départementaux sont :

- Le fonctionnement pour 5,6 M€,
- L'accompagnement de jeunes bénéficiaires du RSA pour 5,6 M€,
- Des frais de gestion FAJ pour 1,2 M€.

Les départements représentent 50% des fonds gérés pour le compte d'autrui par les missions locales (aides directes aux jeunes) avec 4,5 M€.

Autres établissements publics et privés : légère progression de 1,7% (58,4 M€ en 2017)

Pôle Emploi demeure le principal financeur de cette catégorie qui progresse de nouveau légèrement. Le financement de l'accord de partenariat renforcé signé en 2015 représente 48 M€. Avec la fin progressive des mises à disposition, la part des contributions volontaires en nature de Pôle emploi n'est plus significative tant au regard des finances que des ressources humaines.

La catégorie qui comprend également des financements de fondations, d'entreprises ou d'organismes locaux (CCAS...) représente 8,5% des financements des missions locales.

Fonds européens : progression de 8,5% des financements européens (30,3 M€ en 2017)

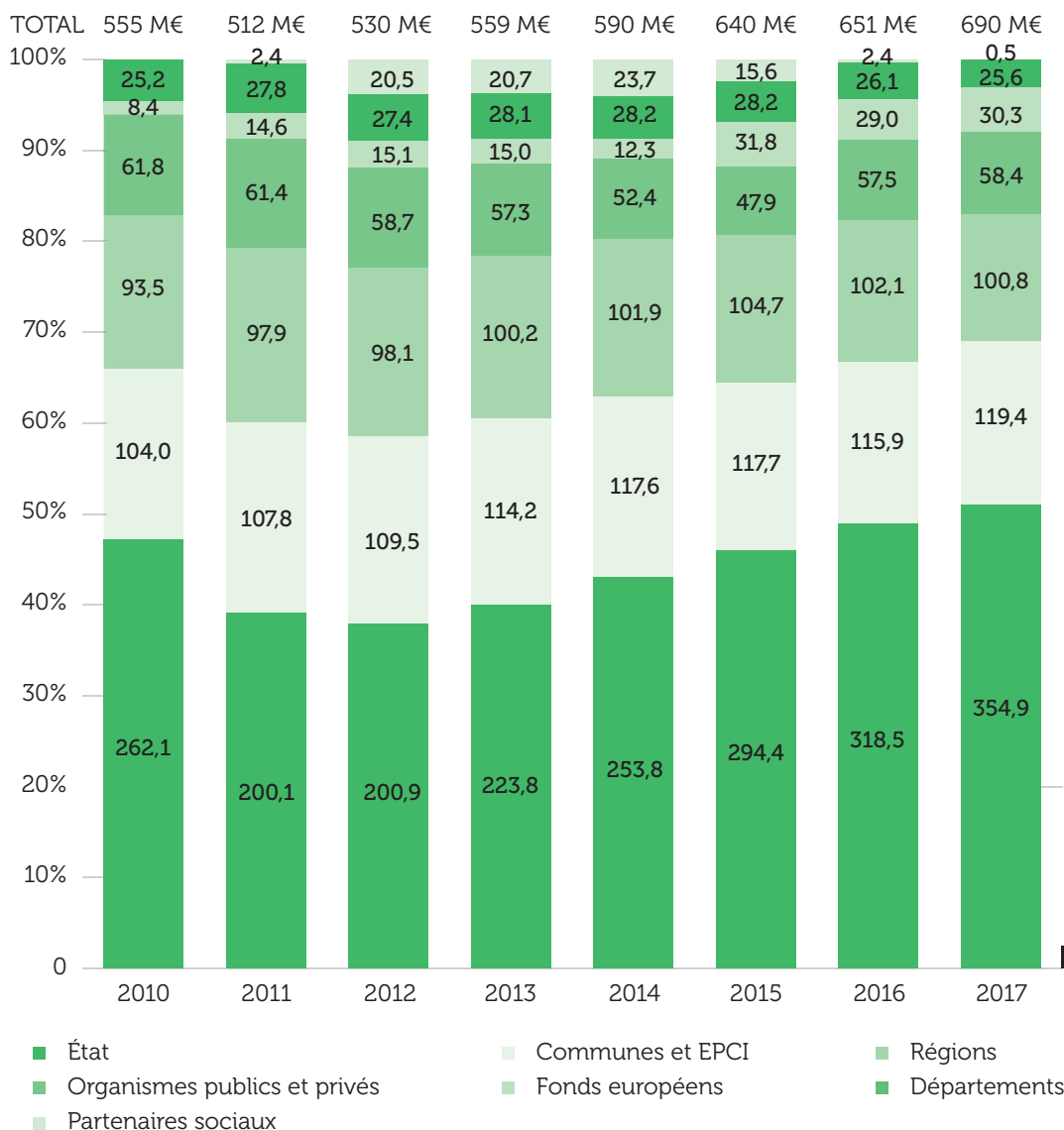
Les financements européens progressent en 2017 en raison du nouvel appel à projets pour l'accompagnement à la sortie des Emplois d'avenir venant en complément de la subvention de l'Etat. Cet appel à projet représente 4,5 M€ en 2017.

Les actions dans le cadre de l'IEJ baissent de 14,2 M€ à 9,8 M€ mais elles représentent toujours un tiers des financements européens des missions locales.

Notons une nouvelle fois que les crédits européens mobilisés par l'Etat pour la Garantie jeunes dans certaines régions ne sont pas pris en compte dans cette catégorie. Ils sont englobés dans le financement par l'Etat de la Garantie jeunes.

Partenaires sociaux : des financements très résiduels depuis la fin de l'ANI (0,5 M€ en 2017)

Portée par la mise en place de l'ANI en direction des jeunes décrocheurs par les partenaires sociaux fin 2011, cette catégorie de financeurs a représenté plus de 20 M€ de financement pour les missions locales entre 2012 et 2014. Le dispositif n'ayant pas été reconduit en 2016, les financements ont depuis baissé, pour progressivement s'arrêter après la fin des derniers parcours d'accompagnement pris en compte par l'action. En 2017, les financements des missions locales par les partenaires sociaux ne représentent plus que 0,5M€ dont 0,1 M€ pour les derniers accompagnements ANI.



Des comptes de résultats majoritairement équilibrés : 13,4 M€ d'excédents cumulés en 2017

Le total des charges cumulées des 439 missions locales se monte en 2016 à 720 M€ pour 733,6 M€ de produits dégageant ainsi un excédent cumulé de 13,4 M€. Cet excédent cumulé progresse ainsi de 155% par rapport à 2016.

Cette meilleure santé financière du réseau pris globalement se retrouve dans les situations individuelles. 86 missions locales ont présenté en 2017 des comptes en déficit soit 22% contre 33% en 2016. Ces déficits demeurent de plus majoritairement limités. 75 missions locales ont un déficit inférieur à 5% de leurs charges, dont 29 ont un déficit inférieur à 2% de leurs charges. 10 missions locales ont un déficit compris entre 5% et 10% de leurs charges. Seule une mission locale a un déficit légèrement supérieur à 10% contre 8 en 2016.

On constate une nouvelle forte progression des dotations aux provisions (+36%) et des engagements à réaliser sur ressources affectées (dotation aux fonds dédiés +53%). Ces outils permettent aux missions locales de répartir sur plusieurs exercices certaines conventions et d'anticiper également des contrôles de services faits. La montée en charge de la Garantie jeunes et l'appropriation de son mode de financement a développé l'usage de ces outils de gestion financière dans le réseau.

Les charges (+3,9%) ont progressé légèrement moins que les produits (+5,1%) ce qui se traduit dans l'évolution positive de l'excédent.

Les charges de personnel (Salaires, charges sociales, impôts et taxes), principal poste de dépenses en mission locale, représentent 526,8 M€ soit 76,8% des charges d'exploitation. Elles progressent de 3% soit moins que les charges globales de la structure alors que les effectifs en ETP ont progressé de 0,7% entre 2016 et 2017.

Tableau 30 : Répartition des financements par type d'activité en millions d'euros

	2014		2015		2016		2017	
Activité principale	473,6	78,6%	451,2	69,3%	445,1	67,2%	592,0	84,7%
Activité spécifique	116,3	19,3%	189,2	29,1%	206,4	31,2%	97,9	14,0%
Fonds gérés pour le compte d'autrui	12,2	2,0%	10,6	1,6%	10,6	1,6%	9,0	1,3%
Total	602,2	100%	651,0	100%	662,1	100,00%	699,0	100,00%

Source : Comptes rendus d'activité 2014, 2015, 2016 et 2017 des missions locales – ICARE.

Tableau 31 : Répartition des financeurs pour l'ensemble de l'activité hors fonds gérés pour le compte d'autrui

	2013	2014	2015	2016
État	43,0%	46,0%	48,9%	51,4%
Régions	17,3%	16,4%	15,7%	14,6%
Départements	4,8%	4,4%	4,0%	3,7%
Communes et EPCI	19,9%	18,4%	17,8%	17,3%
FSE	2,1%	5,0%	4,5%	4,4%
Partenaires sociaux	8,9%	7,6%	8,8%	8,5%
Autres organismes publics et privés	4,0%	2,3%	0,4%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Comptes rendus d'activité 2014, 2015, 2016 et 2017 des missions locales – ICARE.

Les modalités de financement du réseau des missions locales par l'Etat

La circulaire DGEFP du 12 octobre 2007, complétée par celle du 11 janvier 2011, intègre le nouveau cadre prévu par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et permet de substituer aux multiples conventions annuelles entre l'Etat et les missions locales, soit une seule convention pluriannuelle (définition commune d'objectifs et des résultats à atteindre au regard d'un diagnostic partagé des besoins du territoire).

Le financement de l'Etat prend en compte l'ensemble de l'offre de service de la mission locale, aux côtés des autres financeurs publics, notamment des collectivités territoriales, dans une logique de cohérence et de complémentarité de l'action publique en faveur des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle et sociale. Le conventionnement 2015 des missions locales a été effectué par l'Etat dans le cadre de cette circulaire, la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs entrant en vigueur à compter du 1er janvier 2016.

Tableau 32 : Répartition des financeurs de l'activité principale en millions d'euros

	2014	2015	2016	2017
État	224,3	221,1	212,1	333,5
Régions	84,4	85,1	84,3	86,2
Départements	14,7	12	12,7	12,7
EPCI	51,5	45,5	46,4	62,3
Communes	51,2	43,7	40	47,0
Fonds européens	1	0	0	0,2
Organismes publics locaux	1,8	0,6	0,5	0,3
Organismes publics nationaux*	43,5*	42,9*	48,4*	49,2
Organismes privés	0,9	0,2	0,6	0,5
Partenaires sociaux	0,2	0	0	0,1
Total	473,6	451,2	445,1	592,0

Source : Comptes rendus d'activité 2014, 2015, 2016 et 2017 des missions locales – ICARE.

* essentiellement Pôle emploi au titre de l'accord de partenariat renforcé.

Tableau 33 : Répartition des financeurs en activité principale (FAP) et spécifique (FAS)

	2014		2015		2016		2017	
	FAP	FAS	FAP	FAS	FAP	FAS	FAP	FAS
État	47,4%	25,4%	49,0%	38,8%	47,6%	51,6%	56,3%	21,8%
Régions	17,8%	15,1%	18,9%	10,4%	18,9%	8,6%	14,6%	14,9%
Départements	3,1%	11,6%	2,7%	8,6%	2,9%	6,5%	2,1%	13,2%
EPCI	10,9%	5,4%	10,1%	7,7%	10,4%	8,9%	10,5%	6,7%
Communes	10,8%	7,4%	9,7%	7,4%	9,0%	5,3%	7,9%	3,6%
Sous total communes et EPCI	21,7%	12,8%	19,8%	15,1%	19,4%	14,2%	18,5%	10,3%
Fonds européens	0,2%	9,7%	0,0%	16,8%	0,0%	14,0%	0,0%	30,8%
Organismes publics locaux	0,4%	1,6%	0,1%	1,0%	0,1%	0,6%	0,1%	1,5%
Organismes publics nationaux	9,2%	1,2%	9,5%	1,0%	10,9%	1,5%	8,3%	2,9%
Organismes privés	0,2%	2,5%	0,1%	0,5%	0,1%	1,8%	0,1%	4,1%
Sous total organismes publics et privés	9,8%	5,3%	9,7%	2,5%	11,1%	3,9%	8,4%	8,6%
Partenaires sociaux**	0,1%	20,2%	0,0%	7,9%	0,0%	1,2%	0,0%	0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Comptes rendus d'activité 2014, 2015, 2016 et 2017 des missions locales – ICARE.

** Principalement au titre du financement au titre de l'ANI du 7 avril 2011 et de ses avenants

Tableau 34 : Répartition du financement de l'activité principale par type de financeur

Région	Financement activité principale	Subventions Etat	% FAP	Subventions organismes publics	% FAP	Subventions collectivités territoriales	% FAP	Subventions organismes privés	% FAP	FSE	% FAP
Auvergne-Rhône-Alpes	69 890 812	35 250 054	50,4%	5 031 928	7,2%	29 467 850	42,2%	140 796	0,2%	0	0,0%
Bourgogne-Franche-Comté	22 652 711	14 035 253	62,0%	2 021 521	8,9%	6 423 021	28,4%	103 402	0,5%	42 738	0,2%
Bretagne	23 455 535	12 590 178	53,7%	2 212 751	9,4%	8 498 832	36,2%	153 774	0,7%	0	0,0%
Centre-Val de Loire	20 328 109	12 788 195	62,9%	1 904 068	9,4%	5 491 529	27,0%	0	0,0%	144 317	0,7%
Corse	2 966 099	1 743 060	58,8%	313 131	10,6%	909 908	30,7%	0	0,0%	0	0,0%
Grand Est	45 477 049	26 756 566	58,8%	3 821 000	8,4%	14 870 313	32,7%	1 100	0,0%	14 570	0,0%
Guadeloupe	3 237 210	1 796 650	55,5%	532 290	16,4%	908 270	28,1%	0	0,0%	0	0,0%
Guyane	2 300 173	1 514 426	65,8%	185 747	8,1%	600 000	26,1%	0	0,0%	0	0,0%
Hauts-de-France	76 930 878	46 016 230	59,8%	5 846 573	7,6%	24 991 560	32,5%	1 500	0,0%	0	0,0%
Île-de-France	90 479 716	42 518 034	47,0%	6 527 403	7,2%	41 432 444	45,8%	0	0,0%	0	0,0%
La Réunion	14 268 278	9 882 494	69,3%	1 767 737	12,4%	2 618 047	18,3%	0	0,0%	0	0,0%
Martinique	7 399 740	3 864 488	52,2%	475 150	6,4%	3 060 102	41,4%	0	0,0%	0	0,0%
Mayotte	1 891 507	1 596 107	84,4%	70 000	3,7%	225 400	11,9%	0	0,0%	0	0,0%
Normandie	34 123 468	21 421 366	62,8%	2 840 781	8,3%	9 857 081	28,9%	4 240	0,0%	0	0,0%
Nouvelle Aquitaine	54 318 137	30 696 610	56,5%	4 423 429	8,1%	19 123 054	35,2%	75 044	0,1%	0	0,0%
Occitanie	51 549 746	33 205 404	64,4%	4 786 198	9,3%	13 546 534	26,3%	11 610	0,0%	0	0,0%
Pays de la Loire	26 447 838	15 403 902	58,2%	2 770 635	10,5%	8 273 301	31,3%	0	0,0%	0	0,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	44 316 273	22 459 134	50,7%	3 880 401	8,8%	17 897 964	40,4%	78 774	0,2%	0	0,0%
Total	592 033 279	333 538 151	56,3%	49 410 743	8,3%	208 195 210	35,2%	570 240	0,1%	201 625	0,0%

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locales – ICARE – Traitement DMML

Tableau 35 : Répartition du financement des contributions volontaires en nature par financeur et par région

Région	État	Région	Département	Communes et EPCI	Fonds européens	Organismes publics et privés	Partenaires sociaux	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	113 129	0	1 000	1 624 544	0	193 183	184	1 932 040
Bourgogne-Franche-Comté	29 255	2 778	50 500	223 706	21 129	152 057	26 776	506 201
Bretagne	7 333	0	0	205 438	0	181 837	0	394 608
Centre-Val de Loire	0	0	0	332 965	0	44 634	0	377 599
Corse	0	0	0	5 200	0	0	0	5 200
Grand Est	87 366	5 500	0	537 424	0	93 970	13 500	737 760
Guadeloupe	0	0	0	0	0	0	0	0
Guyane	0	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-de-France	21 405	0	0	697 430	0	57 359	75 015	851 209
Île-de-France	184 732	175 236	28 367	3 329 290	0	76 860	1 835	3 796 320
La Réunion	0	0	0	159 660	0	0	0	159 660
Martinique	0	0	0	0	0	0	0	0
Mayotte	0	0	0	0	0	0	0	0
Normandie	1 500	0	0	516 361	0	22 500	0	540 361
Nouvelle Aquitaine	90 641	0	0	667 462	0	189 795	0	947 898
Occitanie	2 986	0	31 576	699 776	0	56 610	0	790 948
Pays de la Loire	53 127	0	0	220 087	0	0	0	273 214
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	0	0	1 153 052	0	94 218	0	1 247 270
Total	591 474	183 514	111 443	10 372 395	21 129	1 163 023	117 310	12 560 288
Total en %	4,7%	1,5%	0,9%	82,6%	0,2%	9,3%	0,9%	100,0%

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locales – ICARE – Traitement DMML
Les contributions volontaires en natures sont principalement constituées de mises à disposition de locaux ou de personnel.

Tableau 36 : Financement d'activités principales et spécifiques, fonds gérés pour le compte d'autrui

Région	Subventions totales	Subventions activité principale (dont contributions en nature)	% sur subventions totales	Subventions activités spécifiques	% sur subventions totales	Fonds gérés pour le compte d'autrui	% sur subventions totales
Auvergne-Rhône-Alpes	79 490 876	69 890 812	87,92%	8 761 642	11,02%	838 422	1,05%
Bourgogne-Franche-Comté	25 459 366	22 652 711	88,98%	2 478 928	9,74%	327 727	1,29%
Bretagne	28 365 799	23 455 535	82,69%	3 980 069	14,03%	930 195	3,28%
Centre-Val de Loire	22 384 724	20 328 109	90,81%	2 048 050	9,15%	8 565	0,04%
Corse	3 694 803	2 966 099	80,28%	314 231	8,50%	414 473	11,22%
Grand Est	53 368 184	45 477 049	85,21%	7 106 607	13,32%	784 528	1,47%
Guadeloupe	4 159 095	3 237 210	77,83%	671 885	16,15%	250 000	6,01%
Guyane	3 390 661	2 300 173	67,84%	946 488	27,91%	144 000	4,25%
Hauts-de-France	94 339 281	76 930 878	81,55%	17 371 110	18,41%	37 293	0,04%
Île-de-France	110 008 906	90 479 716	82,25%	18 937 705	17,21%	591 485	0,54%
La Réunion	18 994 247	14 268 278	75,12%	4 283 378	22,55%	442 591	2,33%
Martinique	8 253 871	7 399 740	89,65%	854 131	10,35%	0	0,00%
Mayotte	3 189 465	2 088 715	65,49%	1 100 750	34,51%	0	0,00%
Normandie	40 835 641	34 123 468	83,56%	6 422 274	15,73%	289 899	0,71%
Nouvelle Aquitaine	61 519 298	54 318 137	88,29%	6 686 679	10,87%	514 482	0,84%
Occitanie	58 851 304	51 549 746	87,59%	6 558 684	11,14%	742 874	1,26%
Pays de la Loire	29 924 291	26 447 838	88,38%	2 899 567	9,69%	576 886	1,93%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	53 441 412	44 316 273	82,92%	6 975 262	13,05%	2 149 877	4,02%
Total	699 671 224	592 230 487	84,64%	98 397 440	14,06%	9 043 297	1,29%

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locales – ICARE – Traitement DMML

Tableau 37 : Financement de l'activité principale par type de collectivité territoriale

Région	Financement activité principale		Régions		Départements		Communes		EPCI		Autres établissements		Total collectivités territoriales	
	Subvention totale	% FAP	Subvention totale	% FAP	Subvention totale	% FAP	Subvention totale	% FAP	Subventions totale	% FAP	Subvention totale	% FAP	Subvention totale	% FAP
Auvergne-Rhône-Alpes	69 890 812	20,1%	894 217	1,3%	7 077 105	10,1%	7 447 138	10,7%	40 640	0,1%	29 508 490	42,2%		
Bourgogne-Franche-Comté	22 652 711	15,1%	357 100	1,6%	595 646	2,6%	2 046 141	9,0%	40 085	0,2%	6 463 106	28,5%		
Bretagne	23 455 535	11,2%	673 880	2,9%	468 213	2,0%	4 727 293	20,2%	0	0,0%	8 498 832	36,2%		
Centre-Val de Loire	20 328 109	14,1%	81 196	0,4%	1 032 795	5,1%	1 521 148	7,5%	0	0,0%	5 491 529	27,0%		
Corse	2 966 099	16,3%	152 600	5,1%	275 058	9,3%	0	0,0%	66 000	2,2%	975 908	32,9%		
Grand Est	45 477 049	15,6%	113 750	0,3%	2 667 689	5,9%	4 975 607	10,9%	8 056	0,0%	14 878 369	32,7%		
Guadeloupe	3 237 210	24,7%	0	0,0%	108 270	3,3%	0	0,0%	0	0,0%	908 270	28,1%		
Guyane	2 300 173	21,7%	0	0,0%	100 000	4,3%	0	0,0%	0	0,0%	600 000	26,1%		
Hauts-de-France	76 930 878	12,4%	829 531	1,1%	6 841 614	8,9%	7 745 718	10,1%	0	0,0%	24 991 560	32,5%		
Île-de-France	90 479 716	15,5%	4 228 192	4,7%	11 257 991	12,4%	11 922 776	13,2%	22 216	0,0%	41 454 660	45,8%		
La Réunion	14 268 278	7,4%	190 827	1,3%	1 168 000	8,2%	200 000	1,4%	0	0,0%	2 618 047	18,3%		
Martinique	7 399 740	20,9%	0	0,0%	0	0,0%	1 515 102	20,5%	0	0,0%	3 060 102	41,4%		
Mayotte	1 891 507	20,0%	0	0,0%	25 400	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	225 400	11,9%		
Normandie	34 123 468	15,5%	521 358	1,5%	1 720 156	5,0%	2 319 588	6,8%	49 471	0,1%	9 906 552	29,0%		
Nouvelle Aquitaine	54 318 137	14,5%	1 536 744	2,8%	4 333 249	8,0%	5 403 298	9,9%	106 196	0,2%	19 229 250	35,4%		
Occitanie	51 549 746	8,2%	2 433 989	4,7%	2 671 145	5,2%	4 222 998	8,2%	0	0,0%	13 546 534	26,3%		
Pays de la Loire	26 447 838	12,0%	0	0,0%	851 098	3,2%	4 244 061	16,0%	0	0,0%	8 273 301	31,3%		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	44 316 273	16,7%	698 134	1,6%	5 775 786	13,0%	4 022 397	9,1%	0	0,0%	17 897 964	40,4%		
Total	592 033 279	14,6%	12 711 518	2,1%	46 969 215	7,9%	62 313 265	10,5%	332 664	0,1%	208 527 874	35,2%		

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locales – I-Milo-ICARE – Traitement DMML

Tableau 38 : Activités principales et spécifiques, répartition par financeurs publics

Région	État			FSE			Région		
	FAP	FAS	%	FAP	FAS	%	FAP	FAS	%
Auvergne-Rhône-Alpes	35 250 054	2 098 892	47,7%	0	2 295 302	2,9%	14 049 390	758 437	18,9%
Bourgogne-Franche-Comté	14 035 253	765 031	59,8%	42 738	746 655	3,2%	3 424 134	157 808	14,5%
Bretagne	12 590 178	736 495	49,0%	0	1 440 499	5,3%	2 629 446	378 283	11,1%
Centre-Val de Loire	12 788 195	412 206	59,5%	144 317	616 379	3,4%	2 856 390	202 815	13,8%
Corse	1 743 060	107 999	56,4%	0	64 793	2,0%	482 250	109 900	18,1%
Grand Est	26 756 566	1 528 993	54,1%	14 570	2 683 714	5,2%	7 113 267	1 101 298	15,7%
Guadeloupe	1 796 650	192 500	51,2%	0	218 697	5,6%	800 000	0	20,6%
Guyane	1 514 426	695 500	68,1%	0	244 988	7,5%	500 000	0	15,4%
Hauts-de-France	46 016 230	2 110 486	51,5%	0	9 388 554	10,1%	9 574 697	1 233 265	11,6%
Île-de-France	42 518 034	4 658 140	43,6%	0	4 027 372	3,7%	14 023 485	5 452 131	18,0%
La Réunion	9 882 494	693 289	57,7%	0	499 599	2,7%	1 059 220	1 451 843	13,7%
Martinique	3 864 488	199 827	49,3%	0	139 896	1,7%	1 545 000	481 996	24,6%
Mayotte	1 596 107	402 968	80,0%	0	0	0,0%	200 000	0	8,0%
Normandie	21 421 366	1 299 394	56,4%	0	2 393 346	5,9%	5 295 979	1 237 650	16,2%
Nouvelle Aquitaine	30 696 610	951 397	52,2%	0	2 437 874	4,0%	7 849 763	556 104	13,9%
Occitanie	33 205 404	1 702 047	60,4%	0	1 706 252	3,0%	4 218 402	556 312	8,3%
Pays de la Loire	15 403 902	578 160	54,8%	0	409 808	1,4%	3 178 142	4 500	10,9%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	22 459 134	2 253 206	48,4%	0	818 492	1,6%	7 401 647	901 210	16,3%
Total	333 538 151	21 386 530	51,8%	201 625	30 132 220	4,4%	86 201 212	14 583 552	14,7%

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 38 : Activités principales et spécifiques, répartition par financeurs publics (suite)

Région	Département			Autres collectivités ou EPCI			Organismes publics		
	FAP	FAS	%	FAP	FAS	%	FAP	FAS	%
Auvergne-Rhône-Alpes	894 217	1 694 245	3,3%	14 524 243	1 313 170	20,2%	5 031 928	433 143	7,0%
Bourgogne-Franche-Comté	357 100	251 966	2,5%	2 641 787	301 212	11,9%	2 021 521	9 831	8,2%
Bretagne	673 880	1 155 858	6,7%	5 195 506	149 713	19,7%	2 212 751	17 246	8,2%
Centre-Val de Loire	81 196	317 572	1,8%	2 553 943	202 020	12,4%	1 904 068	96 358	9,0%
Corse	152 600	1 400	4,7%	275 058	20 000	9,0%	313 131	10 139	9,9%
Grand Est	113 750	710 361	1,6%	7 643 296	476 035	15,5%	3 821 000	354 465	8,0%
Guadeloupe	0	110 793	2,9%	108 270	0	2,8%	532 290	124 558	16,9%
Guyane	0	6 000	0,2%	100 000	0	3,1%	185 747	0	5,7%
Hauts-de-France	829 531	1 682 428	2,7%	14 587 332	1 516 342	17,2%	5 846 573	602 255	6,9%
Île-de-France	4 228 192	1 827 484	5,6%	23 180 767	1 390 338	22,7%	6 527 403	465 145	6,5%
La Réunion	190 827	346 148	2,9%	1 368 000	607 399	10,8%	1 767 737	453 999	12,1%
Martinique	0	13 000	0,2%	1 515 102	0	18,4%	475 150	12 150	5,9%
Mayotte	0	203 750	8,2%	25 400	0	1,0%	70 000	0	2,8%
Normandie	521 358	740 539	3,1%	4 039 744	415 610	11,1%	2 840 781	75 111	7,2%
Nouvelle Aquitaine	1 536 744	1 620 056	5,2%	9 736 547	510 328	16,9%	4 423 429	334 869	7,8%
Occitanie	2 433 989	1 232 885	6,3%	6 894 143	469 974	12,7%	4 786 198	554 065	9,2%
Pays de la Loire	0	304 908	1,0%	5 095 159	1 111 821	21,3%	2 770 635	330 027	10,6%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	698 134	696 892	2,7%	9 798 183	1 590 159	22,3%	3 880 401	515 441	8,6%
Total	12 711 518	12 916 285	3,7%	109 282 480	10 074 121	17,4%	49 410 743	4 388 802	7,9%

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 39 : Répartition des fonds gérés pour le compte d'autrui par financeurs

Région	État	Région	Département	EPCI	Communes
Auvergne-Rhône-Alpes	1 500	180 456	585 407	33 300	37 759
Bourgogne-Franche-Comté	31 915	0	271 447	20 000	2 500
Bretagne	1 837	0	797 428	126 130	0
Centre-Val de Loire	6 839	0	0	0	1 726
Corse	10 000	317 242	87 231	0	0
Grand Est	0	113 215	387 105	277 605	3 603
Guadeloupe	0	0	250 000	0	0
Guyane	0	144 000	0	0	0
Hauts-de-France	0	2 800	20 893	2 800	0
Île-de-France	22 859	519 090	45 620	0	0
La Réunion	233 466	0	0	0	0
Martinique	0	0	0	0	0
Mayotte	0	0	0	0	0
Normandie	34 450	68 779	71 197	0	63 791
Nouvelle Aquitaine	0	0	436 477	48 312	29 693
Occitanie	83 371	0	611 501	6 000	23 200
Pays de la Loire	109 002	23 978	272 506	131 000	31 700
Provence-Alpes-Côte d'Azur	36 800	154 855	673 913	1 281 200	0
Total	572 039	1 524 415	4 510 725	1 926 347	193 972

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 39 : Répartition des fonds gérés pour le compte d'autrui par financeurs (suite)

Région	Organismes publics locaux	Organismes publics nationaux	Organismes privés	Partenaires sociaux	
Auvergne-Rhône-Alpes	0	0	0	0	838 422
Bourgogne-Franche-Comté	1 865	0	0	0	327 727
Bretagne	0	0	4 800	0	930 195
Centre-Val de Loire	0	0	0	0	8 565
Corse	0	0	0	0	414 473
Grand Est	0	3 000	0	0	784 528
Guadeloupe	0	0	0	0	250 000
Guyane	0	0	0	0	144 000
Hauts-de-France	0	0	10 800	0	37 293
Île-de-France	0	0	3 916	0	591 485
La Réunion	209 125	0	0	0	442 591
Martinique	0	0	0	0	0
Mayotte	0	0	0	0	0
Normandie	0	0	46 232	5 450	289 899
Nouvelle Aquitaine	0	0	0	0	514 482
Occitanie	0	0	18 802	0	742 874
Pays de la Loire	5 100	0	3 600	0	576 886
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 109	0	0	0	2 149 877
Total	219 199	3 000	88 150	5 450	9 043 297

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 40 : Répartition régionale des principaux financements nationaux par financeurs et type de financement (principal ou spécifique)

Convention	Financements principaux et spécifiques hors fonds gérés pour le compte d'autrui		État					
	Région	Total	Part régionale en %	CPO État		Accompagnement emplois d'avenir		Accompagnement Garantie jeunes
Principal				Part régionale en %	Principal	Part régionale en %	Principal	Part régionale en %
Auvergne-Rhône-Alpes	78 652 454	11,40%	22 016 660	10,84%	883 169	9,37%	12 170 784	10,16%
Bourgogne-Franche-Comté	25 131 639	3,64%	8 898 855	4,38%	577 044	6,12%	4 492 342	3,75%
Bretagne	27 435 604	3,98%	7 984 197	3,93%	276 183	2,93%	4 297 200	3,59%
Centre-Val de Loire	22 376 159	3,24%	7 315 595	3,60%	433 533	4,60%	5 019 200	4,19%
Corse	3 280 330	0,48%	826 465	0,41%	71 356	0,76%	845 239	0,71%
Grand Est	52 583 656	7,62%	16 633 508	8,19%	584 742	6,20%	9 450 950	7,89%
Guadeloupe	3 909 095	0,57%	1 255 001	0,62%	145 536	1,54%	396 113	0,33%
Guyane	3 246 661	0,47%	1 106 171	0,54%	88 255	0,94%	320 000	0,27%
Hauts-de-France	94 301 988	13,67%	25 568 052	12,59%	1 096 921	11,64%	19 329 852	16,14%
Île-de-France	109 417 421	15,86%	27 970 176	13,77%	993 670	10,54%	13 328 286	11,13%
La Réunion	18 551 656	2,69%	5 556 416	2,74%	449 598	4,77%	3 876 480	3,24%
Martinique	8 253 871	1,20%	1 893 772	0,93%	213 712	2,27%	1 757 004	1,47%
Mayotte	2 498 225	0,36%	1 234 095	0,61%	42 012	0,45%	320 000	0,27%
Normandie	40 545 742	5,88%	13 492 469	6,64%	503 768	5,35%	7 416 482	6,19%
Nouvelle Aquitaine	61 004 816	8,84%	16 963 237	8,35%	885 006	9,39%	12 430 321	10,38%
Occitanie	58 108 430	8,42%	19 163 238	9,44%	990 503	10,51%	13 029 923	10,88%
Pays de la Loire	29 347 405	4,25%	10 219 999	5,03%	434 018	4,61%	4 666 078	3,90%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	51 291 535	7,43%	14 953 795	7,36%	755 874	8,02%	6 648 787	5,55%
Total	689 936 687	100,00%	203 051 701	100,00%	9 424 900	100,00%	119 795 041	100,00%

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 40 : Répartition régionale des principaux financements nationaux par financeurs et type de financement (principal ou spécifique) (suite)

Financier	État								
	Convention	Financement d'ETP justice pour l'accompagnement des jeunes sous-main de justice		Appels à projets dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)		Réussite Apprentissage		Contrat de Ville	
		Région	Spécifique	Part régionale en %	Spécifique	Part régionale en %	Spécifique	Part régionale en %	Spécifique
Auvergne-Rhône-Alpes		291 522	18,13%	59 000	29,52%	86 607	16,60%	93 429	6,13%
Bourgogne-Franche-Comté		56 593	3,52%	8 905	4,46%	0	0,00%	50 437	3,31%
Bretagne		22 500	1,40%	0	0,00%	12 062	2,31%	32 800	2,15%
Centre-Val de Loire		29 250	1,82%	5 000	2,50%	457	0,09%	39 060	2,56%
Corse		11 250	0,70%	0	0,00%	37 325	7,15%	4 000	0,26%
Grand Est		125 700	7,82%	2 000	1,00%	18 201	3,49%	290 771	19,06%
Guadeloupe		22 500	1,40%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Guyane		0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Hauts-de-France		178 250	11,09%	0	0,00%	89 872	17,22%	179 630	11,78%
Île-de-France		196 000	12,19%	39 500	19,76%	202 114	38,74%	452 840	29,69%
La Réunion		22 500	1,40%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Martinique		22 500	1,40%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Mayotte		0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Normandie		24 600	1,53%	11 900	5,95%	0	0,00%	56 876	3,73%
Nouvelle Aquitaine		132 261	8,23%	21 000	10,51%	0	0,00%	73 210	4,80%
Occitanie		45 028	2,80%	13 000	6,50%	37 880	7,26%	72 540	4,76%
Pays de la Loire		44 214	2,75%	1 000	0,50%	13 142	2,52%	86 611	5,68%
Provence-Alpes-Côte d'Azur		383 112	23,83%	38 550	19,29%	24 098	4,62%	93 000	6,10%
Total		1 607 780	100,00%	199 855	100,00%	521 758	100,00%	1 525 204	100,00%

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 40bis : Répartition régionale des principaux financements nationaux par financeurs et type de financement (principal ou spécifique)

Financier	Etat				Région				Département					
	Parrainage Etat		Parrainage Politique de la ville		Parrainage Conseil régional		Subvention de fonctionnement du CR		Subvention de fonctionnement du CD		Accompagnement jeunes bénéficiaires du RSA		Frais de gestion FAJ	
	Spécifique	Part régionale en %	Principal	Part régionale en %	Spécifique	Part régionale en %	Principal	Part régionale en %	Principal	Part régionale en %	Spécifique	Part régionale en %	Principal	Part régionale en %
Auvergne-Rhône-Alpes	335 921	9,51%	120 355	16,13%	0	0,00%	12 588 922	14,99%	265 747	4,76%	906 795	16,29%	120 093	9,68%
Bourgogne-Franche-Comté	156 912	4,44%	72 590	9,73%	8 540	0,94%	3 419 196	4,07%	101 550	1,82%	115 358	2,07%	48 803	3,93%
Bretagne	231 190	6,54%	36 600	4,91%	0	0,00%	2 594 696	3,09%	68 500	1,23%	489 631	8,80%	164 094	13,22%
Centre-Val de Loire	58 650	1,66%	3 910	0,52%	0	0,00%	2 856 390	3,40%	33 696	0,60%	87 500	1,57%	29 056	2,34%
Corse	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	446 000	0,53%	77 600	1,39%	0	0,00%	1 400	0,11%
Grand Est	543 510	15,39%	127 490	17,09%	71 980	7,89%	7 107 767	8,46%	53 000	0,95%	429 432	7,72%	126 719	10,21%
Guadeloupe	20 000	0,57%	0	0,00%	0	0,00%	800 000	0,95%	0	0,00%	92 793	1,67%	0	0,00%
Guyane	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	500 000	0,60%	0	0,00%	0	0,00%	6 000	0,48%
Hauts-de-France	401 740	11,37%	40 750	5,46%	0	0,00%	9 574 697	11,40%	483 208	8,65%	1 025 617	18,43%	63 638	5,13%
Île-de-France	328 790	9,31%	120 170	16,11%	512 705	56,19%	13 824 249	16,46%	607 334	10,87%	219 000	3,93%	64 756	5,22%
La Réunion	106 751	3,02%	0	0,00%	0	0,00%	1 059 220	1,26%	106 423	1,91%	210 148	3,78%	68 000	5,48%
Martinique	64 450	1,82%	19 825	2,66%	0	0,00%	1 545 000	1,84%	0	0,00%	0	0,00%	10 000	0,81%
Mayotte	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	200 000	0,24%	0	0,00%	203 750	3,66%	0	0,00%
Normandie	315 095	8,92%	78 995	10,59%	0	0,00%	5 295 979	6,31%	78 853	1,41%	234 555	4,21%	171 921	13,85%
Nouvelle Aquitaine	175 680	4,97%	32 025	4,29%	0	0,00%	7 526 439	8,96%	854 658	15,30%	976 828	17,55%	38 038	3,07%
Occitanie	265 655	7,52%	63 135	8,46%	27 082	2,97%	4 218 402	5,02%	2 313 536	41,42%	513 060	9,22%	122 434	9,87%
Pays de la Loire	114 680	3,25%	14 945	2,00%	0	0,00%	3 178 142	3,78%	0	0,00%	12 000	0,22%	122 945	9,91%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	413 580	11,71%	15 250	2,04%	292 190	32,02%	7 231 733	8,61%	541 721	9,70%	49 000	0,88%	82 989	6,69%
Total	3 532 604	100,00%	746 040	100,00%	912 497	100,00%	83 966 832	100,00%	5 585 826	100,00%	5 565 467	100,00%	1 240 886	100,00%

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locales – ICARE – Traitement DMML

Tableau 40ter : Répartition régionale des principaux financements nationaux par financeurs et type de financement (principal ou spécifique)

Financier	Fonds Européens			Organismes publics nationaux			Partenaires Sociaux		
	Actions dans le cadre d'appels Projets sur PO IEJ 2014-2015	Actions dans le cadre d'appels à projets sur PO FSE 2014-2020	Part régionale en %	Spécifique	Part régionale en %	Principal	Part régionale en %	Spécifique	Part régionale en %
Auvergne-Rhône-Alpes	153 544	573 143	8,91%	434 769	9,62%	4 969 035	10,34%	4 500	4,65%
Bourgogne-Franche-Comté	0	254 279	3,95%	385 744	8,54%	1 945 029	4,05%	18 600	19,23%
Bretagne	318 839	237 915	3,70%	219 272	4,85%	2 183 170	4,54%	2 250	2,33%
Centre-Val de Loire	80 905	51 615	0,80%	337 244	7,46%	1 812 834	3,77%	900	0,93%
Corse	0	59 168	0,92%	0	0,00%	247 131	0,51%	0	0,00%
Grand Est	744 959	716 737	11,14%	498 343	11,03%	3 699 559	7,69%	2 250	2,33%
Guadeloupe	218 697	0	0,00%	0	0,00%	532 290	1,11%	0	0,00%
Guyane	0	244 988	3,81%	0	0,00%	185 747	0,39%	0	0,00%
Hauts-de-France	6 036 861	1 143 897	17,78%	200 634	4,44%	5 689 998	11,83%	2 250	2,33%
Île-de-France	469 756	767 269	11,93%	280 747	6,21%	6 448 543	13,41%	30 390	31,42%
La Réunion	0	232 625	3,62%	93 423	2,07%	1 537 121	3,20%	0	0,00%
Martinique	0	0	0,00%	139 896	3,10%	426 443	0,89%	0	0,00%
Mayotte	0	0	0,00%	0	0,00%	70 000	0,15%	0	0,00%
Normandie	352 818	1 009 258	15,69%	292 257	6,47%	2 759 483	5,74%	4 500	4,65%
Nouvelle Aquitaine	546 587	826 718	12,85%	552 966	12,24%	4 194 959	8,73%	7 226	7,47%
Occitanie	825 270	175 175	2,72%	261 225	5,78%	4 741 198	9,86%	4 500	4,65%
Pays de la Loire	0	68 963	1,07%	231 402	5,12%	2 770 635	5,76%	1 350	1,40%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	59 171	71 151	1,11%	589 980	13,06%	3 864 957	8,04%	18 000	18,61%
Total	9 807 407	6 432 901	100,00%	4 517 902	100,00%	48 078 132	100,00%	96 716	100,00%

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locales – ICARE – Traitement DMML

Tableau 41 : Répartition par financeur et par thème des financements des missions locales

	Fonctionnement	Accompagnement	Autres thèmes	Non renseigné	Total en %	Total en M €
État	56,7%	38,4%	3,0%	1,8%	100,0%	367,8 M €
Régions	87,4%	0,9%	5,8%	5,9%	100,0%	99,7M €
Départements	23,1%	25,1%	11,9%	40,0%	100,0%	25,9M €
Communes et EPCI	37,0%	2,5%	2,8%	56,9%	100,0%	107,8 M €
Fonds européens	19,4%	24,3%	21,7%	34,6%	100,0%	34,4 M €
Organismes publics et privés	5,3%	82,3%	4,4%	8,0%	100,0%	57,2 M €
Partenaires sociaux	54,1%	23,2%	14,1%	8,6%	100,0%	0,5 M €
Total financeurs	50,80%	29,90%	4,80%	14,50%	100,0%	693,3 M €

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Note de lecture : afin de faciliter la lecture locale, régionale comme nationale des thèmes de financement des missions locales, chaque convention doit, depuis 2017, être rattachée à l'un de ces thèmes. Les conventions nationales (exceptées 4 d'entre-elles) ont un thème déjà défini au préalable. Pour les conventions locales, c'est à chaque mission locale de déterminer le thème principal sur lequel elle a conventionné avec un financeur. Par exemple, une convention locale pour une permanence d'écoute financée par le département sera rattachée à la thématique « Santé » et au financeur « Conseil Départemental ». Pour ce premier exercice, 14,5% des financements n'ont pas été renseignés par certaines missions locales, essentiellement les financements des communes, départements et fonds européens. La répartition par montant et % n'est donc pas exhaustive.

Tableau 41bis : Détails des autres thèmes

Thème de financement	Montant	%
Accès à l'emploi	10 142 265	30,6%
Parrainage	5 484 628	16,5%
Justice	2 906 969	8,8%
Alternance	2 480 552	7,5%
Projet professionnel	2 386 973	7,2%
Budget/ressources	2 071 326	6,2%
Santé	2 033 771	6,1%
Mobilité	1 316 327	4,0%
Logement	1 188 355	3,6%
Formation	835 049	2,5%
Citoyenneté	478 102	1,4%
Actions de repérage des NEET	468 533	1,4%
Création d'activités	468 519	1,4%
Numérique	413 846	1,2%
Décrochage scolaire	181 396	0,5%
Sports, culture, loisirs	145 874	0,4%
Prévention de la radicalisation	65 353	0,2%
Handicap	50 062	0,2%
Egalité hommes-femmes	38 300	0,1%
Total autres thèmes	33 156 200	100,00%

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 42 : Compte de résultat des missions locales 2017

Charges	2017	2016	Produits	2017	2016
Marchandises : Achats	4 495 677	3 749 408	Ventes de marchandises	61 623	1 289
Marchandises : Variation de stocks	1 853	-1 622	Production vendue : Biens	257 748	48 876
Matières premières et autres approvisionnements : achats	5 335 243	4 658 854	Production vendue : Services	1 918 705	2 035 395
Matières premières et autres approvisionnements : variation de stock	107 653	377 639	Production stockée	17 830	1 387
Autres achats et charges externes	113 562 564	110 858 088	Production immobilisée	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	30 070 682	31 327 271	Produits nets partiels sur opérations à long terme	0	0
Salaires et traitements	350 967 324	338 929 020	Subventions d'exploitation	666 511 115	628 414 763
Charges sociales	145 790 678	140 982 285	Reprises sur dépréciations, sur provisions et amortissements	15 717 501	12 422 055
Dotations aux amortissements et dépréciations	9 029 484	8 088 047	Transferts de charges de personnel et autres transferts de charges	18 962 911	18 961 588
Dotations aux provisions	16 435 521	12 048 972	Cotisations	150 989	768 297
Subventions accordées par l'association	1 619 463	1 204 843	Autres produits	4 994 513	5 710 059
Autres charges	8 238 831	8 158 255			
Total charges d'exploitation	685 605 408	660 381 060	Total produits d'exploitation	708 592 935	668 363 709
			Résultat d'exploitation	22 987 527	7 982 649
Déficits transférés	319 332	594 916	Excédents transférés	0	0
Total charges financières	472 680	455 310	Total produits financiers	744 641	1 197 039
			Résultat financier	271 961	741 729
			Résultat courant avant impôts	22 940 156	8 129 462
Total charges exceptionnelles	10 521 377	16 597 634	Total produits exceptionnels	9 136 394	14 403 246
			Résultat exceptionnel	-1 384 983	-2 194 388
Participation des salariés aux résultats	35 3018	0			
Impôts sur les sociétés	4 430	50 801			
Engagements à réaliser sur ressources affectées	22 770 971	14 831 741	Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs	14 983 514	14 201 014
Total des charges	719 972 654	692 911 462	Total des produits	733 658 791	698 165 008
			Excédent ou déficit	13 410 268	5 253 546

Source : Comptes rendus d'activité 2017 des missions locale – ICARE – Traitement DMML



7.

LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS (CPO)

- **Un outil de pilotage de l'État** 42
- **Trois objectifs stratégiques** 42
- **Des principes directeurs associés** 42
- **Tableau 29 :**
 - Tableau de bord national CPO 2017
 - Principaux indicateurs et ratios soumis à objectifs 43

Un outil de pilotage de l'État

Le financement des missions locales s'inscrit dans le régime des subventions : il est accordé sur la base d'un projet associatif présenté par le président de la mission locale. Il doit s'assurer d'une cohérence entre les objectifs fixés en fonction des besoins du territoire et l'allocation des moyens par l'État. Signée pour trois ans, la CPO permet d'assurer une sécurisation du financement pour le réseau et de construire un projet sur la durée.

La première CPO 2007-2010 entre l'État et les missions locales a été mise en œuvre à partir de 2008. La seconde CPO 2011-2013 a été prolongée par avenant en 2014 et 2015. La troisième CPO 2015-2018 est entrée en vigueur le 1er janvier 2016 suite à l'instruction N°DGEFP/MIL/2015/257 du 17 décembre 2015 relative à la mise en œuvre de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) entre l'État et les missions locales pour la période 2015-2018.

Trois objectifs stratégiques

- Apporter, par une offre de service adaptée, une solution à tous les jeunes en demande d'insertion et un appui aux employeurs par une offre de service adaptée.
- Inscrire l'action partenariale des missions locales dans un projet de territoire en s'appuyant sur leur fonction d'ingénierie.
- Renforcer le pilotage des mesures des politiques de l'emploi confiées aux missions locales.

Des principes directeurs associés

- La logique d'accompagnement global : une logique de cadre unique de parcours d'accompagnement contractualisé pour tous les jeunes en demande d'insertion, dont les « NEET », intégrant les outils de la politique de l'emploi dans ce parcours.
- Le projet de territoire : partir des besoins du territoire exprimés par les jeunes et les employeurs de la zone géographique couverte par la mission locale pour construire et ajuster les réponses à leur apporter.
- Le pilotage : se doter d'outils de pilotage pour suivre l'offre d'accompagnement global des missions locales, renforcer le pilotage des mesures des politiques de l'emploi confiées aux missions locales et poursuivre le travail de contextualisation de l'activité et des résultats des missions locales.

Une méthode : le dialogue de gestion annuel

- Il se réalise entre les représentants de l'État et les présidents des missions locales, partant de l'analyse du contexte jusqu'à l'étape conclusive et la détermination d'objectifs. Des annexes à l'instruction permettent de fixer les orientations annuelles.
- Le dialogue de gestion est mené en coordination avec le conseil régional pour identifier la contribution de la mission locales aux politiques d'emploi, d'orientation et de formation professionnelle, (art. 6 loi NOTRe du 6 août 2015).
- La CPO encourage la tenue de conférences ou comités de l'ensemble des financeurs : collectivités territoriales et représentants de l'État.

Tableau 29 : Tableau de bord national CPO 2017 : principaux indicateurs et ratios soumis à objectifs

Grille de lecture du tableau : en 2017, les parcours d'accompagnement nationaux vers l'emploi comprennent essentiellement le PACEA, dont la phase Garantie jeunes et la délégation de PPAE, mais également le CIVIS, la Garantie jeunes (version expérimentation) et l'ANI jeunes phase 2, pour les entrées antérieures se poursuivant sur 2017. Les parcours d'accompagnement nationaux dans l'emploi ne prennent en compte que les emplois d'avenir et l'ANI jeunes phase 3.

Les données liées aux ressources humaines proviennent des remontées ICARE BRH 2016 (effectifs au 31/12/2016) et les données liées aux financements des remontées ICARE Budget Prévisionnel 2017.

Thème	Ratios	Intitulé de l'indicateur CPO	National 2017	Taux / Indicateur supérieur 2017	National 2016	Taux / Indicateur supérieur 2016	Taux (N - N-1) / N-1
Éclairage contexte		Nombre de jeunes 16-25 ans actifs non occupés sur le territoire	1 130 580		1 105 272		2,3 %
		Nombre de jeunes DEFM 16-25 (cat. A) présents sur le territoire au 31 décembre de l'année	621 695		638 795		-2,7 %
		Nombre de jeunes NEET présents sur le territoire	1 544 685		1 499 509		3,0 %
Accueil		Nombre de jeunes en contact	1 739 576		1 704 606		2,1 %
	Ratio 1	Nombre de jeunes en contact / Nombre de jeunes 16-25 ans actifs non occupés présents sur le territoire couvert par la mission locale		153,9 %		154,2 %	
	Ratio 2	Nombre de jeunes accueillis pour la première fois en mission locale	400 075	23,0 %	426 291	25,0 %	6,1 %
		Dont nombre de jeunes ayant eu un diagnostic approfondi			Non observé		
	Ratio 3	Dont nombre et taux de jeunes ayant eu un diagnostic approfondi / Nombre de jeunes accueillis pour la première fois en mission locale			Non observé		
JDI		Nombre de jeunes en demande d'insertion (JDI)	679 807		735 589		-7,6 %
	Ratio 4	Nombre de jeunes en demande d'insertion (JDI) / Nombre de jeunes 16-25 ans actifs non occupés présents sur le territoire couvert par la mission locale		60,1 %		66,6 %	
Accompagnement jeunes vers l'emploi ou la formation		Nombre de jeunes entrés en accompagnement contractualisé (national ou renforcé / régional et local ou projet)	402 577		330 471		21,8 %
	Ratio 5	Nombre de jeunes entrés en accompagnement contractualisé (national ou renforcé / régional et local ou projet) / Nombre de jeunes en contact		23,1 %		19,4 %	
		Dont nombre de jeunes ayant eu un diagnostic approfondi			Non observé		
	Ratio 6	Dont nombre et taux de jeunes ayant eu un diagnostic approfondi			Non observé		
		Dont nombre et taux de jeunes entrés en parcours nationaux (PACEA avec ou sans Garantie jeunes, PPAE)	36 2016	89,9 %	257 893	79,0 %	40,4 %
	Dont nombre et taux de jeunes entrés en parcours régionaux et locaux uniquement	40 553	10,6 %	72 554	23,1 %	-44,1 %	

Tableau 29 : Tableau de bord national CPO 2017 : principaux indicateurs et ratios soumis à objectifs (suite)

Thème	Ratios	Intitulé de l'indicateur CPO	National 2017	Taux / Indicateur supérieur 2017	National 2016	Taux / Indicateur supérieur 2016	Taux (N - N-1) / N-1
Accompagnement jeunes vers l'emploi ou la formation		Nombre de jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement tous parcours confondus (national ou régional et local)	493 955		518 430		-4,7 %
		Nombre de jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement en parcours national	399 207		408 226		-2,2 %
	Ratio 7	Nombre de jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement en parcours national / Nombre de jeunes en demande d'insertion (JDI)		58,7 %		55,5 %	
	Ratio 9	dont nombre et taux de jeunes ayant démarré au moins une situation dans les 12 premiers mois d'accompagnement	94 102	66,3 %	115 357	61,6 %	-18,4 %
		dont nombre de jeunes en parcours d'accompagnement sans proposition depuis + de 3 mois (hors situation emploi ou formation)	72 833		122 756		-40,7 %
		dont nombre de jeunes en parcours d'accompagnement ayant commencé depuis plus de 3 mois	296 038		329 167		-10,1 %
	Ratio 8	dont nombre de jeunes en parcours d'accompagnement sans proposition depuis + de 3 mois (hors situation emploi ou formation) / dont nombre de jeunes en parcours d'accompagnement ayant commencé depuis plus de 3 mois		24,6 %		37,3 %	
		Nombre de jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement en parcours régionaux et locaux	94 749	19,2 %	110 159	21,2 %	-14,0 %
		Nombre de jeunes accompagnés ayant accédés aux dispositifs de droit commun (à décliner : santé, logement, mobilité, etc).			Non observé		
		Durée moyenne d'un parcours d'accompagnement national (en mois)	16,01		15,05		6,4 %
		Nombre de jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement dans l'emploi ou la formation	82 831		123 921		-33,2 %
		Nombre de jeunes sortis de parcours d'accompagnement (tous confondus)	441 888		462 499		-4,5 %
	Sortie vers l'emploi ou la formation		dont nombre et taux de jeunes sortis des parcours nationaux	384 087	86,9 %	402 765	87,1 %
		dont nombre de jeunes sortis en emploi	149 886		159 302		-5,9 %
Ratio 10		dont nombre et taux de jeunes sortis en emploi / Dont nombre et taux de jeunes sortis des parcours nationaux		39,0 %		39,6 %	
		dont nombre de jeunes sortis de parcours d'accompagnement sans solution connue	210 298		190 395		10,5 %

Tableau 29 : Tableau de bord national CPO 2017 :
principaux indicateurs et ratios soumis à objectifs (suite)

Thème	Ratios	Intitulé de l'indicateur CPO	National 2017	Taux / Indicateur supérieur 2017	National 2016	Taux / Indicateur supérieur 2016	Taux (N - N-1) / N-1
	Ratio 11	dont nombre de jeunes sortis de parcours d'accompagnement sans solution connue / Dont nombre et taux de jeunes sortis des parcours nationaux		54,8 %		47,3 %	
		Nombre total d'ETP	12 048		11 922		1,1 %
		Nombre d'ETP consacrés à l'accompagnement	6 952		6 873		1,1 %
	Ratio 12	Nombre d'ETP consacrés à l'accompagnement / Nombre total d'ETP		57,7 %		57,6 %	
		Nombre de jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement tous parcours confondus (national ou régional et local)	493 823		517 730		-4,6 %
Ressources	Ratio 13	Nombre de jeunes accompagnés / nombre d'ETP consacré à l'accompagnement		71		75,3	
		Financement prévisionnel total de la ML	664 528 883		637 890 476		4,2 %
		Financement moyen par jeune en contact	382,01€		374,22 €		2,1 %
		Financement moyen par jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement en parcours national	1 345,32 €		1 230,43 €		9,3 %

Source : CPO 2017 – I-milo – Traitement Similo

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1	Accueil des jeunes dans les missions locales entre 2007 et 2017	10
Tableau 2	Les contacts avec la mission locale par nature	11
Tableau 3	Caractéristiques des jeunes en premier accueil en 2017	12
Tableau 4	Situations professionnelles des jeunes suivis en 2017	13
Tableau 5	Contrats de travail signés en 2017 par les jeunes suivis en 2017	14
Tableau 6	Évolution des jeunes en demande d'insertion de 2006 à 2017	14
Tableau 7	Ratio premiers accueils/jeunes en demande d'insertion de 2006 à 2017	15
Tableau 8	La mise en œuvre du PACEA en 2017 : entrées, sorties et stocks par région	19
Tableau 9	Les motifs de sortie du PACEA en 2017	20
Tableau 10	La montée en charge de la Garantie jeunes et sa généralisation	21
Tableau 11	Suivi des entrées Garantie jeunes au niveau national	22
Tableau 12	Ressources humaines consacrées à la Garantie jeunes en 2017 par région	23
Tableau 13	Entrées en délégation de PPAE en 2017 par région	26
Tableau 14	Composition du réseau et statut	30
Tableau 15	Couverture territoriale des missions locales	30
Tableau 16	Activités portées par la structure	31
Tableau 17	Maisons de l'emploi et missions locales par région	31
Tableau 18	Missions locales animatrices d'un réseau de parrain	32
Tableau 19	Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)	33
Tableau 20	Effectif des missions locales au 31 décembre 2017	36
Tableau 21	Évolution de l'effectif total en pourcentage de 2010 à 2017	36
Tableau 22	Répartition des missions locales par taille en ETP	37
Tableau 23	Répartition des temps partiels et temps plein	37
Tableau 24	Répartition des types de contrats	37
Tableau 25	Emplois repères, métiers et répartition par sexe	38
Tableau 26	Répartition régionale des effectifs salariés mis à disposition, détachés ou affectés	39
Tableau 27	Répartition régionale des effectifs moyens	40
Tableau 28	Répartition régionale des effectifs selon le métier par ETP	40
Tableau 29	Tableau de bord national CPO 2017 : principaux indicateurs et ratios soumis à objectifs	43

Annexe 1

ENQUÊTE SUR L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES EN 2017

● Introduction	48
● Orientation / formation	49
● Mobilisation des jeunes NEET mise en œuvre du PACEA et généralisation de la Garantie jeunes en 2017	53
● Justice	57
● Prévention de la radicalisation et citoyenneté	60
● Santé	61
● Mobilité	64
● Logement	65
● Jeunes en situation de handicap	68
● Services numériques	69
● Relations avec les entreprises	72
● Systèmes d'information	76

1. INTRODUCTION

La démarche d'accompagnement global des jeunes de 16 à 25 ans constitue la spécificité et l'ADN des missions locales depuis leur création. La charte des missions locales « Construire ensemble une place pour tous les jeunes » adoptée par le Conseil national des missions locales le 12 décembre 1990 rappelle le principe d'une « intervention globale au service des jeunes ».

Cette prise en charge globale permet aux missions locales de s'impliquer avec efficacité dans les divers programmes nationaux, régionaux, locaux, en prenant en compte la situation de chaque territoire. Les missions locales remplissent ainsi une mission de service public sur le territoire d'intervention avec une offre de service dédiée aux jeunes.

Le DMML produit chaque année une enquête sur les actions et les partenariats développés sur les territoires par les missions locales, celle-ci complète le bilan d'activité annuel réalisé à partir des données du système d'information I-milo et du portail ICARE (Information Collectée sur l'Activité du Réseau).

L'enquête 2017 a été essentiellement enrichie sur des thèmes comme le PACEA/Garantie Jeunes, le logement et la justice.

Ces évolutions illustrent la capacité des équipes des missions locales à s'adapter aux nouveaux enjeux, aux besoins des jeunes et aux évolutions des politiques publiques.

Méthodologie d'enquête

L'enquête sur l'offre de service des missions locales 2017, s'est déroulée entre juin et juillet 2018, celle-ci a pour but de recueillir des informations relatives aux actions menées par les missions locales. Le questionnaire s'est effectué par le biais d'une enquête en ligne Survey Monkey, qui permet à chaque participant de répondre depuis sa mission locale.

Sur les 439 missions locales existantes, 313 ont répondu à tout ou partie questionnaire, soit un taux de réponse de 71 %. Dans ces conditions, les résultats sont considérés comme fiables.

Si le taux de réponse au questionnaire est de 71 %, ce taux peut cependant varier au fil des questions, les répondants ayant eu en effet la possibilité de ne pas terminer le questionnaire (294 ont rempli la totalité du questionnaire soit 94 % des répondants). Si on peut s'interroger sur les raisons précises de ces non-réponses, le taux de réponse est, de manière générale, suffisamment élevé pour que les résultats soient représentatifs des actions que déclarent mener les missions locales.

2. ORIENTATION / FORMATION

Tableau 1 : Relations opérationnelles ou conventions avec l'Éducation nationale

	Missions locales	
	Nombre	%
Centre d'information et d'orientation (CIO)	263	84 %
Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)	222	71 %
Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)	254	81 %
Établissements scolaires publics	172	55 %
Établissements scolaires privés	83	27 %
Inspection académique	41	13 %
Université	55	18 %
Rectorat	17	5 %
Autre	16	5 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	293	94 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous eu des relations opérationnelles ou des conventions avec l'Éducation nationale ? Si oui, avec quels établissements et services en 2017 ? »

Taux de participation à cette question de 71 %, avec 313 répondants sur les 439 missions locales.

Lecture : 84 % des missions locales ayant répondu ont des relations opérationnelles avec un centre d'information et d'orientation.

Autre : CFA, CFA Académique, BIJ, EREA, Micro lycée, réseau Foquale, CLEE (Comité Local Ecole Entreprise)

Tableau 2 : Types de partenariat avec les services de l'Éducation nationale

	Missions locales	
	Nombre	%
Repérage concerté du décrochage scolaire	246	79 %
Information sur l'offre de service de la mission locale	233	74 %
Retour en formation initiale	228	73 %
Lutte contre la déscolarisation	216	69 %
Organisation accompagnement concerté des décrocheurs	209	67 %
Orientation	201	64 %
Alternance en apprentissage	185	59 %
Concertation entre professionnels	180	58 %
Informations sur les métiers	129	41 %
Information sur l'emploi	103	33 %
Autre	26	8 %
Total missions locales ayant répondu "Oui" à la question	313	100 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Quelles ont été les thématiques de vos relations ou accords avec l'Éducation nationale en 2017 ? »

Taux de participation à cette question de 71 %, avec 313 répondants sur les 439 missions locales.

Lecture : 79 % des missions locales ayant répondu travaillent sur le repérage concerté du décrochage scolaire dans leurs relations avec l'Éducation nationale.

Autre : Participation aux activités du SPRO, Comité local école entreprise, information et recrutement service civique, participation comité de lutte contre le décrochage scolaire, prise en charge psychologique de la souffrance psychique, actions en direction des jeunes réfugiés, comités locaux Garantie jeunes, opérations de recrutement, intervention auprès d'établissements scolaires

Tableau 3 : Lutte contre le décrochage scolaire

	Missions locales	
	Nombre	%
Coordination de la plateforme territoriale de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)	202	65 %
Total missions locales ayant répondu	311	89 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Un professionnel de votre mission locale assume-t-il la coordination de la plateforme territoriale de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) (année scolaire 2017-2018) ? »

Taux de participation de 89 %, avec 311 missions locales répondantes sur les 439

Lecture : 65 % des missions locales ayant répondu ont un professionnel assurant une coordination de la plateforme territoriale de suivi et d'appui aux décrocheurs

Tableau 4 : Usages de l'application RIO - Système d'information des plateformes territoriales de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)

	Missions locales	
	Nombre	%
Utilisation de l'application RIO de suivi des jeunes	159	51 %
Total missions locales ayant répondu	311	89 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Votre mission locale a-t-elle utilisé l'application RIO de suivi des jeunes décrocheurs en 2017 ? »

Taux de participation de 89 %, avec 311 missions locales répondantes sur les 439.

Lecture : 51 % des missions locales ayant répondu ont utilisé l'application RIO de suivi des jeunes en 2017.

Tableau 4 bis : Pourquoi certaines missions locales n'ont pas utilisé l'application RIO ?

Catégories « Si non, pourquoi ? » Si vous n'avez pas utilisé RIO, expliquer la raison	Missions locales	
	Nombre	%
Le CIO/la PSAD s'occupe de RIO	60	19 %
Difficultés d'usage, manque de formation, d'information, de consignes, double saisie, manque de moyens humains, informations obsolètes	36	12 %
Problèmes de codes d'accès	36	12 %
La structure ne connaît pas RIO	6	2 %
Prévu en 2018	4	1 %
Non concernés par RIO (pas d'action décrocheurs ou de partenariat PSA notamment)	10	3 %
Total des missions locales n'ayant pas utilisé RIO	152	49 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Votre mission locale a-t-elle utilisé l'application RIO de suivi des jeunes décrocheurs en 2017 ? »

Taux de participation de 89 %, avec 311 missions locales répondantes sur les 439.

Lecture : 19 % des missions locales ayant répondu n'utilisent pas Rio car le CIO/La PSAD s'en occupent.

Tableau 5 : Lutte contre l'illettrisme - Offre de service

	Missions locales	
	Nombre	%
Offre de service de repérage des jeunes en situation d'illettrisme (en interne)	109	36 %
Offre de service de repérage des jeunes en situation d'illettrisme (en externe)	76	25 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	185	61 %

Source : enquête CRA 2017, question :

« Votre mission locale utilise-t-elle une offre de service visant à repérer les jeunes en situation d'illettrisme ? »

Taux de participation de 69 % avec 305 réponses sur 439 missions locales au total.

Lecture : 61 % des missions locales ayant répondu « Oui » à la question proposent une offre de services visant à repérer les jeunes en situation d'illettrisme (interne ou externe).

Tableau 6 : Lutte contre l'illettrisme - Remédiation des savoirs de base (lire, écrire et compter)

	Missions locales	
	Nombre	%
Création d'actions spécifiques de remédiation aux savoirs de base (lire, écrire et compter)	58	19 %
Total missions locales ayant répondu	305	69 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous créé une ou des actions spécifiques de remédiation des savoirs de base (lire, écrire et compter) ? »

Taux de participation de 69 %, avec 305 missions locales répondantes sur les 439 au total.

Lecture : 19 % des missions locales ayant répondu ont créé une ou des actions spécifiques de remédiation des savoirs de base (lire, écrire et compter) en 2017.

Autre : Parrainage/bénévoles, partenariats externes, dispositif proposé en interne, dans le cadre de la Garantie jeunes

Tableau 7 : Dispositifs deuxième chance – Orientation et prescriptions vers les E2C

	Missions locales	
	Nombre	%
Missions locales orientant des jeunes vers les E2C	225	74 %
dont missions locales pouvant évaluer le nombre de prescriptions vers les E2C	164	54 %
Nombre de prescriptions vers les E2C	8 141 (moyenne de 50 par ML)	-

Source : Enquête CRA 2017, questions :

« Orientez-vous des jeunes vers les écoles de la 2^{ème} chance (E2C) de votre territoire ? ». « Pouvez-vous évaluer le nombre de prescriptions vers les E2C dans votre mission locale en 2017 ? »

Taux de participation à cette question de 70 %, avec 306 répondants sur les 439 missions locales.

Lecture : 77 % des missions locales ayant répondu, ont orienté des jeunes vers les écoles de la 2^{ème} chance (E2C) de leur territoire en 2017.

Tableau 8 : Dispositifs deuxième chance – Orientation et prescriptions vers les EPIDE

	Missions locales	
	Nombre	%
Missions locales orientant des jeunes vers les EPIDE	271	89 %
dont missions locales pouvant évaluer le nombre de prescriptions vers les EPIDE	180	59 %
Nombre de prescriptions vers les EPIDE	2 574 (moyenne de 14 par ML)	-

Source : Enquête CRA 2017, questions :

« Orientez-vous des jeunes vers les EPIDE de votre territoire ? ». « Pouvez-vous évaluer le nombre de prescriptions vers les EPIDE dans votre mission locale en 2017 ? »

Taux de participation à cette question de 69 %, avec 305 répondants sur les 439 missions locales.

Lecture : 89 % des missions locales ayant répondu, ont orienté des jeunes vers les EPIDE de leur territoire en 2017.

Tableau 9 : Conseil en évolution professionnelle et compte personnel de formation

	Missions locales	
	Nombre	%
Proposition du CPF aux jeunes	281	91 %
Adaptation de l'offre de service à la mise en œuvre du CEP niveau 1	271	88 %
Mise en œuvre de manière formelle du CEP (niveau 2 et 3)	220	71 %
Sollicitation des OPCA dans le cadre de la mobilisation du CPF	185	60 %
Labellisation "Orientation pour tous" dans le cadre du SPO	148	48 %
Total missions locales ayant répondu	308	70 %

Réponse aux questions : « En 2017, votre mission locale était-elle labellisée "Orientation pour tous" dans le cadre du SPO ? »

« Votre mission locale a-t-elle adapté son offre de service au niveau 1 du CEP en 2017 ? »

« Votre mission locale a-t-elle mis en œuvre de manière formelle le CEP (niveau 2 et 3) en 2017 ? »

« Votre mission locale a-t-elle proposé le CPF aux jeunes en 2017 ? »

Lecture : 91 % des missions locales ayant répondu ont proposé le CPF aux jeunes en 2017.

Source : Enquête CRA 2017 – sur un total de 308 réponses sur 439 missions locales.

Tableau 10 : Prescription de la mobilisation du CPF

	Missions locales	
	Nombre	%
Prescription directe	100	33 %
Prescription indirecte par le biais d'un autre opérateur	90	29 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	190	62 %
Commentaires éventuels sur la mise en œuvre du CEP et du CPF dans votre mission locale en 2017 :		
La mission locale a intégré le CEP et CPF à son offre de services	39	13 %
La mission locale n'a pas les droits de validation d'un dossier CPF	25	8 %
Manque d'information et de formation sur le sujet	23	7 %

Lecture : réponse à la question :

« Avez-vous pu prescrire directement la mobilisation du CPF ou par le biais d'un autre opérateur ? »

Source : Enquête CRA 2017 – sur un total de 307 réponses, 62 % des missions locales ayant répondu prescrire directement ou par le biais d'un autre opérateur le CPO.

Autres opérateurs : Pôle emploi, OPCA, Fongecif, Conseil Régional

Tableau 11 : Activation du CPF par les jeunes

	Missions locales	
	Nombre	Moyenne par Missions locales répondante
Nombre de jeunes ayant activé leur CPF	19 146	115

Lecture : réponse à la question :

« Avez-vous pu prescrire directement la mobilisation du CPF ou par le biais d'un autre opérateur ? » et « Si oui, pouvez-vous évaluer le nombre de jeunes ayant activé leur CPF dans votre mission locale en 2017 ? »

Source : Enquête CRA 2017 – sur un total de 166 missions locales ayant pu évaluer le nombre de jeunes ayant activé leur CPF dans leur structure.

3. MOBILISATION DES JEUNES NEET, MISE EN ŒUVRE DU PACEA ET GÉNÉRALISATION DE LA GARANTIE JEUNES EN 2017.

La montée en charge de la mise en œuvre de la Garantie jeunes a été importante de 2013 à 2016 avec 81 % des missions locales impliquées dans l'expérimentation à fin décembre 2016 (356 missions locales).

Pour mettre en œuvre cette action les missions locales ont mené des actions spécifiques en direction des jeunes NEET, que ce soit en termes de repérage, de diagnostic partagé, d'organisation de réunions communes avec les acteurs du territoire.

À partir du 1^{er} janvier 2017, la Garantie jeunes a été généralisée sur l'ensemble du territoire et est devenue la modalité la plus intensive du nouveau Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), traduction du « Droit à l'accompagnement » défini dans la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels.

**Tableau 12 : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)
Réunions d'information vers les jeunes NEETS**

	Missions locales	
	Nombre	%
Réunions d'information en direction des jeunes NEETS concernés par la Garantie jeunes	243	80 %
Thématiques des réunions d'information à destination des jeunes NEETS		
Garantie jeunes	243	100 %
L'offre de service du territoire	152	63 %
Leurs droits	78	32 %
Autre	21	9 %
Total missions locales ayant répondu à la question	305	69 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous mené au sein de votre territoire des réunions d'informations en direction des jeunes NEETS qui seraient concernés par la Garantie Jeunes ? »

Taux de participation de 69 % avec 305 missions locales répondantes sur les 439.

Lecture : 80 % des missions locales répondantes ont organisé des réunions d'information en direction des jeunes NEETS concernés par la Garantie jeunes.

Tableau 13 : Type d'actions participant à un meilleur repérage des jeunes

	Missions locales	
	Nombre	%
Réunion d'information auprès des partenaires	206	68 %
Réunion d'informations auprès des jeunes	176	58 %
Leurs droits	176	58 %
Réunion d'information auprès des jeunes avec des partenaires	132	43 %
Autre	56	18 %
Total missions locales ayant répondu à la question	305	69 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Quelles(s) actions participant à un meilleur repérage des jeunes ? »

Taux de participation de 69 % avec 305 missions locales répondantes sur les 439.

Lecture : 68 % des missions locales répondantes considèrent que la réunion d'information auprès des partenaires est l'action qui participe le mieux au repérage des jeunes.

Tableau 14 : Réunions d'information en direction des partenaires recevant des jeunes

	Missions locales	
	Nombre	%
Missions locales ayant organisé des réunions d'informations en direction des partenaires recevant des jeunes	243	80 %
Total missions locales ayant répondu à la question	305	69 %
Type de partenaires sollicités pour ces réunions d'informations		
Pôle emploi	245	89 %
Services sociaux départementaux	238	87 %
PJJ	177	64 %
Associations de prévention spécialisée	170	62 %
SPIP	167	61 %
Centres sociaux	161	59 %
CIO	150	55 %
Élus	141	51 %
Services sociaux municipaux	135	49 %
Services Information jeunesse	128	47 %
Foyers de jeunes travailleurs	99	36 %
Centres de formation	71	26 %
Associations caritatives	65	24 %
Entreprises	50	18 %
Autre (veuillez préciser)	17	6 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous mené en 2017 au sein de votre territoire des réunions d'informations en direction des partenaires qui recevraient des jeunes éventuellement concernés par la Garantie Jeunes ? Si oui, lesquels ? »

Taux de participation de 69 % avec 305 missions locales répondantes sur les 439.

Lecture : 80 % des missions locales répondantes ont menés des réunions d'information en direction des partenaires. Dans 89 % des cas, Pôle emploi a bénéficié de ce type d'information.

Autre : associations locales, bailleurs sociaux, services jeunesse, Cap emploi.

Tableau 15 : Durée du SAS de mobilisation de la Garantie jeunes

	Missions locales	
	Nombre	%
Durée moyenne (en nombre de semaines) du SAS de mobilisation de la Garantie jeunes	4,4	-
Durée moyenne (en nombre d'heures par semaine) du SAS de mobilisation de la Garantie jeunes	27,7	-
Nombre de missions locales ayant répondu à cette question	288	66 %

Source : Enquête CRA 2017, questions :

« Si oui, pouvez-vous nous préciser la durée (en nombre de semaines) du SAS de mobilisation de la Garantie jeunes ? »

« Comme précédemment, pouvez-vous préciser cette durée du SAS de mobilisation de la Garantie jeunes, cette fois-ci en nombre moyen d'heures par semaines ? »

Taux de participation de 66 % du total des missions locales avec 288 missions locales ayant répondu.

Lecture : en moyenne la durée du SAS de mobilisation des jeunes dans le cadre de la Garantie jeunes était de 4,4 semaines en 2017.

Tableau 16 : Usage de l'allocation PACEA/Garantie jeunes par les conseillers

	Missions locales	
	Nombre	%
Aide individuelle avec un recours en fonction du pilotage de l'enveloppe budgétaire allouée à la mission locale	171	56 %
Appui ponctuel qui répond à une situation d'urgence susceptible de remettre en question le parcours du jeune	98	32 %
Aide individuelle avec un recours systématique qui répond à la situation de pauvreté du jeune en parcours	35	12 %
Nombre de missions locales ayant répondu à cette question	304	69 %
Date à laquelle l'enveloppe de l'Allocation PACEA a été consommée		
Avant le 30 septembre 2017	16	5 %
Entre le 1 ^{er} octobre et le 30 novembre 2017	48	16 %
Entre le 1 ^{er} et le 31 décembre 2017	240	79 %

Source : Enquête CRA 2017, questions :

« Un an après le lancement du PACEA, comment qualifieriez-vous l'usage de l'allocation PACEA/Garantie jeunes par les conseillers ? (un seul choix possible) »

« Pouvez-vous nous indiquer à quelle date (approximative) l'enveloppe de crédits 2017 était-elle consommée ? »

Taux de participation de 69 % du total des missions locales avec 304 missions locales ayant répondu.

Lecture : 56 % des missions locales ayant répondu utilisent l'allocation PACEA/Garantie jeunes comme une aide individuelle en fonction du pilotage de l'enveloppe budgétaire allouée à la mission locale.

**Tableau 17 : Expérimentation « Garantie jeunes »
pour les jeunes bénéficiaires d'une protection internationale**
(Circulaire interministérielle DGEFP/DPE/DIHAL/2016/398 du 21 décembre 2016)

	Jeunes	
	Nombre	%
Nombre de missions locales ayant participé à l'expérimentation "Garantie jeune" pour les jeunes bénéficiaires d'une protection internationale	16	5 %
Nombre de missions locales ayant mis en place la Garantie jeunes répondantes à cette question	304	69 %
Missions locales ayant participé à l'expérimentation	Nombre	Moyenne par mission locale
Nombre de partenaires mobilisés	59	4
Nombre de jeunes bénéficiaires	225	14

Source : Enquête CRA 2017, questions :

« Votre mission locale a-t-elle participé à une expérimentation Garantie jeunes pour les jeunes bénéficiaires d'une protection internationale ? »

« Si oui, veuillez préciser le nombre de partenaires »

« Si oui, quel est le nombre de jeunes bénéficiaires d'une protection internationale concernés par une expérimentation Garantie jeunes »

Taux de participation de 69 % calculé sur le total des 439 missions locales.

Lecture : 5 % des missions locales ayant répondu ont participé à l'expérimentation « garantie jeunes » pour 225 bénéficiaires d'une protection internationale.

4. JUSTICE

Tableau 18 : Partenariat avec les services du ministère de la justice

	Missions locales	
	Nombre	%
Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)	222	73 %
Service et établissement de la direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)	189	62 %
Maison d'arrêt	111	37 %
Association de contrôle judiciaire	52	17 %
Centre pénitentiaire	48	16 %
Centre de semi-liberté	45	15 %
Centre de détention	44	14 %
Établissements pénitentiaire pour mineurs	35	12 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à cette question	247	81 %

Nombre de répondants à la question : 304 sur 439 missions locales

Taux de participation à la question : 69 %

Source : Enquête CRA 2017. Question : « Avez-vous eu en 2017 des relations opérationnelles ou des conventions avec des établissements pénitentiaires et les services du ministère de la Justice ? Si oui, avec quels établissements et services ? »,

Lecture : 81 % des missions locales ayant répondu ont eu en 2017 des relations opérationnelles ou des conventions avec des établissements pénitentiaires et les services du ministère de la Justice.

Tableau 19 : Accord-cadre Justice

Accord cadre de partenariat pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sous main de justice signé entre le ministère de la Justice, le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et l'Union nationale des missions locales en présence du délégué ministériel aux missions locales le 7 mars 2017.

	Missions locales	
	Nombre	%
Missions locales ayant eu connaissance de l'accord-cadre Justice	238	78 %
Total missions locales ayant répondu à cette question	304	69 %
Date de connaissance de l'accord		
1 ^{er} semestre 2017	27	55 %
2 ^{ème} semestre 2017	6	12 %
1 ^{er} semestre 2018	16	33 %
Total missions locales ayant répondu à cette question	49	11 %

Source : Enquête CRA 2017. Question :

« Avez-vous eu connaissance de la signature de l'accord-cadre de partenariat Justice et si possible à quelle date ? »

Lecture : 78 % des missions locales ayant répondu ont eu connaissance de l'accord-cadre Justice.

Taux de participation à la question : 69 % pour la première question et 11 % pour la seconde.

Tableau 20 : Activité du conseiller-référent justice en milieu fermé

	Conseiller-référent de la mission locale		Conseiller-référent d'une autre mission locale		Pas de conseiller-référent en milieu fermé	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Conseiller-référent justice intervenant en milieu fermé	105	35 %	91	30 %	108	36 %
Nombre de permanences en milieu fermé	4 518				Non concerné	
Nombre de jeunes accompagnés en milieu fermé	6 998				Non concerné	
Nombre d'ETP du conseiller-référent justice en milieu fermé	54				Non concerné	

Nombre de répondants à la question : 304 sur 439 missions locales

Taux de participation à la question : 69 %

Source : Enquête CRA 2017, questions :

« Votre mission -t-elle pu s'appuyer sur un conseiller-référent justice intervenant en milieu fermé en 2017 ? » et si « Oui, un conseiller-référent de la mission locale », « Estimation du nombre de permanences en milieu fermé effectuées en 2017 », « Estimation du nombre de jeunes suivis en 2017 », « Estimation du temps de travail (ETP) du conseiller justice en milieu fermé ».

Lecture : 35 % des missions locales ayant répondu bénéficient de l'appui d'un conseiller-référent justice de la mission locale en milieu fermé et ont accompagné 6 998 jeunes en 2017 dans ce cadre.

Tableau 21 : Activité du conseiller-référent justice en milieu ouvert

	Conseiller-référent de la mission locale		Conseiller-référent d'une autre mission locale		Pas de conseiller-référent en milieu ouverte	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Conseiller-référent justice intervenant en milieu ouvert	92	30 %	45	15 %	165	55 %
Nombre de jeunes accompagnés en milieu ouvert	5 121				Non concerné	
Nombre d'ETP du conseiller-référent justice en milieu ouvert	29				Non concerné	

Nombre de répondants à la question : 302 sur 439 missions locales

Taux de participation à la question : 69 %

Source : Enquête CRA 2017, questions :

« Votre mission -t-elle pu s'appuyer sur un conseiller-référent justice intervenant en milieu ouvert en 2017 ? » et si « Oui, un conseiller-référent de la mission locale », « Estimation du nombre de permanences en milieu fermé effectuées en 2017 », « Estimation du nombre de jeunes suivis en 2017 », « Estimation du temps de travail (ETP) du conseiller justice en milieu fermé ».

Lecture : 30 % des missions locales ayant répondu bénéficient de l'appui d'un conseiller-référent justice de la mission locale en milieu ouvert et ont accompagné 5 121 jeunes en 2017 dans ce cadre.

Tableau 22 : Financement spécifique relatif à l'accompagnement des jeunes sous main de justice

	Missions locales			
	Milieu fermé		Milieu ouvert	
	Nombre	%	Nombre	%
Financement spécifique pour l'accompagnement des jeunes sous main de justice	93	31 %	46	15 %
Total missions locales ayant répondu à la question	303	69 %	302	69 %

Source : Enquête CRA 2017, questions :

« Votre mission locale a-t-elle bénéficié d'un financement spécifique pour l'accompagnement des jeunes en milieu fermé en 2017 ? »
Taux de participation à la question : 69 % avec 303 missions locales sur 439 ayant répondu.

« Votre mission locale a-t-elle bénéficié d'un financement spécifique pour l'accompagnement des jeunes en milieu ouvert en 2017 ? »
Taux de participation à la question : 69 % avec 303 missions locales sur 439 ayant répondu.

Lecture : 31 % des missions locales ayant répondu ont bénéficié d'un financement spécifique pour l'accompagnement des jeunes sous main de justice en 2017.

Tableau 23 : Détail des financements spécifiques relatifs à l'accompagnement des jeunes sous main de justice

	Missions locales						Total Montant
	Milieu fermé			Milieu ouvert			
	Nombre	%	Montant	Nombre	%	Montant	
État, FIPDR (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance - Ministère de l'Intérieur)	56	60 %	630 190 €	27	59 %	305 188 €	935 378 €
État, DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle - Ministère du Travail)	44	47 %	439 315 €	13	28 %	147 466 €	586 781 €
Europe (FSE)	5	5 %	127 890 €	2	4 %	98 603 €	226 493 €
État, SPIP (Services Pénitentiaires Insertion et Probation - Ministère de la Justice)	18	19 %	124 302 €	5	11 %	41 500 €	165 802 €
Commune ou agglomérations et/ou territoires	13	14 %	114 333 €	7	15 %	29 317 €	143 650 €
Département	6	6 %	76 016 €	1	2 %	50 000 €	126 016 €
État, Politique de la Ville (DRJSCS)	12	13 %	86 457 €	2	4 %	26 500 €	112 957 €
État, DAP (Direction de l'administration pénitentiaire - Ministère de la Justice)	11	12 %	70 983 €	4	9 %	40 375 €	111 358 €
Autre	6	6 %	66 032 €	2	4 %	8 000 €	74 032 €
État, DRPJJ (Direction régionale de la Protection judiciaire de la jeunesse - Ministère de la Justice)	7	8 %	30 059 €	1	2 %	5 062 €	35 121 €
Région	2	2 %	31 356 €	0	0 %	0 €	31 356 €
Fonds privés (fondations...)	1	1 %	10 000 €	1	2 %	10 000 €	20 000 €
Fonds propres	17	18 %	203 999 €	5	11 %	80 686 €	284 685 €
Total des missions locales ayant bénéficié de financements spécifiques jeunes sous main de justice	93	31 %	2 010 932 €	46	15 %	842 697 €	2 853 629 €

Source : Enquête CRA 2017, questions :

« Votre mission locale a-t-elle bénéficié d'un financement spécifique pour l'accompagnement des jeunes en milieu fermé en 2017 ? » et si oui « Précisez le financeur ainsi que le montant du financement justice ».

Taux de participation à la question : 69 % avec 303 missions locales sur 439 ayant répondu.

« Votre mission locale a-t-elle bénéficié d'un financement spécifique pour l'accompagnement des jeunes en milieu ouvert en 2017 ? » et si oui « Précisez le financeur ainsi que le montant du financement justice ».

Taux de participation à la question : 69 % avec 302 missions locales sur 439 ayant répondu.

Lecture : 60 % des missions locales ayant bénéficié d'un financement justice en milieu fermé ont bénéficié d'un financement du FIPDR pour un montant global de 630 190 €.

5. PRÉVENTION DE LA RADICALISATION ET CITOYENNETÉ

Tableau 24 : Prévention de la radicalisation

	Missions locales	
	Nombre	%
Mise en place d'une procédure interne de signalement de situation inquiétante en matière de radicalisation	161	53 %
Sollicitation par la cellule départementale de suivi de la radicalisation	130	43 %
Total missions locales ayant répondu	301	69 %

Source : Enquête CRA 2017, questions :

« Êtes-vous sollicité par la cellule départementale de suivi de la radicalisation ? » / « Avez-vous mis en place une procédure interne de signalement de situation inquiétante en matière de radicalisation ? »

Taux de participation de 69 %, avec 301 missions locales ayant répondu sur les 439.

Lecture : 161 missions locales ont mis en place une procédure interne de signalement de situation inquiétante en matière de radicalisation en 2017.

Tableau 25 : Valeurs de la République

	Missions locales	
	Nombre	%
Relations opérationnelles ou conventions avec le centre du service national (Journée Défense Citoyenneté)	222	74 %
Formation du personnel aux discriminations	135	45 %
Ateliers sur les valeurs de la république	188	63 %
Ateliers sur la citoyenneté	145	48 %
Atelier sur l'égalité hommes/femmes	87	29 %
Atelier sur la laïcité	72	24 %
Oui, sur la liberté (tout type de liberté dont celle d'expression et de pensée)	21	7 %
Atelier sur la fraternité	14	5 %
Autre atelier	10	3 %
Total missions locales ayant répondu	300	68 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous eu des relations opérationnelles ou des conventions avec le centre du service national (journée défense et citoyenneté) ? » / Avez-vous organisé des ateliers sur les valeurs de la République ? / Avez-vous formé le personnel de votre mission locale au thème des discriminations à l'embauche et au sein de l'emploi ?

Taux de participation de 68 %, avec 300 missions locales ayant répondu sur les 439.

Lecture : 74 % des missions locales ont eu des conventions ou des relations opérationnelles avec le centre du service national en 2017.

Autre atelier : Lutte contre les discriminations, cyber endoctrinement, thématiques transversales.

6. SANTÉ

Tableau 26 : Relations opérationnelles avec les organismes de santé publique

	Missions locales	
	Nombre	%
Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)	285	95 %
Centre d'examen de santé (Bilan)	260	87 %
Agence régionale de santé	178	60 %
Établissement public de santé (CHR, CHU, Centre hospitalier, hôpital local)	140	47 %
MDA (Maison des Ados)	134	45 %
Service ou établissement de santé mentale	122	41 %
PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)	109	36 %
PAEJ (Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes)	100	33 %
Réseau de santé	94	31 %
Maison de Santé	40	13 %
EMPP (Équipe Mobile de Psychiatrie Précaire)	38	13 %
Autre service ou établissement de santé (veuillez préciser)	30	10 %
ESJ (Espace Santé Jeunes)	28	9 %
Centre de santé mutualiste	23	8 %
Centre de santé privé	15	5 %
Total missions locales ayant répondu "Oui" à la question	299	100 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous eu en 2017 des relations opérationnelles avec des organismes de santé publique ? Si oui, avec quels établissements et services ? »

Taux de participation de 68 %, avec 299 missions locales ayant répondu sur les 439.

Lecture : 95 % des missions locales ont eu des relations opérationnelles la CPAM en 2017.

Autres services : CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail), Association de prévention et de prise en charge des addictions, Contrat local de santé, Centres départementaux de prévention santé, Établissement français du sang, infirmières scolaires, MDPH.

Tableau 27 : Conventions avec les organismes de santé publique

	Missions locales	
	Nombre	%
Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)	213	71 %
Agence régionale de santé	122	41 %
centre d'examen de santé (Bilan)	100	33 %
Établissement public de santé (CHR, CHU, Centre hospitalier, hôpital local)	27	9 %
PAEJ (Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes)	21	7 %
Réseau de santé	18	6 %
MDA (Maison des Ados)	17	6 %
Autre service ou établissement de santé (veuillez préciser)	16	5 %
Service ou établissement de santé mentale	15	5 %
PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)	12	4 %
EMPP (Équipe Mobile de Psychiatrie Précaire)	10	3 %
ESJ (Espace Santé Jeunes)	6	2 %
Maison de Santé	4	1 %
Centre de santé privé	3	1 %
Centre de santé mutualiste	3	1 %
Total missions locales ayant répondu "Oui" à la question	259	87 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous eu en 2017 des conventions avec des organismes de santé publique ? Si oui, avec quels établissements et services ? »

Taux de participation de 68 %, avec 299 missions locales ayant répondu sur les 439.

Lecture : 71 % des missions locales ont eu des conventions avec la CPAM en 2017.

Autres services : CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail), Association de prévention et de prise en charge des addictions, Contrat local de santé, Centres départementaux de prévention santé, Planning familial, centre d'hygiène alimentaire.

Tableau 28 : Actions de prévention de la santé

	Missions locales	
	Nombre	%
Prévention des addictions et conduites à risques	235	71 %
Informations sur la contraception, MST	156	51 %
Actions de bien-être	168	50 %
Informations sur la Nutrition	144	46 %
Autres actions	49	24 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	277	85 %

Nombre de répondants à la question : 299 -Taux de participation à la question : 88 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous en 2017 mené des actions de prévention santé ? »

Taux de participation de 68 %, avec 299 missions locales ayant répondu sur les 439.

Lecture : 71 % des missions locales ont mené des actions de prévention des addictions et conduites à risques en 2017.

Autres actions : accès aux droits et aux soins, accidents domestiques, activités physiques, ressources, écoute psychologique, dentaire, optique, don du sang, ergonomie, gestes et postures, estime de soi, contraception, perturbateurs endocriniens, tabac, audition, santé environnementale, sommeil et stress, vaccination, relaxation, dépistage Sida, module Garantie jeunes.

Tableau 29 : Accès aux droits de santé

	Missions locales	
	Nombre	%
Actions en faveur de l'accès aux droits en matière de santé	280	94 %
Total missions locales ayant répondu	299	68 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous en 2017, mené des actions en faveur de l'accès aux droits en matière de santé ? »

Taux de participation de 68 %, avec 299 missions locales ayant répondu sur les 439.

Lecture : 94 % des missions locales ont mené des actions en faveur de l'accès aux droits en matière de santé en 2017.

Tableau 30 : Service de rencontre d'un psychologue

	Missions locales	
	Nombre	%
Réalisé par un professionnel mis à disposition par un partenaire de la mission locale	90	30 %
Réalisé par un partenaire ou prestataire financé par la mission locale	69	23 %
Réalisé par un professionnel salarié de votre mission locale	49	16 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	201	67 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Votre mission locale a-t-elle proposé en 2017 la rencontre d'un psychologue au sein de votre mission locale ? »

Taux de participation de 68 %, avec 299 missions locales ayant répondu sur les 439.

Lecture : 16 % des missions locales ont proposé la rencontre d'un psychologue réalisé par un professionnel salarié de la mission locale en 2017.

Tableau 31 : Bilan de santé auprès d'un partenaire

	Missions locales	
	Nombre	%
CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)	188	63 %
CES (Centre d'Examen de Santé)	137	46 %
PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) / Hôpitaux	41	14 %
Autre	28	9 %
Mutuelle	5	2 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	294	98 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous la possibilité d'orienter un jeune vers un bilan de santé ? Si oui, avec quel(s) partenaire(s) ? »

Taux de participation de 68 %, avec 299 missions locales ayant répondu sur les 439.

Lecture : 63 % des missions locales avaient la possibilité d'orienter un jeune vers un bilan de santé via la CPAM en 2017.

Autre : Centre départemental de prévention et de soins (CDPS), Centre municipal de santé (CMS), Espace santé jeunes, CHU, Institut régional de santé (IRSA), Institut Pasteur, CCAS

Tableau 32 : Référent santé

	Missions locales		Nombre d'ETP (en interne)	Moyenne par ML ayant un référent santé
	Nombre	%		
Référent santé	227	76 %	155	0,5
Total missions locales ayant répondu	299	68 %	-	-

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous un référent santé ? Si oui, combien d'ETP (en interne) sont affectés au référent santé en 2017 ? »

Taux de participation de 88 %, avec 299 missions locales ayant répondu sur les 439.

Lecture : 76 % des missions locales ont un référent santé en 2017.

7. MOBILITÉ

Tableau 33 : Services d'aide à la mobilité

	Missions locales					
	Gestion interne		Gestion externe		Gestion par une plateforme de mobilité	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Aides financières mobilité	219	73 %	83	28 %	63	21 %
Actions collectives d'information mobilité	124	42 %	63	21 %	28	9 %
Préparation du permis de conduire	78	26 %	125	42 %	56	19 %
Location ou prêt de deux roues motorisées	27	9 %	113	38 %	66	22 %
Prêts pour achat de véhicules	23	8 %	85	29 %	49	16 %
Transport à la demande	21	7 %	87	29 %	59	20 %
Location ou prêt de vélos	16	5 %	100	34 %	24	8 %
Service co-voiturage	12	4 %	72	24 %	33	11 %
Location d'automobiles	6	2 %	106	36 %	45	15 %
Total missions locales proposant des services d'aide à la mobilité		271			62 %	

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Votre mission locale propose-t-elle en 2017 des services d'aide à la mobilité gérés en interne ou avec des partenaires ? » / « Quels sont ces services et par qui sont-ils gérés en 2017 ? »

Taux de participation de 68 %, avec 298 missions locales ayant répondu sur les 439.

Lecture : 42 % des missions locales ont proposé et géré en interne des actions collectives d'information mobilité en 2017.

Tableau 34 : Référent mobilité

	Missions locales		Nombre d'ETP (en interne)	Moyenne par ML ayant un référent mobilité
	Nombre	%		
Référent mobilité	175	59 %	77	0,4
Total missions locales ayant répondu	298	68 %	-	-

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous un référent mobilité ? Si oui, combien d'ETP (en interne) sont affectés au référent mobilité en 2017 ? »

Taux de participation de 68 %, avec 298 missions locales ayant répondu sur les 439.

Lecture : 56 % des missions locales ont un référent mobilité en 2017.

Tableau 35 : Service civique dédié à la mobilité

	Missions locales	
	Nombre	%
Présence d'un Service Civique dédié à la mobilité	13	4 %
Total missions locales ayant répondu	298	68 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous un Service civique dédié à la mobilité ? »

Taux de participation de 68 %, avec 298 missions locales ayant répondu sur les 439.

Lecture : 4 % des missions locales ont un service civique dédié à la mobilité en 2017.

8. LOGEMENT

Tableau 36 : Actions en faveur du logement et de l'hébergement des jeunes

	Missions locales	
	Nombre	%
La mission locale a mené en 2017 des actions en faveur du logement et de l'hébergement des jeunes	155	52 %
Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'offre de services de la mission locale	106	68 %
Ces actions s'inscrivent dans le cadre du PACEA/Garantie Jeunes	18	12 %
Une partie de ces actions s'inscrit dans le cadre du PACEA/Garantie Jeunes	31	20 %

Source : Enquête CRA 2017, question

« Avez-vous en 2017, mené des actions en faveur du logement ou de l'hébergement des jeunes ? »

Taux de participation à cette question de 68 %, avec 298 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 52 % des missions locales ayant répondu ont mené en 2017 des actions en faveur du logement et de l'hébergement des jeunes dont 68 % s'inscrivent dans le cadre de l'offre de service de la mission locale.

Tableau 37 : Conseil au logement

	Missions locales	
	Nombre	%
La mission gère un Comité de Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) ?	28	9 %
La mission locale ne gère pas de CLA AJ mais dispose d'un conseiller logement	109	37 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« La mission locale gère-t-elle un Comité de Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) ? Si non, la mission locale dispose-t-elle d'un conseiller logement ? »

Taux de participation à cette question de 68 %, avec 298 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 9 % des missions locales ayant répondu gèrent un CLA AJ et 37 % disposent d'un conseiller logement.

Tableau 38 : Actions liées aux droits en faveur du logement ou de l'hébergement des jeunes

	Missions locales	
	Nombre	%
Actions liées aux droits en faveur du logement ou de l'hébergement des jeunes gérés en interne ou avec des partenaires	274	92 %
Action d'information sur les aides légales et les droits en matière de logement	200	67 %
Par l'orientation vers des acteurs spécialisés	130	44 %
Par l'intermédiaire d'autres acteurs spécialisés	112	38 %
Par l'intermédiaire du CLLAJ géré par une autre structure	73	24 %
Par l'intermédiaire du CCAS	58	19 %
Par l'intermédiaire d'un autre service sociale d'une collectivité territoriale	36	12 %
Par l'intermédiaire du CLLAJ géré en interne	28	9 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous en 2017 proposé des actions liées aux droits en faveur du logement ou de l'hébergement des jeunes gérés en interne ou avec des partenaires ? Et si oui, lesquelles ? »

Taux de participation à cette question de 68 %, avec 298 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 92 % des missions locales ayant répondu ont proposé des actions en faveur du logement ou de l'hébergement des jeunes.

Tableau 39 : Services d'hébergement d'urgence

	Missions locales	
	Nombre	%
Services d'hébergement d'urgence gérés en interne ou avec des partenaires	271	91 %
En tant que prescripteur du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)	170	57 %
Par l'orientation vers des acteurs spécialisés	142	48 %
Par l'intermédiaire d'une structure spécialisée type CHRS	126	42 %
Par l'intermédiaire d'autres acteurs de l'hébergement	102	34 %
Par l'octroi d'aides financières (FSL, ALT...)	97	33 %
Par l'intermédiaire du CCAS	93	31 %
Par l'intermédiaire du CLLAJ géré par une autre structure	44	15 %
Par l'intermédiaire d'un autre service social d'une collectivité territoriale	38	13 %
Par l'intermédiaire du CLLAJ géré en interne	17	6 %
Par la gestion directe d'un parc d'hébergement	11	4 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous en 2017 proposé des services d'hébergement d'urgence gérés en interne ou avec des partenaires ? Et si oui, lesquels ? »
Taux de participation à cette question de 68 %, avec 298 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 91 % des missions locales ayant répondu ont proposé des services d'hébergement d'urgence en interne ou en externe.

Tableau 40 : Services d'accès au logement des jeunes

	Missions locales	
	Nombre	%
Services d'accès au logement des jeunes	282	95 %
Par l'orientation vers des acteurs spécialisés	166	56 %
Par l'intermédiaire d'autres acteurs du logement	147	49 %
Par l'octroi d'aides financières (FSL, ALT, ADVL, aide à l'équipement du logement, paiement du dépôt de garantie...)	115	39 %
Par l'intermédiaire du CCAS	92	31 %
Par l'intermédiaire d'un office public d'habitat social	90	30 %
Par l'intermédiaire du CLLAJ géré par une autre structure	66	22 %
Par l'intermédiaire d'une structure spécialisée type agence immobilière à vocation sociale	35	12 %
Par la gestion directe de logement accompagné (résidence sociale, intermédiation locative, pension de famille...)	33	11 %
Par l'intermédiaire du CLLAJ géré en interne	24	8 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous en 2017 proposé des services d'accès au logement des jeunes ? Et si oui, lesquels ? »

Taux de participation à cette question de 68 %, avec 298 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 95 % des missions locales ayant répondu ont proposé des services d'accès au logement des jeunes.

Tableau 41 : Services de maintien dans le logement

	Missions locales	
	Nombre	%
Services de maintien dans le logement	161	54 %
Par des actions d'accompagnement dans la gestion de situation (médiation locative...)	96	32 %
Par l'octroi d'aides financières (prêt aux loyers, aux travaux...)	96	32 %
Par des actions d'accompagnement à l'appropriation du logement	55	18 %
Par des actions de repérage de situation à risques (expulsions locatives)	47	16 %
Par une participation au Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX)	6	2 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous en 2017 proposé des services de maintien dans le logement ? Et si oui, lesquels ? »

Taux de participation à cette question de 68 %, avec 298 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 95 % des missions locales ayant répondu ont proposé des services d'accès au logement des jeunes.

9. JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Tableau 42 : PRITH (Plan Régional d'Insertion des travailleurs handicapés)

	Missions locales	
	Nombre	%
Missions locales sollicitées pour participer au PRITH (Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés)	142	48 %
Total missions locales ayant répondu	298	68 %

Source : Enquête CRA 2017, question

« Êtes-vous sollicité pour participer au PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés) en 2017 ? »

Taux de participation à cette question de 88 %, avec 298 répondants sur 298 missions locales.

Lecture : 48 % des missions locales ayant répondu ont été sollicitées pour participer au PRITH en 2017.

Tableau 43 : Partenariats avec les services spécialisés dans le handicap

	Missions locales	
	Nombre	%
CAP EMPLOI	272	91 %
MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	228	77 %
Établissements et services médico-sociaux tels que le SESSAD, l'IME ou l'ITEP	134	45 %
Entreprises adaptées	120	40 %
Autre	21	7 %
AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées)	0	0 %
Total missions locales ayant répondu	298	68 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Votre mission locale a-t-elle un partenariat avec un ou des services spécialisés ? »

Taux de participation à cette question de 68 %, avec 298 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 91 % des missions locales ont un partenariat avec CAP Emploi en 2017.

Autre : EREA, ESAT, FPIPH, Service d'accompagnement à la vie sociale

Tableau 44 : Référent TH (travailleur handicapé)

	Missions locales		Nombre d'ETP (en interne)	Moyenne par ML ayant un référent mobilité
	Nombre	%		
Référent TH	225	76 %	56	0,2
Total missions locales ayant répondu	298	68 %	-	-

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous un référent TH (Travailleur Handicapé) ? »

Taux de participation à cette question de 68 %, avec 298 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 76 % des missions locales ont un référent TH en 2017.

10. SERVICES NUMÉRIQUES

Tableau 45 : Services numériques

	Missions locales	
	Nombre	%
Accès Internet en libre accès	253	86 %
Page Facebook	240	82 %
Site Internet	227	77 %
Accès à des outils bureautiques	206	70 %
Page Facebook	229	67 %
Accès Internet pour des actions spécifiques	179	61 %
Ateliers numériques	164	56 %
Labellisé Espace public numérique	106	36 %
Compte Twitter	65	22 %
Ateliers bureautiques (Pack Office)	45	15 %
Compte YouTube	29	10 %
Autre service numérique	24	8 %
Page Google+	7	2 %
Total missions locales ayant répondu "Oui" à la question	288	98 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« La mission locale a-t-elle proposé-elle des services numériques en 2017 (en ligne et public) et si oui, lesquels ? »

Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 86 % des missions locales ayant répondu ont proposé un libre accès à internet en 2017.

Autre : Tchat jeunes, My match up, ateliers réseaux sociaux, cafés numériques, web radio, Fab Lab, promeneurs du net, mon internet à moi.

Tableau 46 : Applications utilisées dans le cadre de recherche d'emploi/stage/ apprentissage

	Missions locales	
	Nombre	%
Emploi Store (Pôle emploi)	260	88 %
Clic n'job	129	44 %
Portail Jeunes	60	20 %
Serious Games	49	17 %
Bob Emploi	22	7 %
Autre	29	10 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	277	94 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Votre mission locale utilise-t-elle avec les jeunes des applications numériques dans le cadre de recherche d'emploi/stage/apprentissage ? »

Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 88 % des missions locales ayant répondu ont utilisé avec les jeunes l'application Emploi Store de Pôle Emploi dans le cadre de recherche d'emploi/stage/apprentissage en 2017.

Autre : Do you Buzz, Framakey, Indeed, Inforizon, Kiffe ton job La bonne alternance, La bonne boite, Le bon coin, Mamilos28, Meteojob, Missioncv.fr, Monster, My Matchup, parcoureo.fr

Tableau 47 : Référent numérique

	Missions locales		Nombre d'ETP (en interne)	Moyenne par ML ayant un référent numérique
	Nombre	%		
Référent numérique	158	54 %	78	0,5
Total missions locales ayant répondu	294	67 %	-	-

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous confié à un salarié de la mission locale la mise en œuvre d'actions autour du numérique ? »

Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 54 % des missions locales avaient un salarié responsable de la mise en œuvre du numérique dans la mission locale en 2016.

Tableau 48 : Appels à projets de la Fondation Orange

	Missions locales	
	Nombre	%
Missions locales ayant déposé un projet	100	34 %
Missions locales ayant bénéficié du soutien à un projet	51	17 %
Missions locales ayant inauguré un projet	31	11 %
Total missions locales ayant répondu	294	67 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Dans le cadre des appels à projets de la Fondation Orange, avez-vous bénéficié du soutien à un projet en 2017 ? / Votre mission locale a-t-elle déjà déposé un projet à la Fondation Orange en 2017 ? / Avez-vous inauguré en 2017 un projet de la Fondation Orange ? »

Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 34 % des missions locales ont déposé un projet en partenariat avec la Fondation Orange en 2017.

Tableau 49 : Jeunes bénéficiaires d'un projet de la Fondation Orange

	Jeunes	
	Nombre	Moyenne par ML ayant bénéficié du soutien à un projet en 2016
Jeunes ayant bénéficié d'un projet de la Fondation Orange en 2016	3 662	72

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Si oui, indiquer le nombre total de jeunes qui ont bénéficié de ce projet en 2017. »

Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.

Lecture 3 662 jeunes des missions locales ont bénéficié d'un projet de la Fondation Orange en 2017.

Tableau 50 : Coursus numériques de la Fondation Orange

	Missions locales		Bénévoles d'Orange solidarité	
	Nombre	%	Nombre de bénévoles	Moyenne par ML ayant bénéficié des cursus numériques
Missions locales ayant bénéficié des cursus numériques de la Fondation Orange	73	25 %	516	7,1

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Votre mission locale a-t-elle bénéficié des cursus numériques de la Fondation Orange ? / Si vous bénéficiez du soutien de bénévoles d'Orange Solidarité dans votre mission locale, merci d'indiquer leur nombre. »

Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 25 % des missions locales ont bénéficié des cursus numériques de la Fondation Orange en 2017.

Tableau 51 : Jeunes ayant bénéficié des cursus numériques de la Fondation Orange

	Dans le cadre de la Garantie jeunes		Dans un autre cadre que celui de la Garantie jeunes		Total	
	Nombre de jeunes	Moyenne par ML ayant bénéficié des cursus numériques	Nombre de jeunes	Moyenne par ML ayant bénéficié des cursus numériques	Nombre de jeunes	Moyenne par ML ayant bénéficié des cursus numériques
Jeunes ayant bénéficié des cursus numériques de la Fondation Orange	5 579	76	737	10	6 316	87

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Si oui, merci d'indiquer le nombre de jeunes qui ont bénéficié de ces cursus numériques de la Fondation Orange. »

Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 6 316 jeunes au total ont bénéficié des cursus numériques de la Fondation Orange en 2016.

Tableau 52 : FabLab de la Fondation Orange

	Missions locales	
	Nombre	%
Missions locales en relation avec un FabLab	37	13 %
Missions locales souhaitant être mises en relation avec un FabLab	154	60 %
Total missions locales ayant répondu	294	67 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Votre mission locale est-elle en relation avec un FabLab de la Fondation Orange ? » / « Si non, souhaiteriez-vous être mis en relation avec un FabLab de la Fondation Orange ? »

Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 13 % des missions locales ont été en relation avec un FabLab. Parmi les 87 % de missions locales n'étant pas en relation en 2017, avec un FabLab, 60 % d'entre elles souhaiteraient être mises en relation avec un de ceux de la Fondation Orange.

11. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Tableau 53 : Collaborateurs dédiés à la relation entreprise

	Nombre de missions locales	%	Nombre de collaborateurs	Moyenne par ML
Missions locales ayant des collaborateurs 100 % dédiés aux relations entreprises (personnes physiques)	190	64 %	490	2,6
Missions locales ayant des collaborateurs dédiés aux relations entreprises (ETP)	287	96 %	712	2,5
Total missions locales ayant répondu	298	68 %	-	-

Source : Enquête CRA 2017, questions :

« En 2017, aviez-vous des collaborateurs dédiés à 100 % aux relations entreprises ? » « Combien de collaborateurs été affectés à 100 % aux relations entreprises ? » « Combien d'ETP au total étaient affectés aux relations avec les entreprises en 2017 dans votre structure ? »
Taux de participation à cette question de 68 %, avec 298 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 64 % des missions locales ayant répondu indiquent avoir au moins un collaborateur à 100 % affecté aux relations entreprises et 96 % des missions locales ayant répondu indiquent avoir des collaborateurs dédiés à la relation entreprise.

Tableau 54 : Offre de service relative à l'emploi saisonnier

	Missions locales	%
Offre de service relative à l'emploi saisonnier	108	36 %
Total missions locales ayant répondu	298	68 %

Source : Enquête CRA 2017, questions :

« En 2017, aviez-vous une offre de service relative à l'emploi saisonnier ? »

Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 108 missions locales ont une offre de service relative à l'emploi saisonnier.

Tableau 55 : Services d'aide à la création d'entreprise en interne

	Missions locales	
	Nombre	%
Partenariat avec une Boutique de gestion	131	44 %
Repérage des porteurs de projet (en interne)	124	42 %
Partenariat avec l'Adie	114	38 %
Partenariat avec Chambre consulaire	112	38 %
Partenariat avec d'autres partenaires	83	28 %
Accompagnement des porteurs de projet (en interne)	53	18 %
Partenariat avec un comité local d'aide aux projets	28	9 %
Groupement de jeunes créateurs (en interne)	25	8 %
Autres offres de services internes	24	8 %
Partenariat avec France Initiative	23	8 %
Partenariat avec France Active	21	7 %
Club de créateurs (en interne)	6	2 %
Total missions locales ayant répondu "Oui" à la question	270	91 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« La mission locale a-t-elle proposé des services d'aide à la création d'entreprises gérés en interne ou avec des partenaires en 2017 ? »
Taux de participation à cette question de 68 %, avec 298 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 91 % des missions locales ayant répondu ont proposé un service interne ou externe d'aide à la création d'entreprise. 44 % proposent un partenariat avec la Boutique de gestion.

Autres offres de services internes : Entreprendre pour apprendre, Coopérative Jeunesse Service, Comité local d'aide aux projets (CLAP) en interne, Mini entreprise, réseau de parrainage.

Autres partenaires : ANGIC, Autre mission locale, Cité Lab, collectivités locales, coopérative d'activité, incubateur de projets, MIFE, Plateforme d'initiative locale (PFIL), Pôle emploi, Association Suzanne Michaud, Bizz'elles.

Tableau 56 : Référent création d'entreprises et d'activité

	Missions locales		Nombre d'ETP (en interne)	Moyenne par ML ayant un référent création d'entreprises et d'activité
	Nombre	%		
Référent création d'entreprises et d'activité	83	28 %	41	0,5
Total missions locales ayant répondu	298	68 %	-	-

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Avez-vous un référent pour la création d'entreprises et d'activité ? Si oui, combien d'ETP (en interne) sont affectés au référent création d'entreprises et d'activité en 2017 ? »

Taux de participation à cette question de 68 %, avec 298 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : 28 % des missions locales ont un référent création d'entreprises et d'activité en 2017.

Tableau 57 : Types d'actions mises en œuvre avec les entreprises signataires d'accords nationaux

	Pas d'implantation sur le territoire ou profils de qualification recherchés trop élevés	Pas de réponse aux sollicitations de la mission locale	Métiers, forums, rencontres professionnelles	Parrainage	Actions de recrutement	Partenariat Garantie jeunes	Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)	Emplois d'avenir	Alternance	Autres réponses positives	Nombre de ML ayant au moins un type d'action avec l'entreprise
ADECCO	21	9	163	62	213	142	35	5	13	30	264
AREVA	256	16	14	1	8	1	2	2	3	5	22
CARGLASS	179	50	22	2	36	2	17	3	1	12	65
Café Merling	276	15	0	0	1	0	1	0	0	2	3
CRIT	89	17	123	32	155	88	23	3	8	25	188
Groupe CASINO (Hyper, super et cafétérias, Franprix, Leader Price...)	141	26	38	4	80	21	63	4	45	20	127
Groupe CARREFOUR (Hypermarchés, Champion, ED, Shopi, ...)	65	12	84	17	164	50	124	20	74	18	217
Groupe ENGIE (ex GDF-SUEZ)	131	34	53	11	60	11	18	4	44	18	129
Groupe La Poste	36	23	88	14	163	29	43	50	69	22	235
ENEDIS (ex EROF)	148	32	59	11	65	18	11	2	40	20	114
Lyonnaise des Eaux (SUEZ ENVIRONNEMENT)	197	31	25	3	35	3	10	3	22	9	66
MEDIAPOST	170	31	32	2	63	7	7	5	15	12	93
MIE CALINE	178	23	18	5	58	14	48	9	13	8	93
PROMAN	127	17	80	21	117	58	19	2	5	19	150
SITA - SUEZ ENVIRONNEMENT	206	22	25	2	32	5	8	6	17	10	66
SNCF	76	34	81	9	116	20	18	21	55	18	184
VEOLIA	112	25	78	4	84	13	17	6	57	20	157

Source : Enquête CRA 2017, question :
 « La mission locale a-t-elle eu en 2017 des relations opérationnelles avec une des entreprises suivantes? Si oui, lesquels et sur quels types d'action ? Si non, pour quelles raisons ? »
 Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.
 Lecture : 62 missions locales ont eu des relations opérationnelles avec ADECCO en 2017 par le biais du parrainage.

Tableau 58 : Actions mises en œuvres avec les opérateurs économiques signataires d'accords nationaux

	Pas d'implantation sur le territoire ou profils de qualification recherchés trop élevés	Pas de réponse aux sollicitations de la mission locale	Métiers, forums, rencontres professionnelles	Parrainage	Actions de recrutement	Partenariat Garantie jeunes	Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)	Emplois d'avenir	Alternance	Autres réponses positives	Nombre de ml ayant au moins un type d'action avec l'entreprise
Actians (OPCA des professions libérales)	267	16	3	0	1	0	0	3	1	3	11
ANFA (Automobile)	195	16	43	1	22	4	2	10	27	13	83
AGEFOS PME	100	19	88	2	40	4	2	48	28	41	175
CIRFA (recrutement des armées)	23	1	212	15	160	58	8	0	4	35	270
CCCCA-BTP	128	11	109	12	47	16	13	8	40	16	155
CREPI (fédération des CREPI)	195	17	57	13	31	14	7	0	4	21	82
Chambre des métiers	9	10	223	17	97	36	21	10	158	49	275
Chambre de commerce et d'industrie	15	13	216	11	90	31	16	14	138	43	266
Chambre d'agriculture	78	33	141	5	52	9	9	4	68	30	183
Compagnons du Devoir	106	18	128	8	50	12	11	2	74	24	170
FAFIH (OPCA de l'hôtellerie, de la restauration et des activités de loisirs)	137	21	93	1	42	9	12	22	30	30	136
FAF-TT	46	23	151	19	87	90	15	7	21	54	225
FAS-TT	100	24	108	9	40	65	8	1	6	48	170
Fédération des entreprises de propriété (FEP-FARE)	170	21	70	4	34	10	8	6	29	17	103
Fédération française bancaire (FFB)	227	19	32	1	13	1	3	2	5	12	48
Fédération française du bâtiment (FFB)	67	15	164	34	83	30	29	18	57	40	212
Fédération française du sport d'entreprise (FFSE)	244	20	17	0	7	2	0	4	1	10	30
Fondation Orange	74	27	82	45	28	70	5	1	11	84	193
FORCO (OPCA de la grande distribution)	159	12	71	2	43	5	4	18	36	23	123
Groupement pour l'insertion et la qualification (GEIQ)	51	8	163	25	164	55	41	28	92	34	235
Gendarmerie Nationale	21	6	222	7	140	39	6	2	6	28	267
Marine Nationale	47	5	201	3	126	24	3	1	3	26	242
OPCA transport	136	20	85	1	39	4	2	20	21	27	138
OPCALIA	110	21	99	1	36	3	0	28	14	36	163
Police Nationale	55	11	186	5	102	18	4	1	2	26	228
Union des industries et métiers de la Métallurgie (UIMM)	99	15	141	12	78	24	13	12	51	44	180

Source : Enquête CRA 2017, question :
 « La mission locale a-t-elle eu en 2017 des relations opérationnelles avec un des acteurs suivants? Si oui, lesquels et sur quels types d'action ? Si non, pour quelles raisons ? »
 Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.
 Lecture : 40 missions locales ont eu des relations opérationnelles avec AGEFOS PME en 2017 pour des opérations de recrutement.

12. SYSTÈMES D'INFORMATION

Tableau 59 : ETP affectés à la référence I-milo

	ETP	
	Nombre	Moyenne par ML répondante
ETP affectés à la référence I-milo	216	0,7

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Combien d'ETP sont affectés à la référence I-milo au sein de votre structure ? »

Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : En 2017, 216 ETP ont été affectés à la référence I-milo.

Tableau 60 : Formation des nouveaux utilisateurs d'I-milo

	Missions locales	
	Nombre	%
Formation Interne	250	85 %
Formation par un(e) Assistant(e) technique régional(e)	40	14 %
Formation par un autre organisme	4	1 %
Total missions locales ayant répondu	294	67 %

Source : Enquête CRA 2017, question

« Comment formez-vous vos nouveaux utilisateurs à I-milo ? »

Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : En 2017, 85 % des missions locales ont formé, en interne, leurs nouveaux utilisateurs à I-milo.

Tableau 61 : Types de formation au décisionnel I-milo

	Missions locales	
	Nombre	%
Formation par un(e) Assistant(e) technique régional(e)	103	34 %
Formation par Similo	44	15 %
Initiation par un(e) Assistant(e) technique régional(e)	35	12 %
Initiation ou formation par une autre personne	12	4 %
Formation par un autre organisme	7	2 %
Pas d'initiation, ni de formation	124	42 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	171	58 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Votre structure a-t-elle bénéficié d'une initiation ou une formation au décisionnel I-milo en 2017 ? » (plusieurs réponses possibles).

Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : En 2017, 34 % des missions locales ont bénéficié d'une formation au décisionnel I-milo par un(e) assitant(e) technique régional(e).

Tableau 62 : Mode de financement de l'initiation ou de la formation à I-milo

	Missions locales	
	Nombre	%
Gratuit	104	61 %
Fonds propre	55	32 %
Autre financement	7	4 %
OPCA (Unifformation)	5	3 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	171	58 %

Source : Enquête CRA 2017, question :

« Si votre structure a bénéficié d'une initiation ou d'une formation au décisionnel I-milo, quel a été son mode de financement ? »

Taux de participation à cette question de 67 %, avec 294 répondants sur 439 missions locales.

Lecture : En 2017, 28 % des missions locales ont eu recours à leurs fonds propres pour financer leur initiation ou leur formation à I-milo en 2017.



Annexe 2

CHIFFRES CLÉS NATIONAUX

● Les jeunes en mission locale	80
● L'accès à l'emploi et à la formation	80
● Le profil des jeunes en premier accueil	81
● Les parcours d'accompagnement	82
● Le réseau des missions locales	82
● L'offre de service des missions locales	83

CHIFFRES CLÉS

des missions locales en 2017

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- 1 109 000 reçus en entretien
- 680 000 en demande d'insertion
- 400 000 reçus en premier accueil

Source I-milo/DARES 2017

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

531 000 jeunes entrés en situation professionnelle

Entrées en emploi

584 000



Entrées en formation

186 000



dont Contrats aidés

65 000



Retours en formation initiale

16 000



dont en alternance

40 000

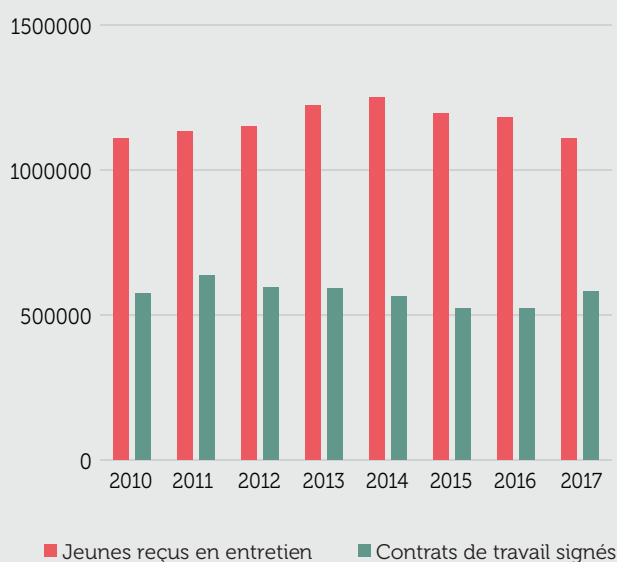


Immersion en entreprise

223 000



Évolution du nombre de jeunes reçus en entretien et du nombre de contrats de travail signés



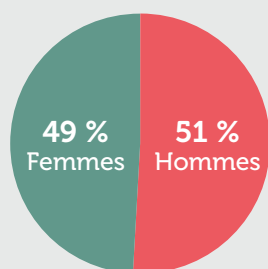
Source I-milo/DARES 2017

CHIFFRES CLÉS

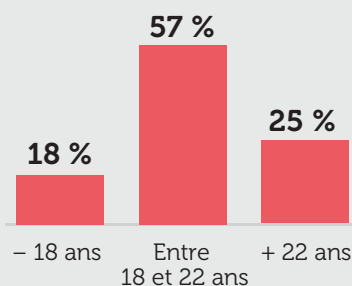
des missions locales en 2017

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

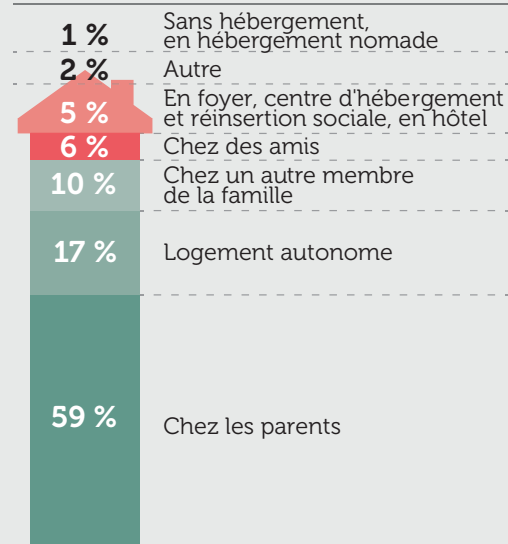
Sexe



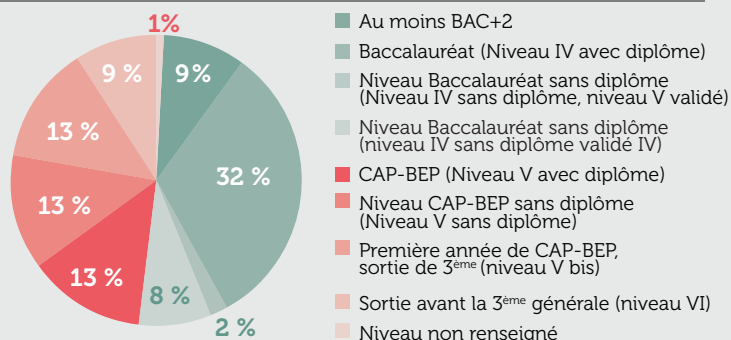
Âge



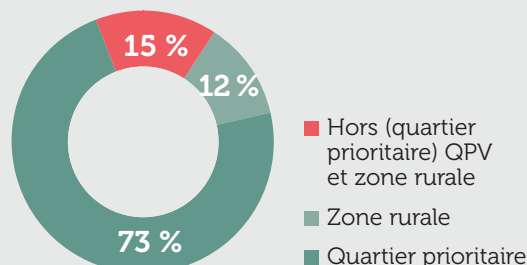
Logement



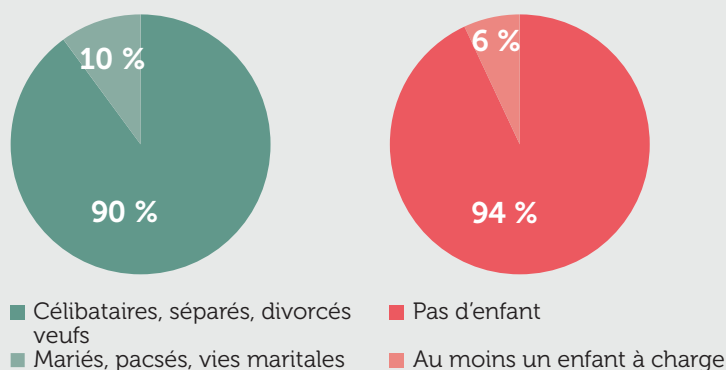
Formation



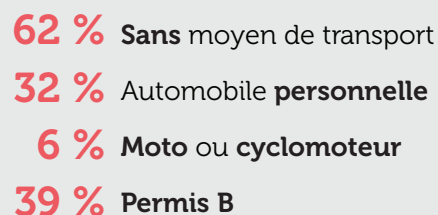
Zone d'habitation



Situation familiale



Mobilité



Source I-milo/DARES 2017

CHIFFRES CLÉS

des missions locales en 2017

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

271 000

jeunes entrés en PACEA
(parcours contractualisé
d'accompagnement vers l'emploi
et l'autonomie)

81 000¹

entrées en Garantie jeunes
(phase intensive d'accompagne-
ment du PACEA combinée à une
allocation mensuelle garantie)

143 000²

**jeunes entrés
en délégation de PPAE**
dans le cadre du partenariat
renforcé avec Pôle emploi

Source I-milo/DARES 2017 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP

LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES



6 857 lieux
d'accueil

13 608 professionnels
de l'insertion

14 animations
régionales

1 057 référents¹
entreprise

Source : I-milo/ICARE/ DMML 2017 – 1 : Source Enquête CRA

CHIFFRES CLÉS

des missions locales en 2017

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, la mission locale propose une offre de service complète.

Logement



91 % des missions locales proposent des services d'hébergement d'urgence gérés en interne ou via des partenaires

46 % des missions locales disposent d'un conseiller logement ou gèrent un CLLAJ en interne

Mobilité



73 % des missions locales mettent en place des aides financières à la mobilité

42 % des missions locales proposent des ateliers de mobilité

59 % des missions locales ont des référents mobilité

Santé



95 % des missions locales travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

67 % des missions locales proposent les services d'un psychologue

94 % des missions locales mènent une action d'accès au droit à une couverture maladie

Numérique



86 % des missions locales proposent un libre accès à internet

36 % des missions locales sont labellisées « Espace Public Numérique »

25 % des missions locales proposent aux jeunes des cursus numériques en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination



53 % des missions locales ont une procédure interne de gestion des situations inquiétantes

45 % des missions locales ont formé les professionnels aux discriminations

63 % des missions locales ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



8 300¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

91 % des missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise en interne ou via des partenaires

186 000² entreprises en contact

Justice



81 % des missions locales travaillent avec les services du ministère de la Justice

35 % des missions locales interviennent en milieu carcéral

Source : enquête DMML 2017 (313 missions locales sur 439 ayant répondu) – 1 : Source I-milo/ICARE/DMML – 2 : Source I-milo/DMML

Jean-Marc SEIJO-LOPEZ
Délégué ministériel

Amaria SEKOURI
Adjointe au Délégué

Assistance, soutien administratif, logistique

Sylvie PUSSEY – Assistante
Samantha DAVID – Assistante apprentie
Frantz SIBOLY – Logistique

Nathalie PLASSE
Relations avec les
opérateurs économiques,
Communication

Vincent BOSC
Systèmes d'information,
Bilan d'activité

Karine BRARD-GUILLET
Parcours
d'accompagnement,
Processus métiers
COJ - Commission
Insertion

Rose MAZEAS
Accès à l'emploi
Éducation – Formation

Étienne SUMONJA
Conférence des financeurs
et affaires sociales

